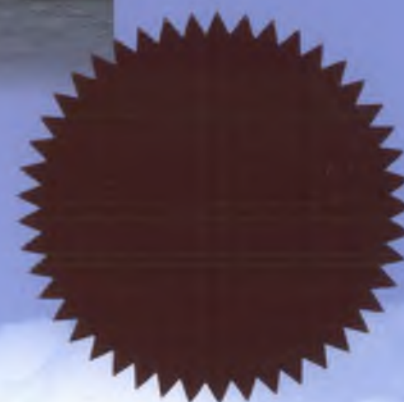
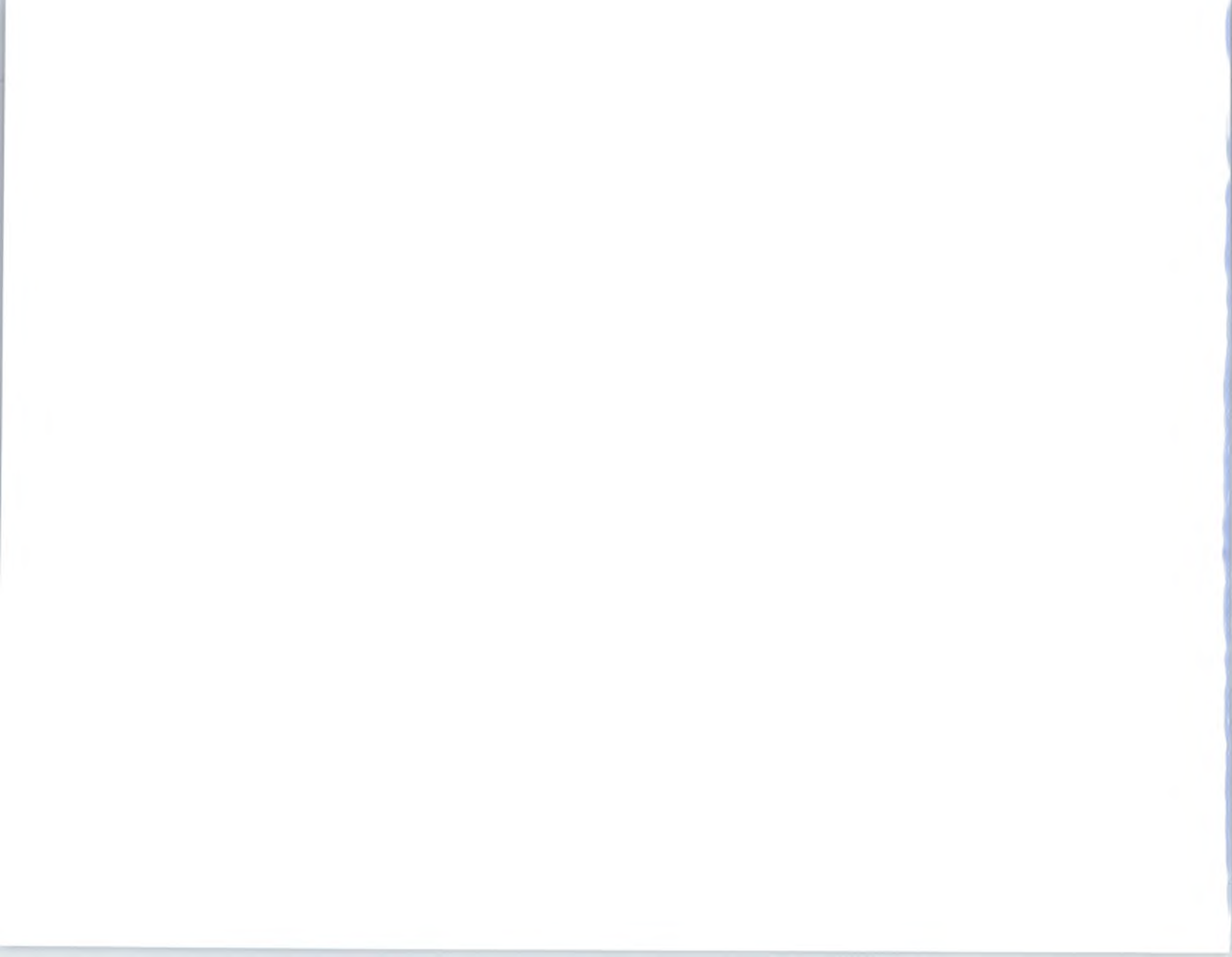




RAPPORT ANNUEL 2003-2004
de l'Université du Québec et de ses établissements



Université du Québec





Québec, le 28 février 2005

Monsieur Pierre Reid
Ministre de l'Éducation

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Moreau', followed by a horizontal line.

Pierre Moreau

Coordonnateur-éditeur : Guy Massicotte
Conception et réalisation graphiques : Denis Savard
Impression : J. B. Deschamps

Les textes de ce rapport annuel nous ont été fournis par les établissements. Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir transmis le matériel photographique approprié.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

TABLE DES MATIÈRES

Université du Québec

Rapport du président	6
Code d'éthique et de déontologie	10
Statistiques	
Inscriptions	12
Diplômes	14
Personnel	16
Recherche	18
Données financières	20

Établissements

Université du Québec à Montréal	22
Université du Québec à Trois-Rivières	26
Université du Québec à Chicoutimi	30
Université du Québec à Rimouski	34
Université du Québec en Outaouais	38
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	42
Institut national de la recherche scientifique	46
École nationale d'administration publique	50
École de technologie supérieure	54
Télé-université	58

États financiers

62



UNE ANNÉE MARQUÉE par l'arrivée d'un nouveau président et l'émergence d'une approche plus affirmée de développement autour de la présidence et de la Commission de planification.

À la fin de l'année 2002-2003, le président Pierre Lucier annonçait son départ. Jacques Plamondon, le vice-président à l'administration, était nommé président par intérim. En février 2004, le gouvernement annonçait la nomination de Pierre Moreau, jusqu'alors vice-président à l'enseignement et à la recherche, comme président. Cette entrée en fonction marque le début d'une nouvelle phase de développement pour l'Université du Québec.

Au cours de l'année, le réseau a poursuivi sa croissance, tout en marquant sa place dans les débats sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec et en jetant les bases de nouvelles approches de développement.

CROISSANCE DES CLIENTÈLES, ACCESSIBILITÉ ET RÉUSSITE

À l'automne 2003, l'ensemble du réseau a connu une augmentation des inscriptions, qui atteignent alors 84 741. Les établissements regroupés au sein du réseau ont, pris globalement, le plus grand nombre d'inscrits de tous les établissements

Le nouvel édifice de l'INRS, au centre-ville de Québec.



universitaires canadiens. À noter : une augmentation de plus de 7 % des nouvelles inscriptions au premier cycle à temps complet, où l'on retrouve une proportion d'inscriptions féminines de 58,7 %.

L'acquisition de compétences et l'accès au diplôme demeurent des grandes priorités. Tout en misant sur une connaissance plus approfondie de sa clientèle, le réseau investit dans des programmes de soutien à l'acquisition de compétences avec les ressources du Fonds de développement académique du réseau (FODAR). Compétences informationnelles, compétences communicationnelles, mobilité, soutien pédagogique aux professeurs sont autant de champs d'action privilégiés.

Cette préoccupation pour la réussite étudiante a influencé l'importante contribution que l'Université du Québec a apportée à la position prise par la CREPUQ au Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial et qui visait à favoriser le cheminement étudiant entre les paliers secondaires et universitaires du système d'éducation.

LE DÉVELOPPEMENT DES CYCLES SUPÉRIEURS

À l'automne 2003, près de 15 000 étudiants étaient inscrits aux cycles supérieurs. Le réseau est engagé dans le développement accéléré des programmes de doctorat, où la coopération entre les établissements joue un rôle déterminant. Signalons quelques avancées. En juin 2003, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) à conclure un protocole d'entente pour offrir le programme de doctorat conjoint en lettres. Il s'agit là d'une réalisation remarquable qui permet d'offrir un programme de doctorat en région, dans un domaine culturel, grâce à la collaboration de trois établissements disposant d'acquis importants en lettres.

En novembre 2003, l'Assemblée des gouverneurs autorisait l'extension à l'UQAR du programme de doctorat en biologie offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), et permettait à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et à l'UQAM d'offrir en association le programme de doctorat en psychologie (profil Professionnel Psy.D. et profil Recherche Ph.D.) de l'UQAM.

Ces exemples illustrent bien le maillage des programmes et son apport à l'amélioration de l'accès aux études dans tout le territoire québécois.



LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 2003 DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

(de gauche à droite sur la photo)

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

Benoît Bazoge

Département stratégie des affaires, UQAM

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Lucie K. Morisset

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION – PRIX CARRIÈRE

Nicolas Buono

Directeur des investissements, UQAM

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION – PRIX RÉALISATION

Viateur Lavoie

Directeur du Service des terrains, bâtiments
et de l'équipement, UQAR

PRIX D'EXCELLENCE

Les Prix d'excellence de l'Université du Québec mettent en valeur des contributions exceptionnelles. Cette année, Benoît Bazoge, professeur au Département stratégie des affaires de l'UQAM, a reçu le Prix d'excellence en enseignement et Lucie K. Morisset, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, a reçu le Prix d'excellence en recherche. Également, Nicolas Buono, directeur des investissements au cabinet du recteur à l'UQAM et Viateur Lavoie, directeur du Service des terrains, bâtiments et de l'équipement à l'UQAR, recevaient le Prix d'excellence en gestion, respectivement le prix Carrière et le prix Réalisation.

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA QUALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

L'Université du Québec a eu l'occasion, à la fin de février 2004, de témoigner de sa contribution à la vie universitaire et au développement du Québec, tout en faisant valoir ses besoins, dans le cadre de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités. Elle l'a fait par un mémoire et par une présentation du président, Pierre Moreau, devant la commission.

La mission de l'Université du Québec a constitué le fil conducteur de cette présentation. Créée par l'État, il y a 35 ans, l'Université du Québec s'est bien acquittée de la mission d'accessibilité, de développement scientifique et de développement

territorial qui lui a été donnée. Autant le mémoire lui-même que la présentation ont mis en valeur ces réalisations et ces acquis.

Dans le mémoire et lors de la présentation, une attention particulière a été accordée aux travaux de recherche institutionnelle poursuivis depuis 20 ans sur la clientèle étudiante, qui révèlent que l'Université du Québec a le plus d'étudiants de première génération (70 %) et d'étudiants à temps partiel (45 %) de toutes les universités. D'autres données font état du travail rémunéré des étudiants durant leurs études. Ces caractéristiques justifient l'appui de l'Université du Québec au gouvernement du Québec dans sa politique du gel des frais de scolarité.

Un autre élément de la mission a été mis en valeur, soit le développement scientifique du Québec et la performance en recherche des établissements. Une performance marquée par un volume élevé de financement, mais surtout par des travaux en prise directe sur des enjeux sociaux.

Le développement en région a aussi été mis en relief. À cet égard, l'intervention a permis de signaler qu'il n'y avait qu'à Sherbrooke où l'Université du Québec n'était pas présente et que pour ne pas limiter le développement du Québec à trois grandes villes, il fallait investir à l'Université du Québec. Elle a donné son appui à la demande de la CREPUQ d'un financement additionnel de 375 millions pour l'ensemble des universités.



Richard Desjardins et le président de l'Université du Québec, Pierre Moreau.

DOCTORATS HONORIFIQUES ANNÉE 2003-2004

UQAM

Lise Bissonnette / Pierre Dansereau
Henri Dorion / Emmett Johns
John R. Porter / Gilles Vigneault

UQTR

Pierre Angers / Georges Brossard
Roger D. Landry

UQAC

Gaston L. Tremblay

UQO

Gilles Gendreau

UQAT

Richard Desjardins

INRS

Peter J. Nicholson
Marcelline Picard-Kanapé

ETS

Claude Ryan

TÉLUQ

Valdiodio Ndiaye

UQ

Mario Dufour

CHANTIERS DE LA COMMISSION DE LA PLANIFICATION

Lors de son entrée en fonction, le nouveau président a fait part aux membres de la Commission de planification de son intention d'orienter l'action de la direction du réseau sur des priorités de développement académique. Ces actions sont menées en étroite collaboration avec la Commission de planification, placée au cœur de la stratégie de développement du réseau. Concrètement, elle a été invitée à définir des chantiers d'action stratégique. Ainsi, sept chantiers ont été créés, trois sectoriels sur la foresterie, le développement territorial et l'eau, et quatre thématiques sur l'enseignement à distance, la mobilité étudiante, la contribution au développement des territoires et les secteurs clés.

Concernant la mobilité étudiante, les bases du programme MobilUQ ont été mises en place et le principe d'un financement du FODAR a été accepté. Mais c'est le chantier de l'enseignement à distance qui a retenu le plus d'attention à la fin de l'année.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Toute l'année a été marquée par des travaux importants entourant l'enjeu de l'enseignement à distance dans le contexte du rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM. En fin d'année, la création d'un chantier de la Commission de planification sur l'enseignement à distance a permis l'élaboration d'un protocole de collaboration entre les établissements pour le développement de l'enseignement à distance. Suite à une résolution unanime de la Commission de planification, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé le protocole de rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM et la convention de partenariat entre les établissements pour le développement de l'enseignement à distance. Il ne manque plus que l'adoption des nouvelles lettres patentes de l'UQAM par le gouvernement du Québec pour finaliser le projet.

En vertu de la convention de partenariat, un Conseil de la formation à distance a été créé pour planifier et encadrer les développements futurs, en mettant à contribution les capacités d'action de tous les établissements. Plusieurs priorités ont été établies, dont l'implantation d'un répertoire des cours et des programmes offerts à distance ainsi qu'un répertoire de ressources de formation et d'apprentissage où les établissements pourront rendre accessibles les objets d'apprentissage développés par leurs professeurs au bénéfice de ceux des autres établissements. Il a également été convenu que les ressources de diffusion des cours à distance de la TÉLUQ pourront être mises à la disposition des autres établissements à des conditions avantageuses.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La contribution à l'accessibilité des études supérieures, un engagement total en faveur de la réussite étudiante, dans des formations pertinentes axées sur la compétence, une recherche de haut niveau, ciblée, et axée sur des enjeux stratégiques pour le Québec, ainsi qu'un apport marqué au développement de tous les territoires du Québec, voilà ce qui caractérise la présence et l'action de l'Université du Québec.

S'il s'agit de constats, il s'agit aussi des lignes directrices d'un plan d'action pour aller plus loin, faire plus et mieux : pour rejoindre plus d'étudiants par l'enseignement à distance, pour compléter l'accès aux études par l'accès à la réussite, pour construire des champs de recherche plus concentrés, mieux intégrés et plus pertinents, avec des ressources et des contributions de stature mondiale, pour contribuer plus activement au développement de tous les territoires du Québec par des stratégies institutionnelles qui engagent tous les établissements, notamment le soutien à la diffusion et au partage des connaissances, à la recherche appliquée, à l'innovation sociale et à la mobilité étudiante.

Pierre Moreau, président

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

DIRECTION

PIERRE MOREAU, président et vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration / MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président : PIERRE MOREAU *, président et vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec

Membres : ROLANDE BARABÉ CLOUTIER, administratrice / BENOÎT BAZOGE, professeur, Université du Québec à Montréal / YVES BEAUCHAMP, directeur général, École de technologie supérieure / MICHEL BELLEY, recteur, Université du Québec à Chicoutimi / LUC BERGERON, recteur par intérim, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue / LOUISE BERTRAND, directrice générale, Télé-université / WINSTON CHAN, étudiant, Université du Québec à Trois-Rivières / MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIQ / JEAN-PIERRE CLERMONT *, conseiller cadre, Cégep de Matane / ROCH DENIS *, recteur, Université du Québec à Montréal / MICHEL HARVEY, président-directeur général, Isocon Construction inc. / PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique / GILLES LAROCHE, administrateur de sociétés / SÉBASTIEN LEBLANC *, étudiant, Université du Québec à Montréal / MICHEL LEBLOND *, avocat, Fasken Martineau DuMoulin, s.r.l. / JACQUES PICARD, professeur, Université du Québec à Montréal / MARCEL PROULX, directeur général, École nationale d'administration publique / MICHEL RINGUET *, recteur, Université du Québec à Rimouski / GEORGES SMITH *, vice-président et directeur général, affaires corporatives et secrétaire, Industrielle Alliance / CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières / HUBERT WALLOT, professeur, Télé-université / FRANCIS R. WHYTE, recteur, Université du Québec en Outaouais

Personne convoquée : JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, Université du Québec

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

CONSEIL DES ÉTUDES

Président : PIERRE MOREAU, président et vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec

Membres : ISABEL BEAUCHESNE, étudiante, Institut national de la recherche scientifique / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Chicoutimi / DENIS BUSSIÈRES, professeur, Université du Québec à Chicoutimi / PATRICK CHARLAND, étudiant, Université du Québec à Montréal / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais / RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'enseignement et de la recherche, Télé-université / JEAN FERRON, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Trois-Rivières / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue / DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive, Université du Québec à Montréal / SINH LEQUOC, directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique / BRAHIM MEDDEB, professeur, Université du Québec à Chicoutimi / CLAUDE OUVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche, École de technologie supérieure / PIERRE P. TREMBLAY, professeur, Université du Québec à Montréal

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président : PIERRE MOREAU, président et vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur général, École de technologie supérieure / MICHEL BELLEY, recteur, Université du Québec à Chicoutimi / LUC BERGERON, recteur par intérim, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue / LOUISE BERTRAND, directrice générale, Télé-université / ROCH DENIS, recteur, Université du Québec à Montréal / PIERRE LAPOINTE, directeur général, Institut national de la recherche scientifique / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, Université du Québec / MARCEL PROULX, directeur général, École nationale d'administration publique / MICHEL RINGUET, recteur, Université du Québec à Rimouski / CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières / FRANCIS R. WHYTE, recteur, Université du Québec en Outaouais

Personne convoquée : GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, Université du Québec

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

* Membre du Comité exécutif

Mise en application du Code d'éthique et de déontologie au cours de l'année 2003-2004

Au cours de l'année 2003-2004, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- le président de l'Université ;
- le recteur de chaque université constituante ;
- les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;
- les professeurs et les étudiants ;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;
- le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial ;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à

toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;

- b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;

- c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;

- d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;
- b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE 2003¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'INSCRIPTIONS	40 434	10 203	6 583	5 059	5 413	2 378	562	1 665	4 701	7 743	84 741
EN ÉQUIVALENCE AU TEMPS PLEIN DE L'ANNÉE 2003-2004	24 921	6 896	4 150	3 091	3 438	1 243	314	668	3 814	2 645	51 180
NOUVEAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT AU 1 ^{er} CYCLE	8 164	2 503	1 193	1 118	1 160	533	N.A.P.	N.A.P.	1 226	2 344	18 241

L'Université du Québec comptait 84 741 étudiants à l'automne 2003, ce qui représente une augmentation de 3,7 % par rapport à l'automne précédent. Au 1^{er} cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 26,2 % des étudiants de premier cycle. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 14,8 % de l'ensemble des étudiants, une augmentation de 2,9 % comparativement à l'automne 2002. Au cours de la même période, la proportion d'étudiants de troisième cycle faisait un bond de 15,0 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 44,1 % depuis l'automne 1999.

INDICATEURS (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% D'INSCRIPTIONS AU BACCALAURÉAT À TEMPS PLEIN SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS DE 1 ^{er} CYCLE	40,8	49,9	46,6	49,8	48,1	34,3	N.A.P.	N.A.P.	57,8	2,2	40,2
% D'INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS SUR L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS	17,2	13,2	17,6	16,6	19,6	17,2	100,0	100,0	12,4	5,5	17,7
% DE FEMMES AUX CYCLES SUPÉRIEURS	49,4	49,9	56,1	53,3	57,1	60,7	43,4	52,0	14,0	57,8	50,0

À l'automne 2003, 40,2 % des étudiants de 1^{er} cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat (figure 1). Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 17,7 % (figure 2), alors qu'il n'était que de 13,3 % en 1999. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 50,0 % (figure 3).

Figure 1
Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1^{er} cycle (en %)

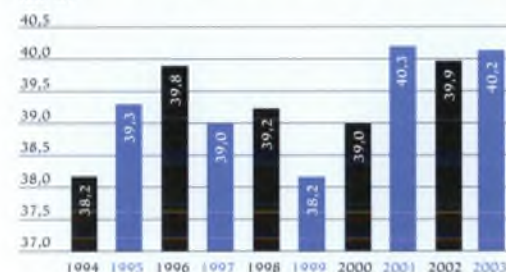


Figure 2
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

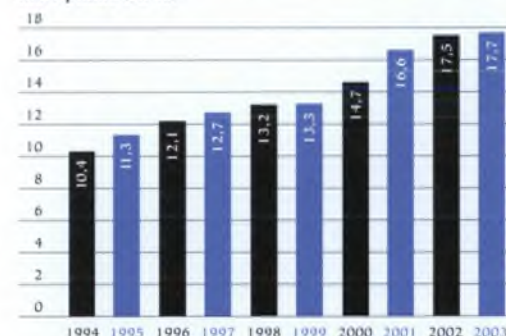


Figure 3
Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



¹ Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

RÉPARTITION SELON LE GENRE DE PROGRAMME (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
BACCALURÉAT ²	44,9	53,2	49,4	53,0	52,1	34,4	N.A.P.	N.A.P.	69,1	8,9	43,8
CERTIFICAT	29,9	24,1	27,4	26,5	23,7	35,3	N.A.P.	N.A.P.	8,0	49,7	28,4
AUTRES 1 ^{er} CYCLE	8,1	9,5	5,6	3,8	4,6	13,0	N.A.P.	N.A.P.	10,5	35,8	10,2
MAÎTRISE	10,7	7,1	8,5	9,1	9,4	5,2	47,9	53,5	8,7	0,5	9,8
DIPLOME	1,0	1,2	5,1	3,1	5,6	5,0	-	24,0	0,7	1,8	2,4
DOCTORAT	3,1	3,2	1,5	1,6	0,2	0,8	36,8	1,9	2,4	0,0	2,5
AUTRES 2 ^e ET 3 ^e CYCLES	2,3	1,7	2,6	2,8	4,4	6,3	15,3	20,7	0,6	3,2	3,0

Une proportion de 72,2 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 14,7 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au diplôme ou au doctorat (figures 4 et 5).

RÉPARTITION SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	0,1	13,2	6,7	13,8	7,4	13,2	17,1	-	-	1,9	4,1
SCIENCES PURES	5,1	4,3	3,5	7,6	-	0,9	52,8	-	-	2,3	4,3
SCIENCES APPLIQUÉES	6,1	9,3	11,2	3,8	6,8	4,7	13,2	-	89,9	4,6	11,2
SCIENCES HUMAINES	19,8	22,7	18,1	8,5	15,6	13,7	14,1	-	-	8,8	16,4
LETTRES	7,7	3,4	4,3	1,4	5,1	-	-	-	-	4,4	5,2
DROIT	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,0
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	14,1	15,2	21,5	29,7	13,5	18,8	-	-	-	2,5	13,6
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	29,9	26,6	27,1	31,4	43,4	35,6	-	98,9	-	45,1	31,3
ARTS	6,7	1,1	3,4	-	3,8	9,4	-	-	-	-	4,1
AUTRES ³	8,5	4,2	4,2	3,8	4,4	3,7	2,8	1,1	10,1	30,3	8,9

À l'automne 2003, 72,5 % des étudiants de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Dans le secteur de l'administration, la proportion d'inscriptions a diminué légèrement, passant de 32,2 % en 2002 à 31,3 % en 2003. Dans le secteur de l'éducation, cette proportion est en baisse depuis plusieurs années, passant de 16,4 % en 1998 à 13,6 % en 2003 (figure 6). Le secteur des sciences humaines, qui connaissait une baisse depuis plusieurs années, affiche des hausses depuis deux années consécutives, passant de 14,9 % en 2001 à 16,4 % en 2003.

Figure 4
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

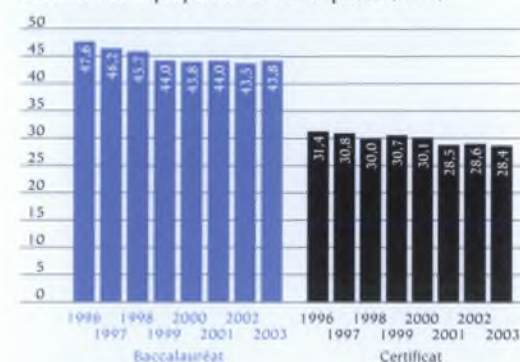


Figure 5
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

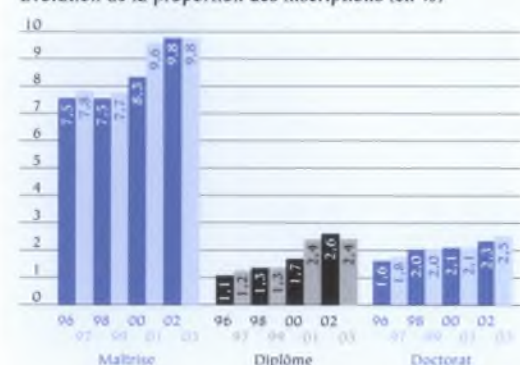
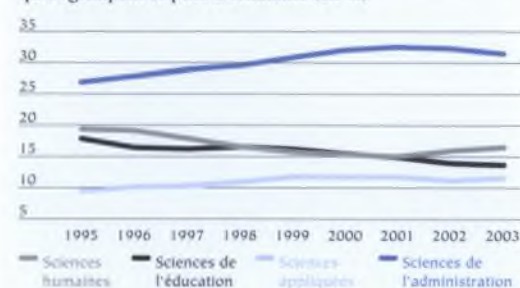


Figure 6
Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)



2 Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1^{er} cycle en chiropratique.

3 Comprend les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études plurisectorielles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

TOTAL DES DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
EN 2003	10 173	2 083	1 434	898	1 248	459	123	419	656	657	18 350
DE 1968 À 2003 INCLUSIVEMENT	188 990	58 150	36 242	28 505	24 729	10 475	1 396	5 370	8 277	16 343	378 477

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 378 477 diplômes, dont 56,9 % ont été attribués à des femmes. En 2003, 18 350 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une augmentation de 13,3 % par rapport à 2002. De ce nombre, 8 178² l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 10 172 par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1^{er} cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 62,4 % au baccalauréat et 65,8 % au certificat. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 44,1 % (figure 7).

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 2003 SELON LE GENRE (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
BACCALAURÉAT	43,1	60,8	55,0	58,6	51,4	43,4	-	-	68,3	14,7	45,7
CERTIFICAT	37,5	27,6	31,0	25,5	31,0	50,5	-	-	14,9	83,7	35,4
MAÎTRISE	16,5	10,5	10,0	10,8	9,5	2,4	71,5	54,2	12,8	0,6	14,6
DIPLÔME	1,8	1,0	3,0	4,0	6,0	3,7	-	45,8	2,9	1,1	3,4
DOCTORAT	1,0	0,1	1,0	1,1	-	-	28,5	-	1,1	-	1,0

En 2003, le nombre de diplômes émis a augmenté pour chacun des genres de programmes. Par rapport à 2002, cette augmentation se situe à 5,9 % au baccalauréat, à 31,7 % pour la maîtrise, et à 38,6 % pour le doctorat (figure 8).

Figure 7
Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 2003 (en %)

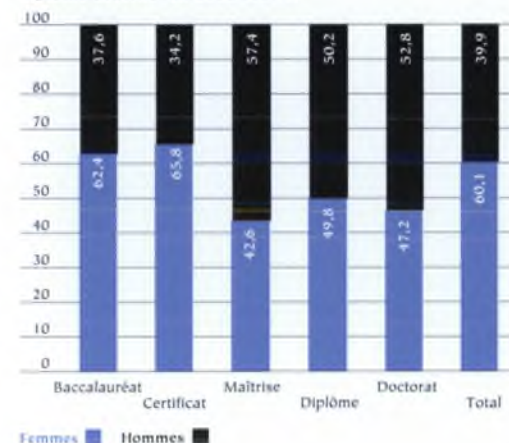


Figure 8
Répartition des diplômes décernés en 2003 selon le genre (en %)



1 Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 2003 SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	-	11,5	4,5	9,8	5,6	12,0	25,2	-	-	-	3,0
SCIENCES PURES	4,9	5,2	3,3	8,8	0,2	0,2	48,6	-	-	2,9	4,5
SCIENCES APPLIQUÉES	6,5	8,3	12,8	5,3	8,2	1,5	16,3	-	100,0	8,9	10,5
SCIENCES HUMAINES	18,0	24,6	14,0	4,1	13,8	35,7	9,8	-	-	9,5	16,4
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	10,4	18,2	23,5	34,6	14,5	19,8	-	-	-	5,8	13,1
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	45,2	27,3	36,4	34,3	48,6	25,1	-	100,0	-	58,7	41,7
ARTS	5,8	1,0	1,7	-	3,2	4,6	-	-	-	-	3,8
LETTRES	7,2	2,9	2,3	2,1	5,2	-	-	-	-	1,4	5,0
DROIT	1,3	-	0,1	-	-	-	-	-	-	-	0,7
AUTRES ³	0,6	0,9	1,5	0,9	0,8	1,1	-	-	-	12,8	1,3

La proportion de diplômes décernés en sciences de l'administration est en hausse constante, passant de 31,1 % du total des diplômes émis en 1997 à 41,7 % en 2003. Au cours de la même période, cette proportion est passée de 20,1 % à 13,1 % en sciences de l'éducation, de 19,8 % à 16,4 % en sciences humaines, et de 7,9 % à 10,5 % en sciences appliquées, les autres secteurs étant demeurés relativement stables (figure 9).

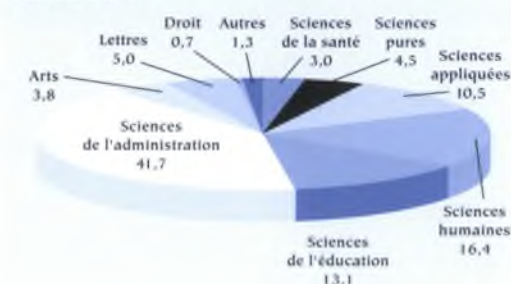
POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
SCIENCES DE LA SANTÉ	3	1	3
SCIENCES PURES	5	9	26
SCIENCES APPLIQUÉES	15	7	14
SCIENCES HUMAINES	20	15	37
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	21	4	6
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	25	58	4
ARTS	6	2	6
LETTRES	3	3	5
DROIT	1	1	-
AUTRES ⁴	2	-	-

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 26 % des diplômes de doctorat sont décernés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 5 % des diplômes de baccalauréat. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est largement plus élevée au niveau du doctorat qu'au niveau du baccalauréat. À l'inverse le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 25 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés et pour 58 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 4 % du volume des doctorats. Notons que la proportion des diplômes de maîtrise décernés en sciences de l'administration n'était que de 31 % en 1997, ce qui constitue une augmentation de 27 points.

Figure 9

Répartition des diplômes décernés en 2003 selon le domaine d'études (en %)



³ Comprend les baccalauréats ès arts avec majeure(s), les baccalauréats ès arts par cumul de certificats ou mineures, le certificat d'études pluridisciplinaires et le certificat personnalisé.

⁴ Comprend les baccalauréats ès arts avec majeure(s) et les baccalauréats ès arts par cumul de certificats ou mineures.

RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER PAR CATÉGORIE ¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
ENSEIGNANT	974	330	209	170	152	87	143	42	145	41	-	-	2 293
DIRECTION	106	33	20	20	18	8	14	9	25	14	16	1	284
PROFESSIONNEL	319	106	84	61	47	27	71	25	78	71	26	16	930
TECHNIQUE	265	101	56	42	42	18	84	26	75	38	14	4	765
BUREAU	537	160	122	75	70	34	53	28	94	78	25	2	1 277
MÉTIERS ET SERVICES	144	35	20	29	7	1	38	5	26	-	-	-	306
TOTAL	2 346	765	510	398	335	175	403	135	443	241	81	23	5 855

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de 4 individus sur 10 (39,2 %) sont des enseignants. Vient ensuite le personnel professionnel et technique qui représente 29,0 % des effectifs et le personnel des groupes bureau et métiers et services (27,0 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,9 % du personnel régulier (figure 10). Après avoir connu une diminution constante pendant plusieurs années, l'ensemble du personnel régulier est en hausse depuis 2000 (4,1 % par rapport à 2003, et 10,2 % par rapport à 1999). Les plus fortes hausses se situent chez le personnel professionnel (27,5 % par rapport à 1999) et technique (19,0 % par rapport à 1999). Toujours au cours de la même période, le personnel enseignant a augmenté de 9,1 % et le personnel de direction de 0,9 %.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR DISCIPLINE (en %) ²

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	1,0	9,5	3,8	6,1	5,4	7,1	15,2	-	-	2,3	4,3
SCIENCES PURES	12,9	17,1	17,1	21,5	4,1	4,8	47,7	-	12,4	6,8	15,6
SCIENCES APPLIQUÉES	7,8	11,4	11,4	11,0	12,2	20,2	15,2	5,0	85,3	9,1	14,7
SCIENCES HUMAINES	33,7	25,6	21,4	19,0	26,4	21,4	21,2	35,0	2,3	22,7	26,4
LETTRES	6,1	5,4	8,6	6,1	4,7	3,6	-	-	-	6,8	5,2
DROIT	3,1	0,3	1,0	-	1,4	-	-	5,0	-	-	1,6
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	10,2	16,8	16,7	17,8	14,9	23,8	0,7	2,5	-	22,7	12,0
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	14,6	11,4	16,2	17,8	26,4	16,7	-	52,5	-	29,5	14,5
ARTS	10,6	2,5	3,8	0,6	4,7	2,4	-	-	-	-	5,6

Près de 40 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des disciplines reliées aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres disciplines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures, les sciences appliquées et les sciences de l'administration (figure 11).

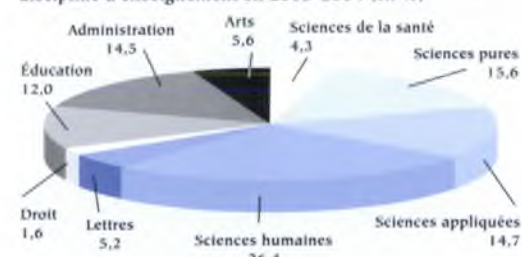
¹ Source : Budgets de fonctionnement 2003-2004, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2004 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

² Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 2003. Jusqu'en 2001, la méthode de regroupement disciplinaire se basait sur la variable « Unité administrative de rattachement » de l'enseignant, alors qu'elle se base maintenant sur la variable « Principale discipline d'enseignement ». Les comparaisons de données avec les années antérieures doivent donc se faire sous toutes réserves.

Figure 10
Répartition du personnel régulier au 31 mars 2004 selon la catégorie (en %)



Figure 11
Répartition du personnel enseignant selon la principale discipline d'enseignement en 2003-2004 (en %)



INDICATEURS SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES ³	32,2	26,9	28,1	26,4	35,8	38,1	19,2	15,0	11,6	34,1	28,7
% DE DÉTENTEURS DE DOCTORAT ⁴	84,0	80,4	71,4	75,5	76,0	52,4	99,3	90,0	72,1	75,0	80,2
RATIO EEETP/PERSONNEL ENSEIGNANT ⁵	25,6	20,9	19,9	18,2	22,6	14,3	N.A.P.	N.A.P.	26,3	64,5	23,8

Au sein de l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à l'automne 2003 à 80,2 %, ce qui constitue une augmentation de 3,4 % depuis 1999 (figure 12). Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 13). En effet, la proportion des femmes est passée de 23 % en 1996 à 28,7 % en 2003. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il s'élève à 23,8, comparativement à 23,4 en 2002 et à 22,4 en 2001.

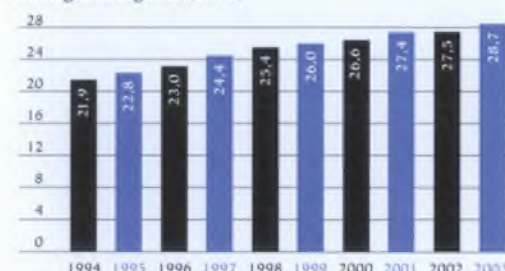
CHARGÉS DE COURS ⁶

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	1 512	473	368	280	396	220	N.A.P.	79	222	N.A.P.	3 550
% DE FEMMES	40,6	39,3	35,6	38,2	44,2	45,9	N.A.P.	25,3	14,9	N.A.P.	38,5

Figure 12
Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)



Figure 13
Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



³ Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 2003.

⁴ Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1^{er} octobre 2003. L'information n'étant pas disponible pour 34 individus de l'UQAM, ceux-ci ont été exclus du calcul. La donnée de l'UQO a été fournie directement par l'établissement.

⁵ Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

⁶ Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2003-2004 et transmises par le Bureau des relations du travail. Depuis 1997-1998, les données incluent le nombre de chargés de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.

N.A.P.: Ne s'applique pas.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE ET CONTRACTUELLE 2003-2004

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE D'OCTROIS	1 529	377	339	297	139	233	641	74	350	60	4 039
MONTANT DES OCTROIS EN 000 \$ - EXCLUANT FCI ET CONTREPARTIES	47 156	13 420	19 077	12 784	3 900	7 559	32 475	1 416	9 627	2 683	150 096
FCI ET CONTREPARTIES ASSOCIÉES ²	3 621	2 379	6 155	1 777	580	1 495	22 624	-	2 120	1 095	41 846
MONTANT TOTAL DES OCTROIS EN 000 \$	50 777	15 799	25 232	14 561	4 480	9 054	55 099	1 416	11 747	3 778	191 942
% DES MONTANTS SOUS FORME DE CONTRATS	13,4	15,4	10,9	16,9	6,5	19,1	14,7	53,5	35,2	15,6	15,7
VALEUR DES OCTROIS/NOMBRE DE PROFESSEURS	52 132	47 875	120 729	85 653	29 474	104 066	585 310	33 705	91 059	92 138	84 296

En 2003-2004, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 191 942 119 \$ comparativement à 143 376 696 \$ en 2002-2003, soit une hausse de 33,9% (figure 14).

OCTROIS 2003-2004 SELON LE DOMAINE DE RECHERCHE EN 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SCIENCES DE LA SANTÉ	2 354	309	1 041	211	66	182	6 613	-	-	35	10 810
SCIENCES PURES	15 548	4 885	3 426	9 190	97	320	37 301	-	-	-	70 767
SCIENCES APPLIQUÉES	1 340	2 827	14 632	1 477	820	7 174	1 796	-	10 841	273	41 179
SCIENCES HUMAINES	13 501	2 594	3 006	1 551	1 623	539	5 265	61	-	501	28 640
LETTRES	2 803	137	235	88	72	-	-	-	-	13	3 348
DROIT	265	-	26	-	-	-	-	-	-	-	291
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	2 644	1 317	88	185	253	210	-	-	-	2 502	7 200
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	2 068	538	54	140	115	296	-	1 247	-	10	4 467
ARTS	2 519	87	124	3	-	-	-	-	-	-	2 733
ÉTUDES PLURISECTORIELLES	1 373	119	-	36	-	-	-	-	-	13	1 542
AUTRES	6 364	2 985	2 600	1 681	1 434	334	4 125	108	905	430	20 966
TOTAL	50 777	15 799	25 232	14 561	4 480	9 054	55 099	1 416	11 747	3 778	191 942

En 2003-2004, la recherche dans les domaines des sciences pures et appliquées se voyait attribuer plus de 58% du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines 24,3% (incluant les lettres, le droit, les arts, les sciences de l'éducation et de l'administration) et celle dans les sciences de la santé, 5,6% (figure 15).

¹ Source : Données provisoires transmises par les établissements à la Direction des études et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. À la différence des années précédentes, les données 2003-2004 tiennent compte de la majeure partie de la recherche interuniversitaire, y compris celle dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau.

² Montants des subventions versées par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des contreparties associées, tels que déclarés dans SIRU.

Figure 14
Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 \$)

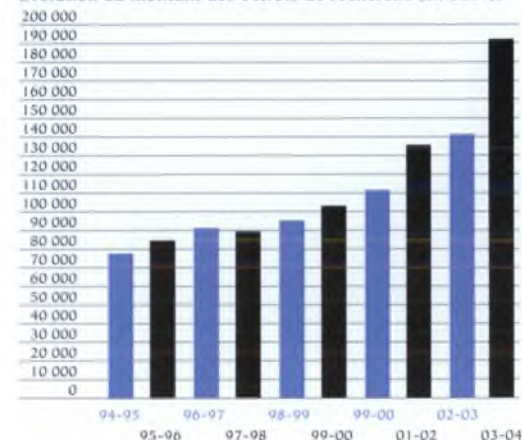
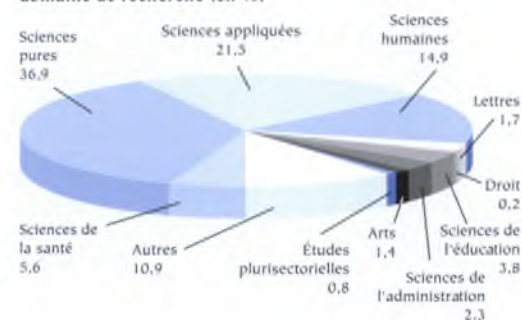


Figure 15
Répartition des octrois de recherche en 2003-2004 selon le domaine de recherche (en %)



OCTROIS 2003-2004 SELON LA CATÉGORIE D'ORGANISME EN 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FQRNT	1 864	622	1 392	994	66	232	2 052	-	440	24	7 687
FQRSC	6 269	1 089	386	325	602	57	858	215	-	124	9 925
FRSQ	660	91	284	-	18	-	491	-	3	-	1 547
SOUS-TOTAL CONSEILS PROVINCIAUX	8 793	1 803	2 062	1 319	686	289	3 401	215	443	147	19 159
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (autres)	7 209	3 859	10 882	3 687	660	2 322	11 736	817	1 647	850	43 669
CRSNG	6 235	1 863	1 585	2 521	369	517	5 751	-	2 013	482	21 336
CRSH	6 151	573	411	434	542	302	645	105	-	166	9 327
IRSC	1 788	192	259	-	282	162	1 282	-	89	13	4 068
SOUS-TOTAL CONSEILS FÉDÉRAUX	14 174	2 628	2 254	2 955	1 192	981	7 678	105	2 103	661	34 731
GOUVERNEMENT DU CANADA (autres)	12 349	3 813	5 532	4 642	1 361	2 569	23 645	57	2 476	1 315	57 759
AUTRES SOURCES EXTERNES	5 059	2 270	3 873	808	194	2 353	6 880	171	4 158	741	26 507
FIR	3 122	300	347	143	300	46	921	51	384	63	5 676
AUTRES SOURCES INTERNES	42	1 102	272	1 005	86	439	768	-	537	-	4 250
UQ ³	30	24	10	3	-	55	70	-	-	-	192
TOTAL	50 777	15 799	25 232	14 561	4 480	9 054	55 099	1 416	11 747	3 778	191 942

Les subventions des conseils provinciaux (FQRNT, FQRSC et FRSQ) représentent 10,0% de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec et ceux des conseils fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 18,1%. L'Université du Québec se voit octroyer 16,7% des subventions versées au Québec par le CRSNG et près de 25,4% de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentent 11,1% de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2003-2004 (figure 16). L'Université du Québec arrive ainsi au 4^e rang des universités canadiennes sur la base des subventions du CRSH et au 8^e rang pour le CRSNG.

Du côté des conseils provinciaux que sont le FQRNT et le FQRSC, à l'exercice terminé au 31 mars 2004, le FQRNT rapporte avoir versé plus de 34 millions de subventions, dont 22,9% allaient à l'Université du Québec. Pour le FQRSC, des 36 millions de subventions versées en 2004, près de 27,5% allaient à l'Université du Québec.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES OCTROIS EXTERNES DE RECHERCHE EN 000 \$

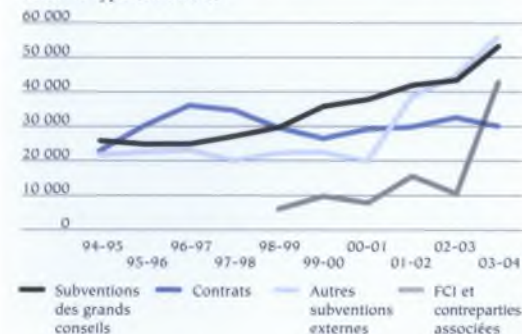
ENSEMBLE DU RÉSEAU	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04
SUBVENTIONS DES GRANDS CONSEILS ³	25 446	25 775	24 731	24 843	27 057	29 579	35 731	37 737	41 889	43 363	53 890
CONTRATS	36 587	22 850	30 171	36 056	34 672	29 584	26 476	29 146	29 831	32 528	30 046
FIC ET CONTREPARTIES ASSOCIÉES	-	-	-	-	-	5 952	9 638	7 715	15 462	10 410	41 846
AUTRES SUBVENTIONS EXTERNES	17 897	21 680	22 454	23 127	20 006	22 199	22 473	19 837	38 550	44 701	56 043
TOTAL DES OCTROIS EXTERNES	79 930	70 305	77 356	84 026	81 735	87 314	94 318	94 435	125 732	131 002	181 825

Considérant les données provisoires 2003-2004, on enregistre, cette année, une hausse de 38,8% de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Au cours de la dernière année, les subventions des grands conseils subventionnaires ont connu une augmentation de 24%.

Figure 16
Répartition des octrois de recherche en 2003-2004 selon l'organisme pourvoyeur (en %)



Figure 17
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 \$)



3 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

4 Sous le vocable « Grands conseils », sont regroupés certains conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) et provinciaux (FQRNT, FQRSC, FRSQ).

ABRÉVIATIONS

CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
FIC	Fondation canadienne pour l'innovation
FIR	Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)
FQRNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire

FONDS DE FONCTIONNEMENT EN 000 \$ AU 31 MAI 2004

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	PROGRAMMES RÉSEAU ²	TOTAL ³
PRODUITS	295 046	89 706	62 514	45 827	44 507	23 461	53 877	15 152	55 843	29 135	9 263	3 696	10 911	735 371
CHARGES	293 002	85 919	59 698	45 162	44 489	23 655	50 890	15 596	55 767	27 617	8 707	3 886	10 950	721 769
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	2 046	3 787	2 816	665	18	(194)	2 987	(444)	76	1 518	556	(190)	(39)	13 602
SOLDE DE FONDS	2 162	(18 594)	(7 769)	(6 089)	(6 556)	(5 136)	(1 841)	2 045	110	2 442	651	24	(15 753)	(54 304)
% DES CHARGES SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU	41,0	12,0	8,4	6,3	6,2	3,3	7,1	2,2	7,8	3,9	1,2	0,5	N.A.P.	100,0

En 2003-2004, les produits totaux ont augmenté de 9,0 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que pour la même période les charges augmentaient de 7,9 % (figure 18). L'exercice financier s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 13 602 000 \$. Ces résultats tiennent compte du montant forfaitaire de 8 400 000 \$ alloué par le ministère de l'Éducation pour garantir un taux de croissance minimal de la subvention de fonctionnement équivalent au taux d'indexation, soit 1,5 %. Au 31 mai 2004, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 54 304 000 \$.

RÉPARTITION EN % DES PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA SOURCE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	71,1	73,5	77,1	81,0	73,9	81,8	76,5	68,0	73,3	71,7	73,8
DROITS DE SCOLARITÉ	15,5	14,5	11,8	11,9	16,0	9,3	1,2	12,8	14,2	12,5	12,9
AUTRES ⁴	13,4	11,9	11,1	7,2	10,1	8,9	22,4	19,2	12,4	15,8	13,3

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2003-2004, cette subvention représente 73,8 % des produits totaux, par rapport à 74,0 % en 2002-2003. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits. Bien qu'en hausse de 5,9 % cette année, leur importance relative diminue, passant de 16,3 % des produits totaux en 1998-1999 à 12,9 % en 2003-2004 (figure 19).

Figure 18
Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement en 000\$

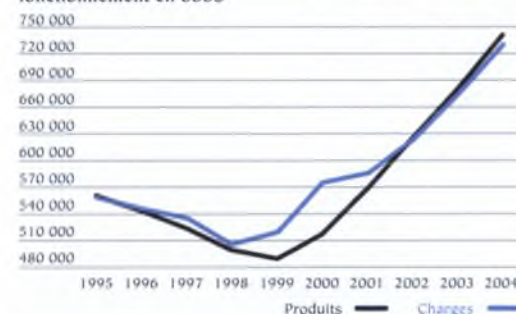
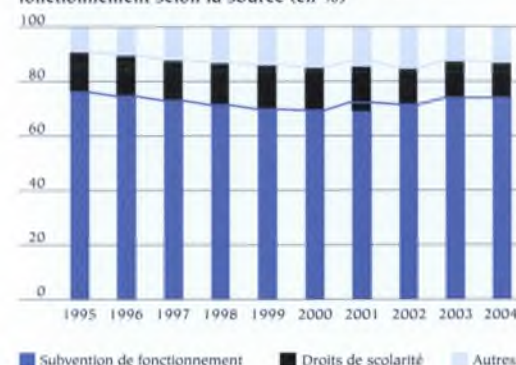


Figure 19
Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source (en %)



RÉPARTITION EN % DES CHARGES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA FONCTION (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	64,2	67,4	66,5	68,8	67,8	68,3	59,2	66,1	63,2	71,0	63,7
SOUTIEN ¹	28,5	27,4	27,5	28,1	26,1	26,0	33,5	32,8	30,5	26,1	30,3
AUTRES ²	7,3	5,3	6,0	3,1	6,1	5,7	7,3	1,1	6,3	2,9	6,0
CHARGES PAR EETP ³	11 644	12 291	14 254	14 265	12 772	18 409	N.A.P.	N.A.P.	14 447	10 311	12 889

L'Université du Québec consacre 63,2 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (figure 20). Bien que les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables, soulignons que les charges spécifiques d'enseignement et de recherche ont augmenté de 9,7 % par rapport à 2002-2003, alors que le budget consacré aux services aux étudiants a connu une augmentation de 3,7 %.

FONDS AVEC RESTRICTION EN 000 \$ AU 31 MAI 2004

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
CHARGES	61 818	12 553	12 851	8 279	3 263	9 326	44 096	2 794	11 197	3 458	203	169 838
% UTILISÉ POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE	92,8	85,0	86,3	97,0	100,0	84,0	95,2	43,8	97,7	84,8	N.A.P.	91,4

En 2003-2004, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 84 281 000 \$ et sont en hausse de 37,3 % par rapport à l'année précédente. Les produits octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 50 084 000 \$ et sont en baisse de 4,1 %. Le total des produits se chiffre à 186 410 000 \$, ce qui représente une hausse de 17,1 % par rapport à 2002-2003. Au fonds avec restriction, 91,4 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 155 282 000 \$ équivaut à une charge moyenne de 68 557 \$ par professeur.

FONDS DES IMMOBILISATIONS EN 000 \$ AU 31 MAI 2004

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL ³
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS ⁴	176 505	7 021	5 379	5 692	9 850	2 147	33 142	709	47 007	1 431	1 150	290 033
ACTIFS EN IMMOBILISATION AU 31 MAI	503 795	91 159	67 543	59 427	62 537	24 723	105 776	17 320	133 283	11 487	32 971	1 110 021

En 2003-2004, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 290 000 000 \$ et représentent 45,7 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour le réaménagement et la construction d'édifices en propriété (39,5 %), l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (57,5 %), ainsi que l'acquisition de volumes et collections (3,0 %).

Figure 20
Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction, excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)



- Source : États financiers consolidés 2003-2004 de l'Université du Québec et de ses établissements. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du siège social, du centre des services communs et des programmes réseau. Les commentaires ont été tirés en partie du Rapport du vice-président à l'administration.
 - Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et autres projets spéciaux.
 - Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des états financiers.
 - Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, et les autres produits.
 - Comprend les bibliothèques, l'audio-visuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.
 - Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.
 - Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.
 - Incluant tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.
- N.A.P.: Ne s'applique pas.



LAURENCE LABAT

L'ANNÉE 2003-2004 EST RICHE de réalisations fructueuses. La croissance du nombre d'étudiants et des projets de recherche et de création nécessite l'expansion du campus. Pour accélérer la mise en œuvre des projets immobiliers, l'Université a procédé à une émission d'obligations de 150 millions. D'ores et déjà, la construction du pavillon des Sciences biologiques et du Cœur des sciences est amorcée et le chantier progresse rapidement. De plus, une *Politique environnementale* ainsi qu'une *Politique sur l'attribution et l'utilisation des locaux* ont été adoptées. Par ailleurs, le Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE) a été mis en place. Ce programme novateur intègre des activités de soutien et des bourses pour favoriser la réussite étudiante. Enfin, l'UQAM a comblé son déficit accumulé et a maintenu, pour une deuxième année consécutive, l'équilibre budgétaire.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'Université comptait 41 095 étudiants à l'automne 2003, en hausse de 3,9 %. Les centres en région métropolitaine (Lanaudière, Laval, Montérégie, Ouest-de-l'Île) ont connu une hausse de 7,86 % des étudiants-cours.

Le programme révisé de bourses institutionnelles de cycles supérieurs se chiffre désormais à 1 170 000 \$, alors que la performance des étudiants des cycles supérieurs dans les concours externes s'est accrue de 24 %.

Le protocole de rattachement TÉLUQ-UQAM a été approuvé par les conseils d'administration des deux établissements. Le programme court en gestion du tourisme a été lancé alors que le profil rédaction et révision de textes du baccalauréat en sciences du langage a été adopté, ces deux programmes faisant l'objet d'une collaboration avec la TÉLUQ. Aux cycles supérieurs, trois diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) ont été créés alors que quatre programmes courts de deuxième cycle ont été mis sur pied.

Le nouveau Centre de formation et de recherche en enseignement supérieur (CEFRES) a tenu dix ateliers de formation en pédagogie, dont certains étaient destinés aux nouveaux professeurs des constituantes de l'UQ.

Le Bureau du recrutement, en plus de ses visites habituelles aux collèges et écoles secondaires et de ses missions en Ontario et à l'étranger, a tenu des stands dans divers salons, notamment pour rejoindre les adultes. Des ateliers ont été mis sur pied pour les conseillers en information scolaire et professionnelle (CISEP) ainsi



Les nouveaux titulaires de chaires de recherche du Canada – Frank Berninger, Denis Réale, Changhui Peng, Benoit Barbeau, Étienne Wasmer, Marie Bouchard et René Roy – entourent le recteur Roch Denis et la vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive Danielle Laberge.

que pour les immigrants et les adultes revenant aux études. Des améliorations au registrariat ont facilité, entre autres, l'accès des étudiants à leur dossier universitaire. De plus, l'implantation du logiciel RÉSULTAT, qui accélère l'entrée des notes, s'est poursuivie.

LA RECHERCHE ET LES PARTENARIATS

Le financement global de la recherche a atteint 51,1 millions, une hausse de près de 13 %, soit 46,7 millions de sources externes, dont 40,4 millions en subventions.

Deux subventions majeures d'infrastructure, de plus de 6 millions, ont été accordées au projet *Nouvelles textualités, nouvelles technologies* (NT2) ainsi qu'au projet *Les impacts des innovations sur les performances et le bien-être dans les organisations de l'économie du savoir* par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Elles sont parmi les premières à être octroyées en sciences humaines par la FCI.

En sciences humaines, l'UQAM maintient sa place parmi les universités les plus performantes au Canada. Les fonds reçus du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ont crû de 48 %. Ce succès est d'autant plus éclatant qu'il s'accompagne de deux des quatre grands travaux de recherche concertée financés par le CRSH au terme d'un concours très sélectif.



Le 13 avril 2004, lancement de la campagne Prenez position pour l'UQAM en présence notamment de Roch Denis, recteur, de Réal Raymond, président et chef de la direction de la Banque Nationale et président de cette campagne, de Pierre J. Jeanniot, directeur général émérite de l'Association du transport aérien international (IATA) et chancelier de l'UQAM et de Paul Desmarais jr, président du conseil et co-chef de la direction de Power Corporation du Canada.

L'année a aussi été marquée par la création de l'Institut des sciences cognitives et de l'Institut du patrimoine. À la suite d'une importante évaluation, le statut de onze centres de recherche a été reconduit et sept centres ont acquis le statut de centre de recherche institutionnel.

L'UQAM a accueilli sept nouvelles chaires de recherche du Canada et leurs titulaires : chimie thérapeutique (René Roy); écologie comportementale (Denis Réale); économie sociale (Marie Bouchard); marché du travail (Étienne Wasmer); modélisation environnementale (Changhui Peng); productivité forestière (Frank Berninger) et rétrovirologie humaine (Benoît Barbeau). Les octrois, qui se chiffrent à plus de 7 millions, proviennent du gouvernement fédéral, de la FCI et du ministère de l'Éducation.

Le financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) a plus que doublé, alors que le nombre de chercheurs subventionnés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a augmenté de 8 %.

Les professeurs Mara Brendgen (Département de psychologie), Robert Moreau (Département des sciences biologiques) et Marcelo Otero (Département de sociologie) sont devenus chercheurs-boursiers du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ).

Pour une quatrième année consécutive, l'UQAM s'est démarquée aux concours du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC). Une subvention triennale de 255 000 \$ financera deux nouvelles équipes en arts visuels et médiatiques et en communication.

Sous le thème La Société des savoirs, l'UQAM a accueilli 6000 congressistes au 72^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas). Dans les annales de l'Acfas, ce 72^e congrès aura été de loin le plus grand rassemblement scientifique multidisciplinaire de la francophonie.



La population étudiante s'est accrue de 3,9 % par rapport à l'année précédente. À l'automne 2003, l'UQAM comptait 41 095 étudiants.



La construction du pavillon des Sciences biologiques et la rénovation des bâtiments patrimoniaux qui constitueront le Cœur des sciences seront complétées en septembre 2005.

Les professeurs ont réalisé des contrats pour 6,8 millions avec des partenaires comme Domtar, Pfizer, le Centre Mariebourg, Hydro-Québec, Génome Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Secrétariat du Conseil du trésor, le Sénat du Canada, la Société d'habitation du Québec, Culture et communications Québec, le gouvernement du Yukon et le Service de la police de la Ville de Montréal. Cinq chaires institutionnelles ont vu le jour grâce au soutien de partenaires tels que la Banque Nationale, Métro, la Fondation du Prêt d'honneur, les Centrales syndicales FTQ, CSN et CSD, le Mouvement Desjardins, la Banque de développement du Canada, le Groupe Financier Banque Royale, le Canadien national, Rona et Alimentation Couche-Tard.

Six inventions ont été transférées à la Société de valorisation des propriétés intellectuelles, Gestion Valeo, et huit nouveaux brevets ont été déposés.

LE PERSONNEL

La convention collective des maîtres de langue du Syndicat des professeurs et professeurs (SPUQ) a été renouvelée pour quatre ans et celle avec les employées et employés de soutien

(SEUQAM) pour trois ans. La Politique sur la reconnaissance du personnel et des équipes de travail a été adoptée alors qu'un projet de politique contre le harcèlement et la violence psychologique a été élaboré.

Les membres des personnels ont récolté de nombreux prix. Parmi ceux-ci, deux professeurs ont mérité les Prix d'excellence de l'UQ, Lucie K. Morisset (Département d'études urbaines et touristiques) en recherche, et Benoît Bazoge (Département de stratégie des affaires) en enseignement, alors que Nicolas Buono, directeur des investissements, a reçu le prix Carrière.



Michel Van Schendel, professeur associé au Département d'études littéraires, a reçu le prix Athanase-David, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à un écrivain pour l'ensemble de son œuvre.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Service de l'Informatique et des télécommunications (SITel), en collaboration avec Bell Canada, a amorcé la convergence du réseau de télécommunication. L'intégration de la voix, des données et de la vidéo sur Internet est le plus important projet de cette nature en Amérique du Nord. Face à la recrudescence de virus sur le réseau Internet, le SITel a proposé une politique sur la sécurité informatique. Le Service des bibliothèques a élaboré un Plan de relance 2004-2010, La bibliothèque... où que vous soyez.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Plus de 300 étudiants ont complété une partie de leurs études à l'étranger, notamment avec l'aide des bourses à la mobilité du ministère de l'Éducation. Bénéficiant de bourses de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), onze étudiantes du baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale ont acquis une expérience pratique en Afrique.

Parmi les nombreux projets, deux exemples de réseautage international retiennent l'attention. Le projet CYBERDIDAC, élaboré par Philippe Jonnaert, professeur au Département de mathématiques, en collaboration avec le Service de l'audiovisuel, met en réseau virtuel une dizaine d'établissements de formation francophones. Ce projet est soutenu par le Fonds francophone des inforoutes et l'AUF. Grâce à l'initiative de Anne Fortin, professeure au Département des sciences comptables, un consortium nord-américain permettra aux étudiants du baccalauréat en sciences comptables de compléter un trimestre dans une université partenaire aux États-Unis ou au Mexique. Ce programme est subventionné par Ressources humaines et développement des compétences Canada.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'UQAM a lancé la campagne majeure de développement la plus importante de son histoire, soutenue par la campagne publique *Prenez position*, qui a connu un succès retentissant. En mai, l'UQAM a accueilli plus de 6000 congressistes au 72^e Congrès de l'Acfas, un record. Ce grand rassemblement de chercheurs a mobilisé de façon exemplaire toute la collectivité universitaire. Enfin, l'UQAM a adopté sa *Politique linguistique*, affirmant son identité d'université publique francophone, sa mission d'ouverture et d'accessibilité et son désir de relever les défis de l'internationalisation.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Réaffirmant ses engagements, l'UQAM va mener à terme le chantier du Complexe des sciences et compléter l'alliance TÉLUQ-UQAM. De plus, elle veut mettre résolument le cap sur la revalorisation de l'enseignement en favorisant un meilleur équilibre entre l'enseignement et la recherche, ses deux missions fondamentales. Le développement des cycles supérieurs et celui de la recherche-crédation demeurent des objectifs de premier plan. Les outils de planification institutionnelle seront mis à la disposition des unités. Enfin, l'UQAM procédera au renouvellement des systèmes d'information de gestion, qui nécessitera des investissements importants et l'appui de toute la collectivité universitaire. Outre ces projets cruciaux, la campagne de développement, déjà bien engagée, va se poursuivre.

Roch Denis, recteur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DIRECTION

PIERRE J. JEANNIOT, chancelier / ROCH DENIS, recteur / CLAUDE-YVES CHARRON, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique / DANIEL CODERRE, vice-recteur à la recherche et à la création / JACQUES DESMARAIS, vice-recteur à la planification et à la vie étudiante et secrétaire général / DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive / CAROLE LAMOURELIX, vice-rectrice aux études / MAURO F. MALSERVISI, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives / PIERRE PARENT, vice-recteur aux affaires publiques et au développement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : RICHARD GUAY, administrateur et conseiller de société, Groupe Métior

Membres : DIANE BERTHELETTE, professeure / ROCH DENIS*, recteur / JACQUES DESMARAIS*, vice-recteur à la planification et à la vie étudiante et secrétaire général / RICHARD DESROSIERS*, directeur de département / JACQUES GIRARD*, consultant, Corporation Sun Media / DANIELLE LABERGE*, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive / BENOIT LABONTÉ, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain / ALAIN LALLIER*, ex-directeur général, Cégep du Vieux-Montréal (retraité) / PIERRE LAMPRON, président, Les films TVA / HENRI LELION, chargé de cours / SIEGFRIED MATHELET*, étudiant / LUCIE ROBERT, professeure / RENÉ ROY, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec / DOMINIQUE VACHON, ex-vice-présidente, Financière du Québec

Ont également siégé en cours d'année : MICHÈLE DUBREUIL*, notaire et conseillère juridique, Notaire Dubreuil et Leblanc / FRANÇOIS LIMOGES, étudiant

Secrétaire : JOHANNE FORTIN, directrice, Secrétariat des instances

En cours d'année, DANIEL HÉBERT a également agi comme secrétaire alors qu'il était directeur du Secrétariat des instances ainsi que PIERRE PARENT, alors qu'il était secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive

Membres : JEAN P. BOUCHER, directeur de département / ANDRÉ F. CHARETTE, directeur de département / LOUIS CHARBONNEAU, professeur / JEAN-FRANÇOIS CHARTRAND, étudiant / JOËLLE CLÉMENT, étudiante / DANIEL CODERRE, vice-recteur à la recherche et à la création / ROCH DENIS, recteur / MARIE-ANDRÉE DUPONT, étudiante / LOUISE GAVARD, chargée de cours / JEAN-PHILIPPE GINGRAS, étudiant / FÉLIX HINOJOSA, étudiant / PIERRE JASMIN, professeur / CLAUDETTE JODOIN, registraire / BENOIT LACOURSIÈRE, étudiant / MARC LAGANA, directeur de programme de 1^{er} cycle / CAROLE LAMOURELIX, vice-rectrice aux études / ANNE LEGARÉ, professeure / FRANCE L'HÉRALT, agente à la gestion technique / LANGIS MADGIN, chargé de cours / CHARLES PERRATON, directeur de programme de 2^e cycle / THÉRÈSE SAINT-GELAIS, chargée de cours / HUGUETTE VARIN, attachée d'administration / LUCIE VILLENEUVE, chargée de cours

Ont également siégé en cours d'année : ROBERT COMEAU, directeur de programme de 1^{er} cycle / RENÉE JOYAL, professeure et les étudiants JONATHAN ASPIREAU-MASSÉ, SAMI BOUALLEGUE, HUGO DUCHARME, PATRICE HOULE et ÉTIENNE POITRAS

Secrétaire : JOHANNE FORTIN, directrice, Secrétariat des instances

En cours d'année, DANIEL HÉBERT a également agi comme secrétaire alors qu'il était directeur du Secrétariat des instances ainsi que PIERRE PARENT, alors qu'il était secrétaire général.

* Membre du Comité exécutif



RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR, l'UQTR a su garder l'extraordinaire élan qui, depuis l'année 2000, lui a permis de réussir plusieurs nouvelles percées en formation et en recherche et d'accroître sa population étudiante.

On ne pouvait espérer plus digne façon d'honorer le 35^e anniversaire de fondation : la récolte de l'année fut abondante et la confection du *Plan stratégique 2004-2007* fut menée à bon port. La communauté universitaire y a étroitement participé et un comité international d'experts a été mis à contribution, ce qui est une première dans nos universités. L'UQTR s'en trouve aujourd'hui renforcée, prête à aller de l'avant avec un projet rassembleur qui affirmera davantage sa personnalité et ses forces. Cette pièce magistrale couronne de belle façon le vent de renouveau qui a marqué la présence de Claire V. de la Durantaye à la barre de l'UQTR de juin 1999 à juin 2004.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En croissance pour une troisième année consécutive, la population étudiante s'est établie à 6901 en équivalence au temps plein, ce qui représente une hausse de 6,4 %. Parmi les 2172 nouveaux diplômés décernés depuis la recension de mai 2003, il faut saluer les neuf premières diplômées du baccalauréat en pratique sage-femme et le tout premier détenteur du DBA en administration. D'excellentes nouvelles ont aussi répondu aux aspirations de l'UQTR : le ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid, a autorisé le programme de doctorat de premier cycle en podiatrie et, au terme de la comparution de l'UQTR devant la Commission canadienne d'agrément, l'accréditation du doctorat de premier cycle en chiropratique a été pleinement réaffirmée. L'UQTR a en outre fait son entrée à l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGÉE) parrainé par la société Hydro-Québec. Trois nouveaux DEC-BAC ont aussi vu le jour dans les collèges de la région, soit en marketing, en biochimie-biotechnologie, et en sciences



Richard Boucher,
président du conseil
d'administration de
l'UQTR.



Claire V. de la
Durantaye, rectrice
de l'UQTR (1999-
2004).

Maquette du bateau-laboratoire : nouveau navire de recherche de type catamaran, pour la recherche limnologique sur le fleuve Saint-Laurent, dont le responsable est le professeur Pierre Magnan, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie des eaux douces.

infirmières, et un nouveau DESS en mathématiques et informatique appliquées a été créé. L'année s'est terminée sur une note des plus positives, avec la finalisation des ententes permettant l'ouverture, à l'automne 2004, du baccalauréat en sécurité publique, de même qu'avec l'accueil à l'UQTR, en partenariat avec le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, de 24 étudiants de l'Université de Montréal en formation préparatoire à la médecine.

Plusieurs nouvelles réalisations à l'aide des TIC sont aussi venues épauler l'activité académique, notamment : 19 activités de médiatisation de cours, l'offre d'un nouveau cours en ligne en pâtes et papiers et la création d'un portail mettant en vitrine chacun des cours de l'UQTR. Sous l'angle des services, l'admission en ligne des étudiants est chose faite, une nouvelle architecture visuelle du site Web a été réalisée, et les titres de la collection des périodiques accessibles en ligne à la bibliothèque ont doublé pour atteindre les 14 000.

LA RECHERCHE

Les professeurs se sont distingués, en décrochant des octrois dépassant les 13 millions, soit leur deuxième meilleure performance après celle de l'année dernière (14,7 millions). L'Université a poursuivi le développement de chaires de recherche dans ses créneaux d'excellence. Une nouvelle chaire de recherche du Canada portant sur l'enfant à risque et ses milieux de vie a été attribuée à la professeure associée Diane Saint-Laurent. L'excellence scientifique a été au cœur d'une journée dédiée à la recherche, soulignant l'effort soutenu des professeurs. À cette occasion, les professeurs Rollande Deslandes (sciences humaines et sociales) et Pierre Magnan (sciences pures) ont été les tout premiers récipiendaires du Prix d'excellence en recherche de l'UQTR. La professeure Hélène Marcotte a pour sa part mérité le Prix institutionnel d'excellence en enseignement. Des colloques, tels le 7^e Symposium québécois de recherche sur la famille, celui sur les piles à combustible et l'hydrogène, celui sur l'intégration scolaire et celui sur la relève en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, ont montré le dynamisme de la recherche à l'UQTR.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'année fut marquée par une présence accrue de l'UQTR dans le milieu régional et par des hommages institutionnels à des partenaires.

L'adaptation continue des services offerts dans les centres de cours a résulté en une augmentation de 50 % des inscriptions de la population hors campus. Parmi les innovations, il faut souligner la création du Centre universitaire PME du Centre-du-Québec. Sous le leadership de l'Institut de recherche sur les PME, ce centre, basé à Drummondville, offrira, dès l'année 2004-2005, des activités de formation continue et de recherche en lien avec les défis des entreprises. Une autre réalisation digne de mention est le lancement du portail ÉduTic qui permettra un meilleur maillage de l'UQTR avec les principaux acteurs du monde de l'éducation.



Une partie des membres du comité organisateur du Congrès mondial des étudiants en chiropratique.

L'importance des liens institutionnels avec le milieu a aussi été célébrée en décembre 2003 lors de la clôture de la deuxième campagne majeure de la Fondation de l'UQTR. En présence des partenaires, des dons atteignant 18 millions ont été dévoilés, ce qui représente un dépassement de 20 % de l'objectif de la campagne. Bernard Lemaire, président de la société Cascades, qui a orchestré cette campagne, a été désigné pour recevoir un doctorat honorifique.

D'autres partenaires ont aussi été honorés lors de l'attribution annuelle des distinctions honorifiques de l'Université, à savoir le groupe des commissions scolaires de la région (Prix du partenariat), Louise Gagnon-Gaudreault et Jean Fournier (Prix de l'UQTR), Normand Bourassa (Diplôme d'honneur) et le Dr Norio Murata (doctorat *honoris causa*).

LE PERSONNEL

Plusieurs événements rassembleurs de la communauté universitaire ont évoqué le 35^e anniversaire de fondation de l'UQTR, notamment la rencontre du 19 mars 2004 en présence de dignitaires de l'Université du Québec et d'artisans de la



Lancement du portail ÉduTIC : André Paradis, vice-recteur aux services académiques et aux technologies, Jean-Claude Thibault, président du Fonds Laprade, Jean Loïselle et Jean-Marie Miron, professeurs au Département des sciences de l'éducation, et Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR.

Les étudiants qui ont participé au lancement du volet universitaire du programme DEC-BAC en formation infirmière intégrée ont assisté à une simulation de crise cardiaque.

région. À l'hiver, l'attention s'est momentanément tournée sur les travaux du comité paritaire créé en début d'année, afin d'étudier la pertinence pour l'UQTR d'organiser sa vie académique selon le mode des facultés. La consultation tenue auprès des professeurs n'a toutefois pas permis de donner suite au projet recommandé par le comité. L'Université s'est par ailleurs dotée, en mai 2004, d'une politique sur le harcèlement psychologique au travail.

Au conseil d'administration, un nouveau président a été nommé en février 2004 en la personne de Richard Boucher.

L'UQTR a décerné des distinctions honorifiques à sept membres de la communauté universitaire : Robert Beaudoin, Gilles Beaudry, Claude Dumas et Éloi Marchand (Médaille de l'UQTR), René Hardy et Pierre-André Julien (Éméritat), et Winston Chan, (prix Vie étudiante).

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La situation financière de l'établissement s'est globalement améliorée. Après que le déficit fut abaissé à 1,2 million en 2002-2003, le budget révisé de l'année 2003-2004 a pu être établi à quelque cent mille dollars près du déficit zéro. Les états

financiers montrent un surplus, dû à une meilleure pondération du taux moyen de financement des clientèles selon les disciplines, ainsi qu'à des ajustements de subventions en fin d'année.

Au chapitre des installations physiques, plusieurs chantiers de construction ont été autorisés en fin d'année : l'ajout d'un nouvel étage au pavillon Albert-Tessier, l'érection d'un nouveau pavillon de laboratoires qui abritera le Centre intégré de formation et de recherche en pâtes et papiers, l'aménagement d'un terrain de soccer à surface synthétique et l'agrandissement du Centre d'activités physique et sportive.

L'UQTR a aussi institué un programme de soutien financier à tous les étudiants de cycles supérieurs inscrits à temps complet, leur garantissant une aide financière pouvant atteindre 2000 \$ à la maîtrise et 7500 \$ au doctorat.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

De nouveaux projets ont contribué à accentuer la mobilité des personnes, des savoirs et l'aide au développement. Une entente chapeautée par le Consortium institutionnel de développement international et de coopération (CIDIC) de la région, a été



Lancement de la Chaire de recherche sur l'enfant à risque et ses milieux de vie. Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR, Diane St-Laurent, professeure titulaire de la chaire de recherche, Hélène Chalifour Sherrer, ministre du Patrimoine canadien, et René Durocher, directeur exécutif du Programme des chaires de recherche du Canada.

paraphée avec le Gabon en vue d'appuyer la réforme générale d'enseignement technique dans ce pays. L'UQTR s'est de plus associée au Groupe ESIG (École supérieure internationale de gestion), en vue d'explorer la faisabilité d'offrir son MBA au Maroc. En vertu d'une entente avec le Centre de recherche publique Henri-Tudor, l'UQTR est aussi au cœur de l'offre sur son campus d'une formation sur mesure en gestion des PME à l'intention d'étudiants du Luxembourg. Enfin, 74 étudiants de l'UQTR se sont prévalus du programme de bourses d'études de court séjour à l'étranger du ministère de l'Éducation.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'Université a eu l'honneur d'être l'hôte du 23^e Congrès mondial des étudiants en chiropratique, ainsi que de la 14^e édition des Jeux de génie. À deux reprises, elle s'est présentée aux audiences de la Commission parlementaire de l'Éducation, la première, à l'automne 2003, pour faire rapport de sa performance, et la seconde, à l'hiver 2004, afin de témoigner du défi de croître en région, dans le cadre de l'étude sur l'accessibilité, la qualité et le financement des universités québécoises. Il faut mentionner, par ailleurs, l'accréditation ministérielle de l'Association générale des étudiants (campus) et de l'Association des étudiants hors campus.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La communauté universitaire se met en mode « projet », afin de concrétiser les orientations du Plan stratégique 2004-2007. Avec la maturité de ses 35 ans, l'UQTR entreprend une nouvelle étape de croissance, axée sur la réalisation de projets intellectuels multidisciplinaires et interdépartementaux et sur la mise en valeur de ses forces à l'échelle régionale, nationale et internationale.

André Paradis, recteur par intérim

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DIRECTION

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / RENÉ GARNEAU*, vice-recteur à l'administration et aux finances / DANIEL MCMAHON, vice-recteur à l'administration et aux finances / ANDRÉ PARADIS, vice-recteur associé aux services académiques et aux technologies / ANDRÉ G. ROY, vice-recteur aux ressources humaines / LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e) : LOUISETTE LORD-BOLDUC*, gynécologue consultante / RICHARD BOUCHER*, ingénieur, directeur général Abitibi-Consolidated inc., division Belgo

Membres : SYLVAIN ALLARD, vice-président aux affaires corporatives, Signaflex inc. / LOUISETTE BERNARD, chargée de cours / JEAN-CLAUDE BERNATCHEZ*, professeur / PIERRE-ANDRÉ DESCHÈNES, entrepreneur-conseil / LOUISE DESHAIES*, pharmacienne propriétaire, Gestion P. L. Deshaies inc. - Chaîne Jean-Coutu / DANIEL DÉSILETS*, diplômé, président-directeur général, Groupe Buromax inc. / CLAIRE V. DE LA DURANTAYE*, rectrice / GILLES DONTIGNY, vice-président à la fabrication, Kruger inc. / RENÉ-PAUL FOURNIER*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / DANIEL FRANCOEUR, étudiant / RENÉ GARNEAU*, vice-recteur à l'administration et aux finances / JEAN-PIERRE GAUDETTE*, retraité, Kruger inc. / CLAUDE G. GENEST, professeur / LUCIE GUILLEMETTE, professeure / DANIEL MCMAHON*, vice-recteur à l'administration et aux finances / PASCALLE I. NADEAU*, étudiante / JULIE PELLETIER, directrice générale, Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Haut-St-Maurice / CLAUDE ST-CYR, directeur général, Cégep de Drummondville / LOUISE TRUDEL, directrice générale du Collège Shawinigan

Secrétaire : LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice

Membres : CLAUDE ARBOUR, doyen des études de premier cycle / SYLVIE AUGER, chargée de cours / YVES BOURASSA, étudiant / MYRIE BROUSSEAU, étudiante / GUY CHARPENTIER, professeur / MARIE-CLAUDE DENIS, professeure / ODETTE DOYON, professeure / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / LUCIE GUILLEMETTE, professeure / DENIS LAMY, chargé de cours / MARIE-ÈVE LANDREVILLE, étudiante / HÉLÈNE LAROCHE, étudiante / CHARLES LEROUX, étudiant / ROBERT MAGER, professeur / DENIS MAYRAND, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche / LAICE NDOMBI, étudiant / JULIE O'SHAUGHNESSY, étudiante / BENOÎT-MARIO PAPILLON, professeur / JEAN-FRANÇOIS PERREAULT, étudiant / RICHARD PURDY, professeur / MACK ST-LOUIS, professeur / BRIGITTE VEILLEUX, étudiante / LOUISE VERREAU, chargée de cours / ISABELLE VIVIERS, étudiante

Secrétaire : LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

Michel Belley, recteur



LA POURSUITE D'UNE GESTION RIGOREUSE et efficace a permis à l'UQAC de dégager un surplus, une année plus tôt que prévu au contrat de performance avec le ministère de l'Éducation, ce qui renforce sa capacité de remplir sa mission d'enseignement et de recherche.

Toutes les actions entreprises par la communauté universitaire ont porté fruit et ont favorisé le goût du dépassement du personnel. C'est avec cette énergie en constante mouvance que l'UQAC entend ainsi accompagner ses étudiants vers le succès académique et la réussite personnelle avec l'appui toujours constant de l'ensemble de la communauté.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2003, l'UQAC comptait 6608 étudiants, dans 169 programmes, sur le campus et dans ses quatre centres d'études. Il s'agit d'une légère augmentation d'un peu plus de 1 %. Pour une deuxième année, ce sont les programmes de cycles supérieurs qui connaissent les progressions de clientèle les plus importantes.

Au premier cycle, l'année a été marquée par l'avènement du baccalauréat en ingénierie de l'aluminium. Mentionnons également l'ajout d'un cheminement intégré en sciences infirmières et la

L'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Chicoutimi, a décerné un doctorat honoris causa à Gaston L. Tremblay, fondateur de Place du Royaume. Monsieur Tremblay, se joint de la sorte à un groupe très sélect de 17 hommes et femmes qui ont favorisé le développement de l'Université et qui, par le fait même, ont façonné une partie du Saguenay —Lac-Saint-Jean. M. Tremblay est entouré du recteur, Michel Belley, de sa fille Annick Tremblay, et du président par intérim de l'Université du Québec, Jacques Plamondon.

modification du cheminement en formation initiale pour permettre un continuum de formation CEGEP-UNIVERSITÉ. Trois programmes courts ont été créés : Intervention en apprentissage d'une langue autochtone, Études bibliques et Intervention rituelle et symbolique.

Aux cycles supérieurs, l'UQAC a amorcé l'évaluation de ses programmes avec le doctorat en ressources minérales (UQAC-UQAM) et le doctorat en développement régional (UQAC-UQAR). Par ailleurs, elle a complété la mise à jour du doctorat en psychologie, des maîtrises en ingénierie, en études et interventions régionales, en gestion des organisations, et en administration des affaires - MBA pour cadres, ainsi que du DESS en éco-conseil.



LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

La fréquentation aux concours des grands conseils subventionnaires est en augmentation depuis quelques années. Cette année, près de 80 devis ont été soumis aux organismes canadiens et québécois, soit 65 % de plus que l'an dernier.

La professeure Élisabeth Kaine a obtenu 1 million du programme Alliance de recherche Universités – Communautés (ARUC) du Conseil de recherches en Sciences humaines du Canada, pour le projet *Le design et la culture matérielle; développement communautaire et cultures autochtones*.

De nouvelles unités de recherche ont vu le jour. La Chaire en éco-conseil a été inaugurée en novembre 2003 et le professeur Claude Villeneuve en assume la direction. L'UQAC accueille maintenant le Centre de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE), ce qui a pour effet de favoriser l'intégration des activités dans ce créneau de recherche. Deux nouveaux groupes de recherche ont été constitués, soit le Groupe de recherche universitaire sur la séparation solide-liquide (GRuSSL) et le Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois (GRTB). Des professeurs de divers départements se sont réunis pour structurer davantage leur recherche, donnant ainsi naissance au Laboratoire de développement de logiciels (LDL) et au Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP).

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Le Service de formation continue (SFC) a connu une croissance soutenue en formation, en aide-conseil, et en recherche et développement. À sa troisième année, il est parvenu à un excellent rythme de croisière.

Douze midi-conférences et activités spéciales présentant des entrepreneurs de la région et du Québec ont été organisés par le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC). Cinq ateliers d'information et de perfectionnement ont été offerts aux entrepreneurs et intervenants socio-économiques de la région. Le CEE-UQAC a été impliqué dans une dizaine d'activités différentes du milieu, dont le Concours québécois en entrepreneurship, le Comité STAU/Jeunesse du CLD de la Ville de Saguenay et le Réseau Trans Al. En mai dernier, le financement du CEE-UQAC a été renouvelé pour trois ans. D'ici là, il redoublera d'efforts pour favoriser et stimuler l'esprit entrepreneurial au sein des communautés universitaire, collégiale et régionale.

LE PERSONNEL

On dénombre plus de 500 employés dont 239 professeurs. À ceux-ci s'ajoutent quelques centaines de chargés de cours et superviseurs de stage. En 2003-2004, l'UQAC a souligné le départ à la retraite de 18 employés. Elle a signé avec le Syndicat des professeurs et des professeurs une convention collective qui lie les parties jusqu'en 2009.

L'UQAC a mis en place des mécanismes d'accueil et d'intégration du personnel enseignant. Des rencontres des nouveaux professeurs, un guide d'accueil des chargés



Étudiantes et étudiants à l'UQAC.

de cours et la disponibilité de fonds de recherche pour les nouveaux professeurs figurent parmi les mesures concrètes de soutien et de reconnaissance.

Le mandat de secrétaire général de Martin Côté a été renouvelé pour cinq ans. Il s'agit pour lui d'un troisième mandat. Le mandat de Ghislain Bourque au poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a également été renouvelé.

André Dorion a été nommé vice-recteur à l'administration et aux finances pour cinq ans. Mario Bélanger a été nommé doyen des études de premier cycle pour quatre ans. Stéphane Aubin a été nommé doyen de la gestion académique pour quatre ans.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Dans le cadre du 4^e Concours de la Fondation canadienne pour l'innovation, trois projets d'infrastructures ont fait l'objet d'un financement conjoint des gouvernements fédéral et provincial. Ce financement s'inscrit dans un projet global de 6 millions.



Mélanie Lavoie, une étudiante au baccalauréat en administration a été choisie l'une des 27 récipiendaires des Bourses d'études internationales Exportation et développement Canada (EDC) 2003. Elle est la seule étudiante au premier cycle dans tout le réseau de l'Université du Québec à avoir mérité cet honneur. La bourse de Mme Lavoie est d'un montant de 5000 \$ et est assortie d'un stage de quatre mois à EDC, ce qui porte la valeur totale de la bourse à environ 14 000 \$.

Il est destiné au développement de l'infrastructure de télécommunication pour la recherche; au développement du fichier BALSAC: jumelage, reconstitution et validation des lignées familiales québécoises pour l'étude des maladies génétiques multifactorielles; à l'acquisition d'équipements et à l'ajout d'espace pour l'étude des interfaces glace-matériaux. On retrouve également deux projets d'infrastructures financés par la FCI au Fonds de relève: bateau de recherche pour l'étude des ressources halieutiques et des grands écosystèmes aquatiques de la zone boréale; équipements de mesures spectro-radiométriques et d'analyse géospatiale pour l'étude des paramètres biophysiques des écosystèmes terrestres.

L'Université a reçu 1 million pour le développement de la Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche (FER) dans la réserve faunique des Laurentides, ce qui permettra de compléter et de moderniser l'infrastructure présente et d'y installer de nouveaux équipements scientifiques.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAC poursuit la délocalisation d'une vingtaine de programmes d'enseignement en partenariat avec des universités privées et publiques au Maroc, au



Simon Poirier, étudiant au baccalauréat en sciences comptables, que l'on voit ici en compagnie du recteur, Michel Belley, s'est mérité les bourses les plus importantes octroyées aux étudiants de 1^{er} cycle à travers le Canada. Il a en effet obtenu une des quatre bourses offertes aux étudiants canadiens par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) (9000 \$ par année, renouvelable pour trois ans), en plus de se mériter une des 100 bourses du millénaire offertes par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (5000 \$ par année, renouvelable pour un an).



Isabelle Lemay, professeure en sciences comptables a obtenu le Myosotis de Collaborateur de l'année dans le cadre du 14^e gala Reconnaissance de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA). Représentante universitaire de l'Ordre des CMA à l'UQAC depuis deux ans, elle a participé activement aux démarches qui ont mené à l'accréditation du programme de baccalauréat en sciences comptables de l'UQAC par CMA Canada.

Liban, au Brésil, en Chine, au Sénégal et en Colombie. Au Maroc, au Liban et au Brésil, les ententes ont été renouvelées pour des périodes de quatre à cinq ans. En Colombie, une cohorte de 45 étudiants de la maîtrise en gestion des organisations a débuté au printemps 2004. Au Sénégal, une première cohorte de ce programme est en cours.

En Chine, cinq ententes supplémentaires ont été conclues et signées dans les villes de Wuhan, Hangzhou, Chongqing, Beijing et Chang'an. En mai 2004, l'UQAC a reçu les dirigeants de l'Université de Technologie de Tianjin et de l'Université de Technologie de Guizhou ainsi que 31 étudiants chinois qui ont obtenu leurs diplômes de maîtrise en gestion de projet. Soulignons aussi la réussite de 39 étudiants brésiliens du programme de maîtrise en éducation à l'Universidade do Estado da Bahia (UNEB).

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le vingtième anniversaire du Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) a été souligné d'une manière toute spéciale à l'automne 2003, par un colloque avec la présentation de 22 communications de membres actuels et anciens. De plus, cet anniversaire a donné lieu à la publication d'un volume (*Le GRIR 20 ans de recherche et d'intervention pour le développement local et régional*) qui regroupe 23 articles déjà parus ou inédits.

F.P.L. Pharma a obtenu une aide financière du gouvernement fédéral pour accélérer les travaux de recherche sur le traitement des cancers du sein et du poumon. Les chercheurs principaux de ce projet sont les professeurs Jean Legault et André Pichette. F.P.L. Pharma est une société biopharmaceutique qui fabrique et commercialise de nouveaux médicaments et des ingrédients actifs à partir de molécules d'origine végétale à des fins thérapeutiques, curatives, préventives ou diagnostiques.

Le Laboratoire international des matériaux antigivre a instauré un système de qualité enregistré par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) selon ISO 9001. Les activités couvertes par le certificat d'enregistrement sont l'homologation et l'évaluation des fluides dégivants et antigivre pour aéronefs et la gestion de



Cynthia Bergeron, étudiante à la maîtrise en interventions régionales et diplômée du baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC, a mérité le prix Avenir arts, lettres et culture au gala Forces AVENIR 2004 pour son projet intitulé Créations de femmes. C'est grâce à une bourse de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qu'elle a réalisé ce projet au Centre de détention de Bamako, au Mali.

projets de recherche commandités. Ce certificat couronne un travail échelonné sur une période de deux ans.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les changements organisationnels des dernières années ont permis à l'UQAC de redéfinir ses liens avec le réseau UQ sur la base d'une plus large autonomie, que ce soit dans ses rapports financiers avec le ministère de l'Éducation ou encore pour sa participation aux grands débats sur l'ensemble des politiques affectant le monde universitaire.

Avec le maintien d'une gestion serrée et la participation active des hommes et des femmes qui composent sa communauté, le modèle UQAC continue de faire ses preuves et il faut en reconnaître l'originalité. Tous, nous allons faire les choix nécessaires pour assurer les acquis de l'Université et en permettre le développement. C'est avec fermeté que nous poursuivrons ce travail avec nos partenaires privés et gouvernementaux afin d'offrir ce qu'il y a de mieux à nos étudiants et à nos professeurs-chercheurs.

Michel Belley, recteur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

DIRECTION

MICHEL BELLEY, recteur / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / ANDRÉ DORION, vice-recteur à l'administration et aux finances / MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e) : MICHEL BELLEY*, recteur

Membres : NICOLE BLUTEAU, vice-présidente FTQ / GERMAINE BOLDUC, chargée de cours / DOMINIQUE BOUCHARD*, directeur, usine Alma, Alcan International / LAVAL BOULIANNE, comptable agréé / GILLES GAGNON*, professeur / GHISLAIN BOURQUE*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / ANDRÉ DORION*, vice-recteur à l'administration et aux finances / JEAN-GUY HUDON, professeur / ÉRIC LABERGE, étudiant / JEAN LÉFEBVRE, directeur général, Cégep d'Alma / FRÉDÉRIC SIMARD*, étudiant / FRANCINE TREMBLAY, diplômée de l'UQAC / RICHARD VÉZINA, professeur

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : MICHEL BELLEY, recteur

Membres : NICOLE BOUCHARD, professeure / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / GEORGES CANTIN, étudiant / CAROLE DION, professeure / MUSTAPHA ÉLAYOUMI, chargé de cours / MARTIN FILION, étudiant / GABRIEL FORTIER, professeur / CLAUDE GOUDREAU, étudiant / GILLES IMBEAU, doyen des études de premier cycle / BRAHIM MEDDEB, professeur / LOUIS MERCIER, étudiant / VINCENT MORIN, professeur / GUY OUELLET, professeur / FÉLICIA PIVIN, étudiante / SUZIE ROBICHAUD, doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche

Secrétaire : MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

Michel Ringuet, recteur



DES PRIX PRESTIGIEUX REMPORTÉS autant par nos professeurs que par nos étudiants. Une augmentation substantielle des budgets de recherche. De nouveaux visages dans la direction et le personnel. L'adoption d'un plan d'orientation stratégique. L'année fut donc des plus fébriles.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Le nombre d'inscriptions est en hausse de 9 %. Nous avons lancé un doctorat en biologie, extension d'un programme de l'UQAM, et inauguré un doctorat en lettres, offert conjointement avec l'UQAC et l'UQTR. Des protocoles DEC-BAC ont été signés avec sept cégeps en sciences infirmières, ainsi qu'en informatique avec le Cégep de Matane et en biologie et en chimie avec le Cégep de Lévis-Lauzon. Nos programmes en génie et en gestion de projet ont obtenu de nouvelles accréditations professionnelles.

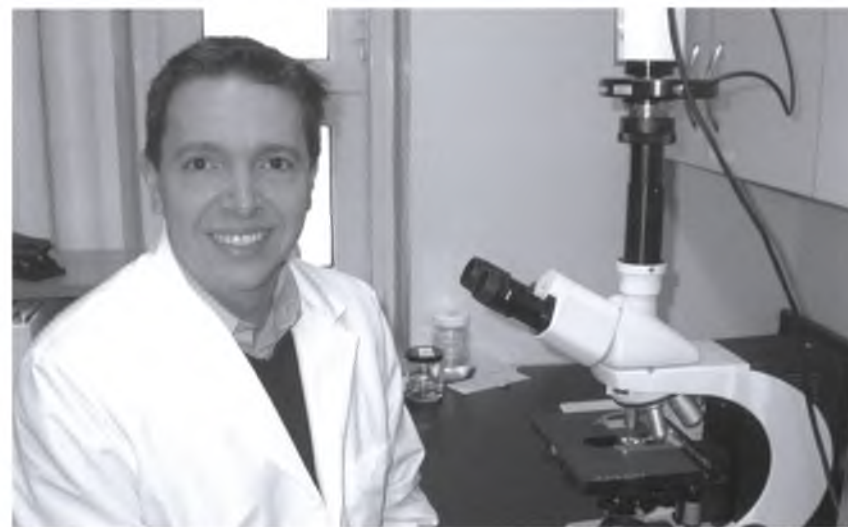
Un prix Forces AVENIR pour Marie-Claude Gaudet, en compagnie du ministre de l'Éducation Pierre Reid et de l'animateur Gregory Charles.



Lors de la cérémonie de collation des grades, nous avons remis des médailles de la Gouverneure générale à Sophie Breton (océanographie) et Danick Gallant (chimie) alors que Marie Lagier (gestion des ressources maritimes) a reçu le Prix du Lieutenant-gouverneur.

Le Prix québécois de la relève scientifique en enseignement secondaire a été remis à une équipe en éducation; Majella Simard et Marcel Méthot, diplômés au doctorat en développement régional, ont reçu deux des cinq Prix de l'Institut de recherche en économie contemporaine; Sophie Breton (biologie) a été choisie parmi les femmes de l'année par le magazine *Elle Québec*; Anick Fortin (enseignement) a obtenu la bourse Écrivains de demain au Salon du livre de Rimouski; Geneviève Therriault (enseignement) a présenté la meilleure communication en didactique à l'Acfas; Caroline Dupont (chimie) et Stéphane Valois (gestion de la faune) ont reçu des prix pour la qualité de leurs affiches; enfin, Patricia Michaud (sciences comptables) fait partie des 50 meilleurs comptables agréés en devenir au Canada.

Une grande fierté pour l'UQAR : le professeur Richard Cloutier a été nommé « Scientifique de l'année 2003 » par Radio-Canada.



Grâce aux généreux donateurs, la Fondation de l'UQAR a remis pour plus de 160 000 \$ en Bourses d'excellence au 1^{er} cycle et plus de 120 000 \$ aux 2^e et 3^e cycles. La CSDT-PME a également fourni des bourses et des projets-stages en entreprises à des étudiants en sciences. Cinq de nos étudiantes ont obtenu des Bourses du millénaire.

Enfin, le théâtre a été très populaire, avec différentes pièces montées par des étudiants en éducation et en histoire. Un Club de marketing a été mis sur pied par des étudiants en administration.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Les octrois alloués de recherche ont atteint 11,4 millions, une augmentation de plus de 30 %.

L'UQAR compte maintenant neuf chaires de recherche, avec l'ajout de trois : deux chaires de recherche du Canada, en développement régional, dirigée par David Doloreux, et en aquaculture, par Réjean Tremblay, ainsi que la Chaire en transport maritime du Québec, dont le titulaire est à venir.

Un protocole a été signé avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le domaine des biomolécules marines en Gaspésie. Une subvention du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche vise à installer un laboratoire à la Forêt d'enseignement et de recherche de Macpès.

Des investissements du gouvernement fédéral permettent à l'ISMER d'établir un Laboratoire des techniques radioisotopiques appliquées aux sciences de l'environnement ainsi qu'un Laboratoire de chimie marine. Des chercheurs et des étudiants de l'ISMER ont participé à deux importantes missions dans le Grand-Nord.

Des développements se poursuivent sur l'énergie éolienne, par exemple, la mise au point d'une technologie pour télécommander des éoliennes par satellite.

Diverses publications ont vu le jour, dont celles sur l'histoire des Îles-de-la-Madeleine, sur la recherche en marketing dans la PME et sur Marcel Proust.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Toujours présente dans son milieu, l'UQAR a contribué à de nombreuses activités publiques, tant à Lévis qu'à Rimouski, notamment des journées sur la santé, sur les carrières, sur la francophonie et sur la vie étudiante. En plus d'un important *Rendez-vous agricole*, qui a réuni à Rimouski les décideurs de toute la région, signalons plusieurs colloques, par exemple, sur l'archivage des données numériques, sur l'homosexualité en région ou sur la « biologie dans tous ses états ».

Nos professeurs ont participé à neuf conférences au Musée régional de Rimouski et à deux *Bar des sciences*, sur l'avenir du golfe Saint-Laurent et sur les biotechnologies marines. Signalons aussi l'exposition *Les filles et les sciences*, à Rimouski, et une expo-sciences avec des jeunes, à Lévis, ainsi que la participation à des séances de vulgarisation dans les écoles primaires.



Luc Desaulniers a remporté, avec son équipe, un Prix du ministre de l'Éducation, pour une simulation informatique de gestion pour le cours Gestion stratégique (NaviSim).



Viateur Laviolette, directeur du Service des terrains, bâtiments et de l'équipement, a reçu le prix Réalisation de l'Université du Québec.



Anne Marie Lamarre, professeure en éducation, a reçu le tout premier Prix d'excellence Jean-Marie-Van-der-Maren, pour sa méthodologie qualitative de recherche sur l'intégration des enseignants du primaire dans l'enseignement.

À Gaspé, les ministres Nathalie Normandeau et Françoise Gauthier, du gouvernement du Québec, ont officialisé une entente afin d'intensifier la recherche sur les biomolécules marines, en présence du recteur Michel Ringuelet et de plusieurs invités.



Marjolaine Castonguay, biologiste et directrice générale de Pesca Environnement, a reçu le Prix de l'Association des diplômés.

Une enquête récente indique que les personnes qui ont obtenu un diplôme de baccalauréat en 2003 avaient réussi, à plus de 80 %, à trouver un emploi dans les six mois suivant la fin de leurs études, alors que 14 % poursuivaient des études. La grande majorité de ceux qui travaillent le font dans leur région d'origine.



Signature d'un DEC-BAC en sciences infirmières avec sept cégeps : Yves Goudreaux, du Cégep de Rivière-du-Loup, Nicole Vigeant, du Cégep de Rimouski, Jean Ferron, de l'UQAR, et Germain Bouffard, du Cégep de Lévis-Lauzon.



Premier prix du Concours de la relève scientifique en enseignement : Martin Bouillon, Olivier Morin-Bergeron, Mélanie Desjardins et Diane Langis.



Sophie Breton (maîtrise en océanographie), médaillée d'or de la Gouverneure générale du Canada, Marie Lagier (maîtrise en gestion des ressources maritimes), Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec, le recteur Michel Ringuet, et Danick Gallant (baccalauréat en chimie), médaillé d'argent de la Gouverneure générale.

Le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche contribue à l'installation d'un laboratoire à la Forêt d'Enseignement et de Recherche de Macpès. Sur la photo : Damien St-Amand, directeur de la FER ; Luc Sirois, titulaire de la Chaire de recherche sur la forêt habitée ; la ministre Nathalie Normandeau ; le directeur général du Cégep de Rimouski, Raymond Giguère ; et le recteur Michel Ringuet.



Deux nouvelles chaires de recherche du Canada à l'UQAR. De gauche à droite : le vice-recteur Jean Ferron, le titulaire Réjean Tremblay, la ministre Liza Frulla, le titulaire David Doloreux, et René Durocher du Programme des chaires de recherche du Canada.



Enfin, une brochure de prestige et une vidéo ont été conçues pour mieux faire connaître, sur la scène nationale et internationale, l'établissement, son milieu de vie et ses réalisations.

LE PERSONNEL

Deux nouveaux vice-recteurs sont entrés en fonction, Daniel Bénéteau, aux ressources humaines et à l'administration, et Jean Ferron, à la formation et à la recherche, et un poste de vice-recteur au Campus de Lévis a été créé.

Pas moins de 18 employés ont pris leur retraite en 2003, un sommet. Le recrutement des nouveaux employés se déroule avec succès. Nous avons signé la convention collective avec les professeurs. Des ententes de principe ont été conclues avec les chargés de cours et les employés de soutien.

Le professeur Luc Desautels et son équipe ont remporté un Prix du ministre de l'Éducation, pour une simulation informatique de gestion pour le cours Gestion stratégique (NaviSim). La professeure en éducation Anne Marie Lamarre a reçu le tout premier Prix d'excellence Jean-Marie-Van-der-Maren, pour sa méthodologie qualitative de recherche sur l'intégration des enseignants du primaire dans l'enseignement. Viateur Lavoie, directeur du

Service des terrains, bâtiments et de l'équipement, a reçu le prix Réalisation de l'Université du Québec. La Distinction Alcide-C.-Horth a été offerte au professeur-artiste Roger Langevin, alors que le prix Reconnaissance, parmi le personnel de l'UQAR, a été remis à Guylaine Gagnon. Feu Mohammed El-Sabh, qui a été un pionnier dans le développement des sciences de la mer à Rimouski, a reçu des hommages posthumes lors d'un congrès international en Inde.

Nous avons célébré les 25 ans de service de 13 membres du personnel et les 50 sessions d'enseignement pour dix chargés de cours. L'Association des retraités a fêté ses dix ans.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES

Les besoins d'agrandissement du Campus de Lévis ont dominé les discussions à ce chapitre. Le bâtiment actuel ne répond plus aux exigences. Des améliorations temporaires ont été apportées à la bibliothèque.

À Rimouski, la décision a été prise de renouveler le système de réseautique. De nouveaux équipements informatiques de pointe pour la recherche ont été acquis. Un nouveau concessionnaire a pris la responsabilité de la cafétéria.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'année a été marquée par l'arrivée d'un premier groupe de cinq étudiants chinois, dans le cadre d'une entente avec l'Institut de Technologie de Nantong. Leur adaptation ne manque pas de défis culturels, mais elle s'avère possible et stimulante. Le recteur et le doyen des études avancées et de la recherche ont effectué un voyage en Chine pour voir aux possibilités de développer de nouvelles ententes avec ce pays.

Nous avons également accueilli une délégation de l'île de la Réunion. Déjà, des échanges d'étudiants sont en cours avec ce territoire et le potentiel de coopération est considérable. Nous avons aussi reçu la visite d'une délégation de l'IFREMER France sur les biotechnologies marines, d'un groupe de l'Université de Rennes ainsi que du président de l'Université de Bretagne-Sud.

Un de nos professeurs a développé sur support informatique un cours en physiologie, utilisé au Costa Rica.

Enfin, un groupe d'étudiants en biologie a organisé un voyage d'exploration en Inde.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Félicitons deux professeurs de biologie, Richard Cloutier et Dominique Berteaux, dont les travaux ont fait partie des *Dix Découvertes de l'année au Québec*, de Québec Science. M. Cloutier a contribué à la découverte et à l'identification du plus vieux fossile de requin au monde, alors que M. Berteaux a démontré une possibilité d'adaptation aux changements climatiques de l'écureuil roux du Yukon. Les travaux de M. Cloutier lui ont valu le titre prestigieux de Scientifique de l'année 2003, de l'émission *Les Années lumière* de Radio-Canada.

Marie-Claude Gaudet, étudiante en éducation au préscolaire et enseignement au primaire, a remporté le Prix AVENIR Personnalité. Violoniste, elle participe à des ateliers d'éveil musical en plus d'avoir cofondé un camp musical pour les jeunes.

Signalons enfin la visite du premier ministre Paul Martin, en avril, qui a annoncé une contribution de son gouvernement pour des équipements de recherche à l'ISMER.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré les contraintes financières et le contexte d'incertitude du financement futur des universités, nous avons relevé le défi commun de proposer un Plan d'orientation stratégique.

Pour ce qui est de la dette accumulée (plus de 6 millions), l'UQAR maintient la position présentée à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, à l'effet qu'il faudrait lever ce poids paralysant qui nous empêche de mieux réinvestir, sur l'ensemble du territoire, dans l'accessibilité de la formation et le soutien par la recherche.

Michel Ringuet, recteur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

DIRECTION

MICHEL RINGUET, recteur / JEAN FERRON, vice-recteur à la formation et à la recherche / DANIEL BÉNÉTEAU, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration / MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PAUL-EUGÈNE GAGNON*, retraité

Membres : ROLAND AUGER, directeur général, Cégep de la Gaspésie et des Îles / DANIEL BÉNÉTEAU*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration / DANIEL BERNARD, étudiant / LOUISE BÉRUBÉ, chargée de cours / JEAN-FRANÇOIS BOUTIN, professeur / JEAN FERRON*, vice-recteur à la formation et à la recherche / JEAN-PIERRE GAGNÉ, professeur / FLORENT GARNEROT, étudiant / CHRISTIANE HARDY, directrice générale, Cégep de La Pocatière / FRANCINE JULIEN*, directrice de secteur, Réglementation, Télus / PIERRE LAPLANTE*, professeur / JOSÉE LÉVESQUE, analyste de projets, Télus / JEAN-PAUL MORIN, consultant en gestion des ressources humaines / MÉLANIE MURPHY*, étudiante / MICHEL PARÉ*, comptable agréé, associé et responsable du Département d'insolvabilité, Lemieux Nolet / CÉLINE PLANTE, avocate, Pouliot, L'Écuyer / PIERRE PROVOST, directeur du CLSC, Centre de santé Tulattavik de l'Ungava à Kuujuaq / R'KIA LAROLUI*, professeure / MICHEL RINGUET*, recteur / FRANCE RUEST, professeure / JACQUES THÉRIAU, chargé de cours

Personnes convoquées : SERGE DEMERS, directeur, ISMER / MARIE-FRANCE MAHEU, directrice du Service des communications / DENIS OUELLET, président SCFP, section locale 1575

Secrétaire : MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général

Attachée d'assemblée : CLAUDETTE BÉDARD

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : MICHEL RINGUET, recteur

Membres : BENOÎT AUCLAIR, étudiant / BENOÎT BEAUCAGE, professeur / YVON BOUCHARD, doyen des études avancées et de la recherche / ÉMILIE CARON-FOURNIER, étudiante / JEAN-PIERRE CHANUT, professeur / CÉLINE COULOMBE, étudiante / GUILLAUME DEMERS, étudiant / AMADOU DOUDOU DIOP, professeur / ÉMILIE DOUSSANTOUSSE, étudiante / CHANTAL DUMONT, étudiante / JEAN FERRON, vice-recteur à la formation et à la recherche / VINCENT HENRI-CÔTÉ, étudiant / BENJAMIN LAPLATTE, étudiant / KARINE LEBRUN, étudiante / ABDELLAH MARZOUK, professeur / ANIBAL MÉDINA, étudiant / GINETTE PELLETIER, chargée de cours / CHRISTINE PORTELANCE, professeure / DENIS RAJOTTE, doyen des études de premier cycle / CLAUDE RIOUX, professeur / JACQUES ROY, professeur / BRUNO ZAKARDIAN, professeur

Secrétaire : MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

Francis R. Whyte, recteur



SYLVAIN MARIER

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS A CONNU, au cours des dernières années, une croissance générale, autant par le nombre de programmes et l'effectif étudiant que par le nombre de ses professeurs et le volume des subventions de recherche. Cette importante évolution, si elle inspire une fierté certaine, ne se conçoit toutefois pas comme un aboutissement, mais plutôt comme une étape dans la consolidation en cours des activités de l'UQO.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'année 2003-2004 aura été riche en ce qui concerne la programmation et la fréquentation étudiante, et ce, particulièrement au niveau des études de cycles supérieurs.

En effet, la progression des nouvelles inscriptions aux cycles supérieurs a été de l'ordre de 16,4 % (32,1 % dans les programmes de maîtrise), tandis que nos instances adoptaient les mesures permettant d'offrir deux nouveaux programmes de doctorat : le doctorat en psychologie et le doctorat en relations industrielles.

Les études de premier cycle ne sont pas en reste avec une progression de 6,4 % des nouvelles inscriptions. L'UQO a également créé, en 2003-2004, une majeure en communication et a procédé à l'évaluation ou à la modification de quatre programmes de premier cycle.

Parmi les étudiants qui se sont distingués cette année, l'équipe du Département d'informatique et d'ingénierie de

La construction des Maisons de ville de l'UQO a permis de doubler la capacité d'hébergement des étudiants sur le campus.

l'UQO a remporté un succès remarquable lors de la compétition des *Computer Science Games* en mars 2004. L'équipe de l'UQO s'est hissée au deuxième rang parmi 26 équipes provenant d'universités de l'est du Canada et des États-Unis.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'UQO a connu des développements très rapides de ses activités de recherche au cours des quatre dernières années, ce qui s'est concrétisé par une hausse importante du nombre de publications arbitrées en 2003-2004. En plus de maintenir le niveau de financement externe de la recherche à plus de 3,5 millions et d'ajouter au financement d'infrastructures en 2003-2004, l'UQO a mis un accent particulier sur le développement de partenariats de recherche.



ARCHIVES UQO

Ces efforts se sont notamment traduits par l'annonce d'un important partenariat qui s'est noué avec l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) dans le but de mettre sur pied un ambitieux programme de recherche portant sur le développement d'outils technologiques d'aménagement de la forêt. Un des volets de ce projet a donné lieu à un octroi du programme québécois d'aide au financement des infrastructures (PAFI). Plusieurs projets de recherche ont été soumis dans le cadre de ce partenariat qui aura des retombées significatives à l'UQO.

Avec le développement rapide de ses activités de recherche, l'UQO offre un environnement de plus en plus dynamique pour soutenir la formation de chercheurs, ce qui explique les développements importants au niveau des études de cycles supérieurs. L'année 2003-2004 a connu des changements intéressants à cet égard. On a, par exemple, modifié la maîtrise en relations industrielles et entrepris les démarches dans le but d'offrir un doctorat dans le domaine, ce qui devrait avoir pour effet d'attirer davantage de candidats orientés vers la recherche. Les démarches entreprises cette année en vue d'offrir un doctorat dans le secteur des sciences et des technologies de l'information devraient avoir la même incidence.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

En 2003-2004, l'UQO a procédé à la mise à jour de ses Énoncés d'orientation et a adopté son *Plan de développement académique 2003-2012*, qui posent les jalons du développement de l'établissement aux plans de la programmation et de la recherche et qui sont marqués du sceau de la volonté de l'établissement d'assumer pleinement son leadership dans le développement social, culturel et économique de sa région. Les Énoncés affirment la volonté de l'UQO de desservir le grand Gatineau ainsi que toute la région de l'Outaouais et des Hautes et Basses- Laurentides en élargissant sa programmation, en imprégnant une orientation spécifique à ses programmes de formation et à ses activités de recherche et en rendant accessibles ses services sur l'ensemble du territoire qu'elle dessert.

Une des manifestations significatives du leadership de l'UQO dans la région a été l'adoption de la *Déclaration sur l'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais* qui fait l'objet d'un large consensus. Cette déclaration est le fruit d'une intense collaboration entre l'UQO, le Collège de l'Outaouais et le Collège Héritage qui a culminé lors du Forum sur l'enseignement supérieur tenu à l'UQO, en octobre 2003.

Le Bureau de liaison université-milieu (BLUM) a participé à l'organisation de nombreux événements en partenariat avec divers organismes locaux et régionaux (Colloque sur le vieillissement de la main-d'œuvre, Colloque en intervention familiale, etc.), ainsi qu'à la réalisation, pour Santé Canada, d'une importante évaluation des effets du transport collectif de la Petite-Nation sur l'état de santé et l'estime de soi de la population en milieu rural.



SYLVAIN MARIER

Annnonce officielle de la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) le 20 mai 2004. Rangée avant : Marcel Proulx, député fédéral de la circonscription de Hull-Aylmer; Lucienne Robillard, ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada, et Francis R. Whyte, recteur de l'UQO. Rangée du centre : Donald Barabé, vice-président par intérim Exploitation au Bureau de la traduction du Canada; Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones; Roch Cholette, député provincial du comté de Hull; Michel Audet, ministre du Développement économique et régional et de la Recherche du Québec, et Marc Boily, directeur, bureau d'affaires de l'Outaouais de Développement économique Canada. Rangée arrière : Andrew Woodsworth, directeur général de l'Institut de technologie de l'information du CNRC; Yves Ducharme, maire de la ville de Gatineau, et Daniel Vincent, directeur général du CRTL.



Michel Blanchette, professeur au Département des sciences comptables, a reçu le titre de Fellow accordé par CMA Canada.

LE PERSONNEL

Dans un contexte budgétaire serré, les impératifs de développement ont néanmoins conduit l'Université à créer onze nouveaux postes de professeurs.

On compte plusieurs nominations à des postes importants. Serge Labine a été élu à la présidence du conseil d'administration. Hélène Grand-Maitre occupe le poste de vice-rectrice à l'administration et aux ressources. Enfin, André Manseau est le nouveau directeur du BLUM.

L'année a aussi été marquée par le renouvellement de la convention collective des chargés de cours et la prolongation de la convention collective des professeurs jusqu'en 2008.

Parmi les membres du personnel qui se sont distingués au cours de l'année, Michel Blanchette, professeur au Département des sciences comptables à l'UQO, s'est vu décerner le titre de Fellow de CMA Canada, titre attribué aux membres qui se démarquent dans leur milieu et servent de modèles. Andrzej Pelc, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie et titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué, a obtenu le Prix d'excellence en recherche de l'UQO et Hubert Lacroix, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation, a été nommé au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'évolution de la situation de l'UQO au cours des dernières années au chapitre des ressources est assez paradoxale. En effet, tandis que l'augmentation des charges

de l'UQO pour les diverses fonctions demeure à un minimum – souvent en dessous des « coûts de système » – et qu'augmente à chaque année la fréquentation de nos programmes, l'Université se trouve toujours confrontée à des difficultés financières. C'est un des grands défis qui attend l'UQO en 2004-2005 que de trouver une solution durable à ce problème.

Par ailleurs, le déploiement de la programmation et l'augmentation constante de la fréquentation de nos programmes exercent, depuis quelques années, des pressions importantes sur la gestion des espaces. L'année 2003-2004 a été un point tournant à cet égard, puisque l'Université a dû avoir recours à des espaces loués pour faire face à la demande.

Un événement significatif de l'année 2003-2004 aura été la construction, sur le site du pavillon Alexandre-Taché, de nouvelles résidences étudiantes, portant la capacité d'accueil totale à 200 étudiants.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Par l'entremise du BLUM et en partenariat avec l'ACDI, l'UQO a mis en œuvre un projet au Chili visant, entre autres, la formation d'intervenants auprès des jeunes en difficulté. Le Département de psychoéducation et de psychologie de l'UQO est en charge de mener à bien ce projet de 1,3 million qui s'étendra sur six ans.

À la Collation des grades, le recteur Francis R. Whyte, Claire Lalande-Gendreau, Gilles Gendreau, maître d'œuvre et premier artisan de la discipline de la psychoéducation au Québec qui a reçu un doctorat honorifique, et Jacques Plamondon, président par intérim de l'UQ. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence d'honneur de la lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Lise Thibault.





Andrzej Pele, titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué, a reçu le Prix d'excellence en recherche de l'UQO à la collation des grades.

national de recherches du Canada, le Bureau de la traduction du Canada, Développement économique Canada, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche du Québec, la Corporation de développement économique de Gatineau et l'Association de l'industrie de la langue. Ce centre, qui développera des partenariats technologiques dans tout le Canada et constituera un véritable pôle national et international de l'industrie de la langue à Gatineau, regroupera jusqu'à 150 experts, industriels et étudiants en formation. La construction doit débuter en janvier 2005.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2003-2004 fut pour l'UQO un pivot qui lui a permis de se tourner résolument vers l'avenir. La réalisation du *Plan de développement* de l'Université est déjà bien amorcée et se poursuivra à un rythme soutenu au cours des prochaines années. La planche à dessin est en effet bien garnie en matière de programmation, notamment dans les secteurs des sciences naturelles, des technologies de l'information, des arts et du design et des études langagières.

Les efforts ne seront pas ménagés afin de soutenir le plan de retour à l'équilibre financier et de faire apporter les corrections nécessaires au financement de base de l'UQO.

Francis R. Whyte, recteur

L'Université poursuit ses efforts au plan de l'internationalisation de ses activités. Elle participe actuellement à une quinzaine d'ententes de collaboration avec des établissements de la Bulgarie, de l'Espagne, de la France, du Mexique, de la République dominicaine et du Sénégal. Ces partenariats favorisent notamment les activités de recherche conjointe ainsi que les échanges d'étudiants. Plus de 230 étudiants en provenance d'autres pays poursuivent leurs études à l'UQO.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Un des événements les plus significatifs a été l'annonce de la construction, sur le campus de l'Université, du Centre de recherche en technologies langagières, une réalisation remarquable qui est le résultat d'un partenariat avec le Conseil

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE, vice-rectrice à l'administration et aux ressources / MICHELINE BONDU, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : / SERGE LABINE*, directeur à Communication Canada

Membres : / DENIS BROCHU, professeur / PIERRE CHARRON, professeur / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / PIERRETTE DUPONT-ROUSSE, avocate retraitée / CLAUDETTE GATHEN, directrice générale, CLSC et CHSLD de Gatineau / JEAN-PIERRE GIROUX*, représentant des diplômés, gestionnaire de projet de formation assistée par ordinateur, Industrie du textile / HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE, vice-rectrice à l'administration et aux ressources / MÉLANIE LATULIPPE, étudiante / ISMAËL OUÉDRAOGO*, étudiant / GINETTE OUELLETTE, représentante des collèges, directrice générale du Collège de l'Outaouais / MICHEL PARENT, directeur général, Fonds régional de Solidarité FTQ Outaouais / FRANCINE RANCOURT*, professeure / MARLENE THONNARD, directrice générale, Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais / FRANCIS R. WHYTE*, recteur

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : FRANCIS R. WHYTE, recteur

Membres : RENÉ BÉDARD, chargé de cours / CHRISTIANE BENOÎT, professeure / CAROLINE CYR, chargée de cours / GINETTE DIGNEAULT, professeure / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / HÉLÈNE FORGET, professeure / MICHAËL IGLEWSKI, professeur / JOËL LABELLE, étudiant / CHARLES LE BLANC, professeur / SIMON LEMIEUX, étudiant / JEAN-PIERRE LÉVY-MANGIN, professeur / ALEXIS MINTO'O, étudiant / MARIE-ÈVE RIOUX, étudiante / ALEXANDRE TREMBLAY, étudiant / JEAN VAILLANCOURT, doyen de la recherche

Secrétaire : MICHELINE BONDU, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif



Hubert Lacroix, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation, a été nommé au Cercle d'excellence de l'UQ.

Johanne Jean, rectrice



ANNÉE CRUCIALE. S'IL EN FUT UNE, 2003-2004 a vu l'adoption d'un nouveau plan de développement. Les travaux entamés l'année précédente ont permis à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) de se doter d'un plan quinquennal qui obtient une forte adhésion tant du milieu régional que de la communauté universitaire. En mars, la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités a suscité une mobilisation régionale autour de l'UQAT. En effet, le modèle d'occupation du territoire de l'UQAT recevant une profonde adhésion des intervenants régionaux, des participants, provenant de tous les centres de la région et issus des grands secteurs d'activité, ont tenu à se joindre à la délégation de l'Université pour témoigner devant les parlementaires.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Pour continuer de mieux desservir sa clientèle, l'UQAT augmente et diversifie son offre de service aux trois cycles. Ainsi, les sciences de la gestion proposent maintenant un nouveau certificat en marketing, qui comble un besoin des entreprises régionales. Nous avons aussi conclu une entente avec l'Université du Québec à Chicoutimi pour offrir, par extension, son programme de certificat en intégration sociocommunautaire des personnes ayant une déficience intellectuelle. L'UQAT a, de plus, accueilli les premiers étudiants à la maîtrise en ingénierie.

La qualité de nos programmes a encore une fois été reconnue. En effet, le bureau d'agrément de l'Association canadienne des écoles de service social (ACCESS) a évalué que le baccalauréat en travail social de l'UQAT mérite une reconnaissance nationale sinon internationale, le citant même comme le chef de file au Québec des programmes en service social pour les Premières Nations. Les détenteurs du baccalauréat de l'UQAT voient ainsi leur diplôme reconnu partout au Canada. L'ACCESS a noté la grande qualité du corps professoral, sa disponibilité envers les étudiants et son engagement dans la communauté régionale.

Pour la première fois au Québec, un groupe d'étudiantes a reçu le diplôme d'études supérieures spécialisées de deuxième cycle (DESS) en art-thérapie. L'UQAT est la seule à offrir ce programme en français en Amérique du Nord. En plus de Rouyn-Noranda, nous accueillons à Sherbrooke des étudiantes en provenance de Moncton, de Montréal, d'Ottawa, de Québec et d'ailleurs.



Richard Desjardins entouré dans l'ordre habituel de Roger Gauthier, président du conseil d'administration de l'UQAT, Jules Arsenault, recteur, et Pierre Moreau, président de l'Université du Québec.

L'Université a continué d'élargir son offre de formation aux Premières Nations. Elle a aussi récolté les fruits de ses efforts passés accueillant lors de cérémonies particulières de collation des grades la quarantaine de diplômés au baccalauréat en travail social offert aux communautés crie et la dizaine d'étudiantes algonquines au certificat d'enseignement au préscolaire et au primaire à Pikogan.

Au cours de l'année, plusieurs étudiants se sont illustrés par leur performance académique et leur engagement dans la communauté. Joëlle Morrisette a reçu la Médaille d'or de la Gouverneure générale du Canada et Marie-France Leclerc celle d'argent. Éric Murphy a obtenu le Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec. Le prix Gilles-Gendreau de l'Ordre professionnel des conseillers d'orientation et des psychoéducateurs du Québec a été attribué à Tony Lachapelle.

Quatre étudiants en génie ont défendu l'honneur de leur université à la compétition Mini Baja en Ohio. Dany Laflamme, Maxime Poulin, Patrick Vallières et Michaël Trottier se sont dits heureux de leur première participation.



Inauguration des locaux du Laboratoire Télébec Mobilité en communications souterraines à Val-d'Or.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Le tableau du financement de la recherche est particulièrement positif, atteignant 8 millions provenant des organismes subventionnaires, des entreprises et de notre Fondation. Le professeur Mostafa Benzaazoua a obtenu le titulariat de la Chaire de recherche du Canada en gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage. Pour sa part, le professeur-chercheur Ahmed Koubaa a décroché la Chaire de recherche du Canada sur les caractérisations, la valorisation et la transformation du bois.

En outre, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a soutenu de façon importante les travaux en foresterie de la professeure Francine Tremblay. Par son Fonds de relève, la Fondation a aussi appuyé Annie Desrochers pour l'installation d'infrastructures de recherche en sylviculture intensive dans la région d'Amos. Après évaluation, la Chaire industrielle CRSNG - UQAT - UQAM en aménagement forestier durable du professeur Yves Bergeron a obtenu son renouvellement. Il faut aussi noter la contribution des chercheurs de la Chaire à un ouvrage fondamental sur la gestion durable des forêts boréales : *Towards Sustainable Management of the Boreal Forest*.

Dans le secteur agroalimentaire, le Fonds de relève de la FCI a subventionné Pascal Drouin pour ses travaux sur les microorganismes dans l'ensilage. De même, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Développement économique Canada ont accordé un appui substantiel à la chercheuse Carole Lafrenière pour le projet du BÉLIF eN'OR.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Préoccupée par les enjeux liés à l'occupation du territoire et forte de ses liens avec ses communautés, l'UQAT poursuit son engagement de s'impliquer activement dans son milieu.



L'équipe du mini-baja : de gauche à droite, Dany Laflamme, Maxime Poulin, Patrick Vallières, au volant du tout-terrain, et Michael Trottier.

Il faut souligner ici le rayonnement de l'équipe du multimédia. En effet, l'Université a conclu deux ententes de collaboration avec le Cégep de Matane et le Collège Mérici, afin de soutenir le recrutement d'étudiants dans ce secteur clé de notre programmation.

Ouverte à sa région pour l'accès au savoir, l'UQAT continue d'accueillir des groupes de jeunes inscrits aux programmes des Petits Débrouillards et de Boris; en 2003, elle a activement soutenu l'implantation d'une université des aînés, le Réseau Libre Savoir.

Nous avons appuyé une demande de dérogation du CLSC Le partage des eaux adressée au Collège des médecins pour lui permettre d'implanter un projet pilote d'infirmières-praticiennes. L'UQAT, quant à elle, développera un programme spécialisé en la matière.

L'Association touristique régionale et l'UQAT ont signé une entente de réciprocité qui renforce les actions de promotion de chacune, une première au Québec.

Notre campus de Val-d'Or a tenu son deuxième *Colloque des Premières Nations* en avril. Par des conférences et des ateliers, cet événement permet aux allochtones de mieux comprendre la réalité et les aspirations des Premières Nations.

LE PERSONNEL

Des négociations menées dans un climat serein ont permis à l'Université de signer de nouvelles conventions collectives avec les trois syndicats représentant le personnel de soutien, les chargées et chargés de cours, ainsi que les professeurs et professeurs.

Le recteur Jules Arsenault ayant terminé son troisième mandat, le processus de sélection a conduit à une recommandation en vue de la désignation de Johanne Jean à titre de rectrice. Nous adressons toute notre reconnaissance à M. Arsenault pour tout ce qu'il a accompli à l'UQAT. Nos remerciements vont aussi à Luc Bergeron, vice-recteur aux ressources, qui a assuré l'intérim.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année a vu la conclusion du financement de l'achat de l'appareil d'imagerie médicale par résonance magnétique (IRM), grâce à l'appui du ministre régional et de celui de l'Éducation.

Par une gestion serrée des locaux et malgré une nette augmentation de sa clientèle, l'UQAT a réussi à regrouper l'offre de cours dans ses campus. Elle a cependant été dans l'obligation de loger des équipes de chercheurs dans des locaux loués hors de ses murs. Ainsi a-t-elle dû installer son Laboratoire de recherche Télébec Mobilité en communications souterraines sans fil à l'extérieur du campus de Val-d'Or. De même, à Rouyn-Noranda, elle a aménagé des bureaux de chercheurs et d'étudiants hors de son campus principal.



Le recteur Jules Arsenault

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Pour la première fois, l'équipe de multimédia de l'UQAT a organisé au campus de Rouyn-Noranda les présélections canadiennes du concours international WebDesign de Limoges. Les partenaires français ont été impressionnés par sa créativité et son efficacité. Les équipes régionales ont, de plus, fait belle figure à la finale en France. Chez les amateurs, les étudiants Mathieu Roy, Maxime Tremblay, Nicolas Martin et Jean-Michel Demers ont remporté la quatrième place.



L'équipe de l'UQAT au Webjam de Limoges : en avant-plan Maxime Tremblay et Matthieu Roy, en arrière à gauche, Nicolas Martin et Jean-Michel Demers.

Fiers diplômés du baccalauréat en travail social offert aux Cris.



Rencontre d'information de Témiscamingue.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'événement de l'année 2003-2004 demeurera sans contredit l'attribution d'un doctorat *honoris causa* ès arts à Richard Desjardins. L'Université du Québec, sous l'égide de l'UQAT, a ainsi souligné la contribution exceptionnelle à l'avancement de la société du poète, du cinéaste, du compositeur, de l'interprète, tout en insistant sur son humanisme et sa qualité d'homme libre qu'il met au service de sa région et du Québec.

LES PERSPECTIVES

L'UQAT s'engage dans une période de transition qui verra le remplacement relativement rapide d'une bonne partie du personnel tant à la direction que chez les professeurs.

Pour sa part, la recherche se poursuivra selon les axes identifiés dans le *Plan de développement 2003-2008*. Il faudra donc impérieusement régler les problèmes de locaux qui y sont liés. Le besoin d'un pavillon de la recherche au campus de Rouyn-Noranda se fera très certainement plus pressant. De même, à Amos, les travaux de recherche en sylviculture intensive, particulièrement en ligniculture, demanderont l'aménagement de locaux plus adéquats.

Au chapitre de la formation, la clientèle continuera de croître dans l'avenir prévisible grâce, entre autres choses, aux programmes uniques tels le multimédia, l'art-thérapie, l'enseignement à distance ainsi qu'à l'arrivée massive d'étudiants des Premières Nations. La construction d'un Pavillon des Premières Nations à Val-d'Or n'en devient que plus urgente. L'intégration de ces étudiants rapprochera les cultures et permettra le partage de valeurs fondamentales par rapport aux êtres humains et à la nature.

Johanne Jean, rectrice

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur (jusqu'au 31 mars 2004) / LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources et recteur par intérim (jusqu'au 31 mai 2004) / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire / JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des services aux étudiants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ROGER GAUTHIER*

MEMBRES: JULES ARSENAULT*, recteur / LOUISE BÉDARD, chargée de cours / ADÈLE BÉLANGER, directrice des relations générales, Tembec inc. / LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources / ÉDITH CLOUTIER, directrice générale, Centre d'amitié autochtone / ROGER GAUTHIER*, diplômé / FRANÇOIS GODARD*, professeur / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche / YOLETTE LÉVY, membre socioéconomique / MICHEL MARSAN, professeur / CHRISTIANE PERREAU, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue / ROBIN POTVIN, étudiant / MÉLANIE RIVARD, étudiante / CLÉMENT ROY*, membre socioéconomique / SUZANNE TAMSE, professeure / RAYMOND THIBAUT, vice-président exploitation, Société de développement de la Baie-James

Observateurs : CLAIRE HOGAN, technicienne en administration / DANIEL LAMPRON, directeur du campus d'Amos / ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : JULES ARSENAULT, recteur

Membres : DORIS CARRIER, professeure / YVONNE DA SILVEIRA, professeure / FOUAD ERCHIKLI, professeur / DYNE FECTEAU, professeure / ANDRÉ GAGNON, professeur / CATHERINE GAUTHIER, étudiante / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche / MARIANNE LARIVIÈRE, étudiante / FRANÇOIS LEMIEUX, étudiant / LOUISE LEMIEUX, chargée de cours / MÉLANIE RIVARD, étudiante / SERGE TREMBLAY, professeur / SARAH TURGEON, étudiante

Observateurs : JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche / LISETTE LEHOULLIER, directrice des relations avec la clientèle par intérim / LUC SIGOUIN, directeur de la bibliothèque / YVONNE BOISVERT, responsable du Bureau du registraire

Secrétaire : JEAN TURGEON, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

Pierre Lapointe, directeur général



EN PLEIN ESSOR, L'INRS génère des avancées scientifiques et technologiques porteuses d'innovation et de développement pour la société québécoise. L'année a été riche en réalisations scientifiques et ponctuée d'importants investissements dans les équipements de recherche.

LA RECHERCHE

L'année a été marquée par le développement du laboratoire de source de rayonnement laser ultrarapide (ALLS), un projet international de plus de 20 millions financé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Unique au monde, cette infrastructure soutient les efforts d'un consortium international de recherche et propose une approche révolutionnaire pour sonder la matière, repoussant ainsi les frontières de la connaissance en physique et en chimie, en plus d'avoir un impact exceptionnel en biologie. Avec ALLS et le Laboratoire de micro et de nanofabrication, l'INRS dispose d'un parc d'instrumentation exceptionnel reliant le laser aux nanotechnologies.

Avec le soutien de la FCI et du gouvernement du Québec, l'INRS a obtenu un laboratoire de R-D sur la production à valeur ajoutée de produits utilisant les rejets urbains, en plus d'un laboratoire en science et applications des plasmas et d'un laboratoire en immunité antivirale.

Deux nouvelles chaires de recherche du Canada ont été attribuées à des professeurs-chercheurs de l'INRS, l'une sur la bioconversion des eaux usées et des boues d'épuration en produits à haute valeur ajoutée, l'autre sur les maladies infectieuses bactériennes. De plus, la création de la Chaire Jeanne-et-J.-Louis-Lévesque en immunovirologie, financée par le fonds Jeanne-et-J.-Louis-Lévesque de la Fondation Armand-Frappier, vient soutenir la lutte aux infections incurables.

Par ailleurs, des professeurs-chercheurs de l'INRS mettent au point des scénarios d'assainissement agricoles à l'échelle du bassin versant, en plus d'évaluer le potentiel en hydrocarbures. D'autres étudient les impacts politiques de la métropolisation ou les formes de transition à la retraite. Certains quantifient les paléoclimats nordiques, optimisent le son multimédia et analysent l'insertion professionnelle des jeunes. Cancer, herpès, neurodégénérescence retiennent également leur attention.

Mentionnons qu'une nouvelle bactérie capable de diminuer le taux de nitrate dans l'eau de mer dans le bassin du Saint-Laurent du Biodôme a été découverte

par un étudiant au doctorat de l'INRS. Des professeurs-chercheurs de l'Institut ont aussi détecté des mutations sexuelles chez les poissons mâles du Saint-Laurent. Leur étude très médiatisée sonne l'alarme quant à la présence de substances œstrogènes dans l'eau et à leurs impacts sur l'humain.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2003, l'INRS a accueilli 283 étudiants à la maîtrise, 217 au doctorat et 70 stagiaires postdoctoraux. De plus, la réussite de 145 diplômés à la maîtrise et de 51 diplômés au doctorat a été soulignée lors de la collation des grades qui s'est tenue à Québec le 1^{er} novembre 2003.

Par ailleurs, la Fondation Armand-Frappier a attribué 21 bourses de maîtrise, 12 bourses de doctorat et 5 bourses postdoctorales à des étudiants de l'INRS-Institut Armand-Frappier, pour un montant atteignant les 570 000 \$.

Les professeurs-chercheurs de l'INRS développent de nouvelles technologies commercialisables et exportables pour convertir les biomasses résiduelles en produits à haute valeur ajoutée, en vue de minimiser la dépendance aux produits chimiques.



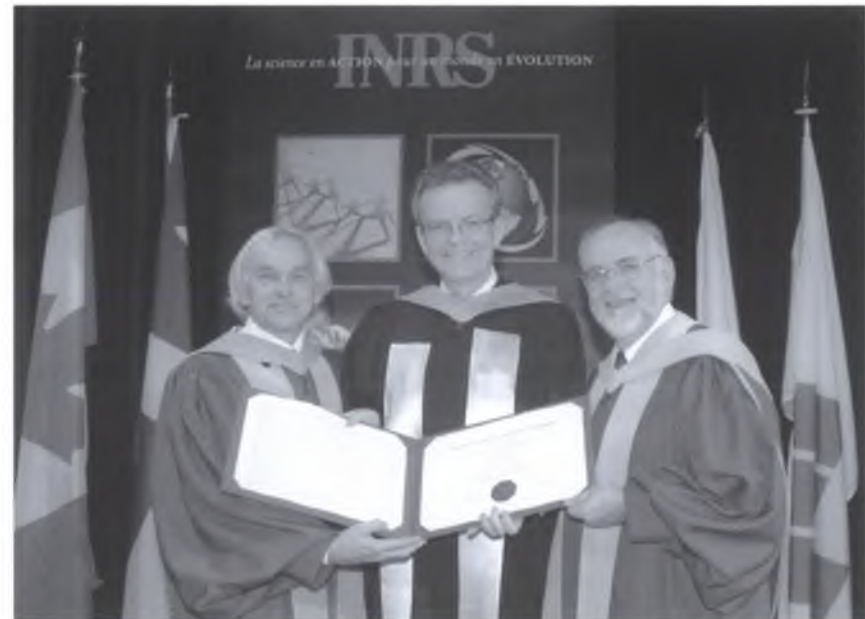


Considérée comme l'une des grandes spécialistes de l'éducation au sein des Premières Nations, M^{me} Marcelline Picard-Kanapé a reçu du directeur général de l'INRS, M. Pierre Lapointe, et du président de l'Université du Québec, M. Pierre Moreau, un doctorat honoris causa de l'Université du Québec sous l'égide de l'INRS.

Deux nouveaux programmes, la maîtrise et le doctorat en recherche sociale et action publique, ont été développés et sont en voie d'approbation par les instances.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

L'INRS est impliqué dans de nombreux partenariats de recherche. Le centre Énergie, Matériaux et Télécommunications joue un rôle de premier plan, notamment dans le réseau interuniversitaire en nanosciences et nanotechnologies, Nano-Québec, et au sein du partenariat de recherche orientée en microélectronique, photonique et télécommunications, Prompt-Québec. Partenaire de recherche majeur de la Commission géologique du Canada, le centre Eau, Terre et Environnement est membre du réseau OURANOS dédié à l'étude des changements climatiques. Quant aux professeurs-chercheurs du centre INRS-Institut Armand-Frappier, ils assument la direction du Réseau de recherche en santé environnementale et du Réseau de recherche en écotoxicologie du Saint-Laurent et de ses tributaires. Le Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones, DIALOG, et le réseau Ville, Régions, Monde sont pilotés par des professeurs-chercheurs du centre Urbanisation, Culture et Société qui animent aussi l'Observatoire Jeunes et Société.



Lors de la collation des grades, le directeur général de l'INRS, M. Pierre Lapointe, et le président par intérim de l'Université du Québec, M. Jacques A. Plamondon, ont remis un doctorat honoris causa à M. Peter J. Nicholson, un conseiller et stratège reconnu ainsi qu'un ardent défenseur du domaine des télécommunications.

L'Institut a aussi signé une entente de collaboration scientifique avec le Conseil national de recherches du Canada, en plus d'établir une entente-cadre avec le Musée des civilisations visant à faciliter les échanges d'information, d'expertise et de services entre les deux organisations.

L'INRS a participé, en février 2004, au colloque du partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles ayant pour thème *Familles en transformation : quels enjeux éthiques*. Ce colloque a permis d'examiner les enjeux qui se posent en matière de filiation, d'autorité parentale, de responsabilités familiales et d'interventions auprès des familles.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a également eu recours à l'expertise des professeurs-chercheurs de l'INRS pour connaître l'état de santé relatif de Montréal. Ceux-ci ont développé un outil de mesure : l'indice macadam qui a permis de comparer Montréal à onze autres agglomérations d'Amérique du Nord.

LE PERSONNEL

Le Programme d'aide aux employés a été révisé cette année. Sa portée a été élargie pour inclure les étudiants de l'INRS. De plus, l'Institut s'est doté d'une Politique de respect et d'intégrité des personnes qui privilégie une approche préventive en



À l'occasion du lancement du projet ALLS, le 2 avril 2004, le professeur-chercheur Jean-Claude Kleffer présente le potentiel scientifique du laboratoire international de source de rayonnement laser ultrarapide à l'honorable Pierre S. Pettigrew, alors ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, et à M^{me} Carmen Charrette, alors présidente-directrice générale, par intérim de la FCI.

matière de harcèlement et la mise en place de mesures d'aide et de recours pour les personnes qui en sont victimes.

Soulignons la nomination de Lucie Beaulieu au poste de directrice du Service des finances à la Direction de l'administration et des finances.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'Institut enregistre un résultat net d'opération de 2,6 millions de dollars. Une augmentation de 5 % de la clientèle étudiante et les délais de recrutement des nouveaux professeurs expliquent principalement cet excédent.

Au chapitre immobilier, plusieurs projets sont en cours. À l'automne 2004, l'administration de l'Institut, le centre Eau, Terre et Environnement et le centre Urbanisation, Culture et Société (bureau de Québec) cohabiteront dans un même édifice érigé dans le quartier Saint-Roch. Par ailleurs, le projet de développement d'un groupe de recherche intégré sur les modifications biologiques induites par des contaminants environnementaux a été autorisé et vient de démarrer. Ce projet

impliquera le regroupement des installations de Pointe-Claire à Laval, nécessitant ainsi une nouvelle construction. Toujours à Laval, la mise en place du Centre national de biologie expérimentale, une infrastructure de recherche financée par la FCI, le gouvernement du Québec et Développement économique Canada, mobilise des énergies. De plus, un projet d'agrandissement du pavillon Durocher, abritant le bureau de Montréal du centre Urbanisation, Culture et Société, a reçu l'aval du ministère de l'Éducation.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Dans le cadre du protocole d'entente le liant à l'Académie des sciences et des technologies du Vietnam, l'INRS a amorcé, cette année, différents projets de collaboration, notamment dans les domaines des matériaux avancés et de la santé.

En plus d'établir une collaboration avec l'Institut mexicain de la jeunesse, l'INRS s'est engagé dans deux partenariats universitaires en coopération et développement, financés par l'Agence canadienne de développement international, l'un sur le développement économique local dans l'État de Puebla, l'autre sur la vulnérabilité sociale et la gestion urbaine au Nicaragua et au Honduras.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le 2 avril 2004, l'honorable Pierre S. Pettigrew et la présidente-directrice générale par intérim de la FCI, Carmen Charrette, ont annoncé un investissement de 21 millions pour la mise en place

du laboratoire international de rayonnement laser ultrarapide (ALLS) au centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, à Varennes.

Lors de la collation des grades, l'INRS a décerné un doctorat honorifique à un homme de science engagé et un conseiller doublé d'un stratège, Peter J. Nicholson, également un ardent défenseur du domaine des télécommunications. À l'occasion du lancement du réseau DIALOG, un autre doctorat *honoris causa* a été remis, en mars 2004, à une figure de proue du monde autochtone contemporain, Marcelline Picard-Kanapé, pour sa contribution exceptionnelle à la connaissance et à la promotion de la culture innue ainsi qu'au dialogue entre les cultures québécoise et autochtone. Dans le cadre de ce lancement, une table ronde a été organisée et a permis de dresser un premier bilan de la décennie internationale des peuples autochtones.

Mentionnons enfin le lancement des quinzième et seizième ouvrages de la collection Les régions du Québec, soit *l'Histoire des Îles-de-la-Madeleine* et *l'Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*. De plus, le projet d'histoire de la région de Laval a débuté.



Grâce à l'expertise reconnue en immunologie, en virologie et en biologie moléculaire de ses professeurs-chercheurs, l'INRS contribue à des avancées scientifiques porteuses de thérapies innovatrices dans la lutte menée contre des infections virales et bactériennes.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Acquérir et développer les connaissances, transmettre les savoirs et les savoir-faire constituent l'essentiel de notre mission universitaire. Pour faire face aux défis actuels en matière de recherche et de formation, l'INRS dispose d'un atout majeur : l'expertise développée par ses professeurs-chercheurs dans des secteurs stratégiques pour l'avenir de la société. C'est donc sous le signe de la consolidation et du développement que le directeur général entame son second mandat.

Pierre Lapointe, directeur général

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général / JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances / SINH LEQUOC, directeur scientifique / MICHÈLE GAUTHIER, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : ARMAND COUTURE *, président, La Société Bédemar ltée

Membres : PIERRE BÉLANGER, directeur général, Laval Technopole / MARY-ANN BELL, première vice-présidente - Centre de contact clients - Marché consommateur, Bell Canada / NICOLE BOULET, commissaire, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement / PIERRE COULOMBE, consultant / GILBERT DIONNE, consultant / MARC-ANDRÉ FORTIN, étudiant, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / MADELEINE GAUTHIER, professeure, Centre Urbanisation, Culture et Société, INRS / PAVEL HAMET, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal / JEAN-CLAUDE KIEFFER, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / PIERRE LAPOINTE *, directeur général, INRS / SINH LEQUOC *, directeur scientifique, INRS / CHRISTINE MARTEL *, directrice générale, ACFAS / LOUISE MILOT, consultante / JEAN-PIERRE VILLENEUVE *, directeur, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS

Secrétaire : MICHÈLE GAUTHIER, secrétaire générale

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président : PIERRE LAPOINTE, directeur général

Membres : DIANE BARRIAULT, agente de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier / ISABEL BEAUCHESNE, étudiante, Centre Eau, Terre et Environnement / MOHAMED CHAKER, directeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / PASCAL COURVILLE, étudiant, Centre INRS-Institut Armand-Frappier / MAUDE DESLAURIERS-TALBOT, étudiante, Centre Urbanisation, Culture et Société / GÉRARD DIVAY, directeur, Centre Urbanisation, Culture et Société / BENOÎT LATREILLE, professionnel de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier / SINH LEQUOC, directeur scientifique / ALAIN MAIHOT, professeur, Centre Eau, Terre et Environnement / NICOLAS MIREAULT, étudiant, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / HORST D. PACHER, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications / YVES ST-PIERRE, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / RICHARD SHEARMUR, professeur, Centre Urbanisation, Culture et Société / PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier / JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, Centre Eau, Terre et Environnement

Secrétaire : MICHÈLE GAUTHIER, secrétaire générale

* Membres du Comité exécutif

Marcel Proulx, directeur général



L'ENAP A CONNU UNE EXCELLENTE ANNÉE, ponctuée de réalisations remarquables et marquée par une croissance liée aux transformations actuelles de l'administration publique.

LES ÉTUDIANTS ET LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Depuis quelques années déjà, l'ENAP connaît une croissance exceptionnelle de sa clientèle étudiante. En 2003-2004, elle a été de 10 %, soit le double de l'objectif fixé. Cette croissance est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte de changement de gouvernement et d'annonce de resserrement de l'effectif du secteur public.

En cours d'année, l'ENAP a complété la révision de ses programmes d'études afin que son offre de formation corresponde aux compétences attendues des gestionnaires et des professionnels de l'administration publique. Parmi les faits saillants, citons :

- Changement d'appellation des deux options principales du programme de maîtrise en administration publique offertes : l'option A est devenue la maîtrise pour gestionnaires et l'option B, la maîtrise pour analystes.
- Nouvelle concentration en administration internationale ajoutée au programme de maîtrise pour analystes.
- Accroissement des activités obligatoires axées sur la dimension internationale de la concentration en management international de la maîtrise pour gestionnaires.
- Modifications au programme de doctorat en administration publique ainsi qu'aux profils d'études de la maîtrise pour analystes afin d'en rendre la structure comparable aux autres programmes de l'Université du Québec.
- Réorientation de la maîtrise pour gestionnaires, plus particulièrement sur l'évaluation de programmes et diverses thématiques actuelles du secteur public.
- Développement de deux nouveaux programmes courts en gestion de la santé et des services sociaux et pour les personnes aspirant à occuper des fonctions d'analystes ou de conseillers.
- Intégration de contenus sur l'éthique de l'administration publique et sur la prestation électronique de services dans l'offre de formation créditée.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, lors de la rencontre soulignant les 20 ans du GERFI.

LA RECHERCHE

En 2003-2004, les grandes réalisations portent principalement sur la consolidation ou le développement des infrastructures de recherche :

- L'Observatoire de l'administration publique a pénétré encore davantage la fonction publique québécoise et les médias (bond de 300 à près de 7000 abonnés en cours d'année). L'Observatoire a réalisé 24 contrats de recherche commanditée pour un total de 350 000 \$. Une subvention de 251 000 \$ a également été obtenue du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour les quatre prochaines années.
- Le Laboratoire en éthique publique s'est consacré principalement à quatre projets de recherche :
 - Développement d'un nouveau cadre d'analyse en éthique appliquée (financé par le Programme de recherche innovante du FQRSC).
 - Enquête exploratoire sur la représentation et les besoins de quatre communautés culturelles de Montréal en matière de jeux de hasard et d'argent.
 - Étude des enjeux éthiques en contexte de réingénierie.
 - Analyse de l'éthique en lien avec la problématique du dopage et de la performance sportive.





De gauche à droite : Jacques Sylla, premier ministre du gouvernement de la République de Madagascar, Richard Perron du ministère des Relations internationales du Québec et Marcel Proulx, directeur général de l'École.

- Le Groupe d'études, de recherche et de formation internationales (GERFI) a poursuivi ses activités d'animation et de réflexion sur les grandes questions internationales. Outre ses conférences-midi sur diverses thématiques, il a organisé un important colloque sur le thème *Les livres blancs : outils de gestion de la politique étrangère?*
- La convention constituant la Chaire Bell en technologie et organisation du travail a été signée en cours d'année. Fruit d'un partenariat entre Bell Canada, la Télé-université et l'ENAP, cette chaire se penche sur les dimensions humaines et technologiques des organisations.

L'ENAP privilégie le regroupement de ses capacités de recherche autour de thèmes rassembleurs et aptes à devenir des pôles d'excellence. En voici quelques avancées :

- Gouvernance – Mise en place du Centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général, en partenariat avec Hydro-Québec et la Fondation universitaire de l'Université du Québec.
- Leadership – Nouvelle chaire, consacrée aux aspects du leadership propres à la gestion publique, en voie d'implantation avec l'appui de La Capitale, mutuelle de l'administration publique. Elle fournira un apport de connaissances au Centre québécois de leadership.
- Mondialisation – Des discussions ont été entreprises pour constituer un lieu de veille et d'analyse sur les effets de la mondialisation en matière de politiques publiques. Ce pôle de recherche, animé par le GERFI, devrait voir le jour en 2004-2005.



LES SERVICES AUX ORGANISATIONS

Le perfectionnement : 3000 personnes se sont inscrites aux programmes et 70 organisations ont sollicité les services de l'École pour l'organisation de programmes de formation continue adaptés à leurs besoins.

L'École a aussi revu son offre de perfectionnement à l'intention de la fonction publique québécoise en s'appuyant sur le profil de compétences génériques des cadres adopté par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

La stratégie de marketing des activités de perfectionnement a aussi été revue pour mieux rejoindre ses clientèles, notamment par divers moyens de promotion électronique.

L'évaluation des compétences : 850 personnes ont eu recours au Service d'évaluation des compétences. Des tests ont été développés, de concert avec le SCT, pour mesurer de nouvelles compétences et pour renouveler les instruments d'évaluation. Des tests psychométriques ont aussi été ajoutés, notamment pour l'appréciation du potentiel des candidats à la relève de gestion.

Le conseil en gestion : près de quarante mandats de conseil en gestion et recherche-action ont été confiés à l'ENAP par des ministères et organismes québécois.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Les objectifs de l'année 2003-2004 visaient la diversification des sources de financement, le lancement d'une nouvelle concentration de la maîtrise en administration internationale et le développement d'une offre de formation créditée à distance pour les partenaires internationaux. Ces objectifs ont tous été atteints. Parmi les principales réalisations, citons :

- Développement du diplôme d'études spécialisées en management public à distance dans le cadre de la Didacthèque internationale en management public.

- Obtention d'un financement de 180 635 \$ du fonds conjoint de l'Université de Calgary et de la Fondation Gorbatchev pour la réalisation d'un projet de coopération avec l'Académie régionale d'administration de la Basse Volga (Saratov) en Russie.
- Obtention du financement de près d'un million de dollars de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour un projet de coopération sur six ans avec l'Institut rwandais d'administration et de management.
- Réalisation d'une activité de formation à l'intention de tous les ministres, y compris le Premier Ministre, et des secrétaires généraux du gouvernement de Madagascar (en partenariat avec l'Institut d'administration publique du Canada, financement Banque mondiale); conclusion d'un accord général de coopération avec l'École nationale d'administration de Madagascar pour lequel un financement de l'ACDI est demandé.
- Réalisation du Programme intégré de management pour les cadres étrangers à Québec.

LES PARTENARIATS

Pour réaliser pleinement sa mission, l'ENAP doit rester ancrée dans son milieu. Cet ancrage passe notamment par le développement de partenariats institutionnels. À ce chapitre, d'importants progrès ont été réalisés :

- Conclusion de la convention triennale avec le gouvernement du Québec affirmant le rôle privilégié de l'École comme partenaire de l'État en matière de développement de la gestion publique et de formation de la relève de gestion.
- Signature d'une entente visant la création conjointe, par le SCT et l'ENAP, du Centre québécois de leadership qui aura pour mission de concevoir des activités destinées au développement des compétences des cadres de la fonction publique québécoise (financement public de 1,1 million sur trois ans).



De gauche à droite : Luc Bernier, directeur de l'enseignement et de la recherche, Madone Turcotte, présidente de l'Association des diplômées et diplômés de l'ENAP, Marcel Proulx, directeur général, Marie-Josée Charbonneau, récipiendaire du prix Roland-Parenteau, Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et présidente d'honneur de la collation des grades et Jacques Plamondon, président par intérim de l'Université du Québec. PHOTO DE DROITE : Constance Herrera, récipiendaire du prix Gérard-Bergeron.

Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'administration gouvernementale et de la région de Montréal lors de la signature de l'entente sur la création conjointe du Centre de leadership avec l'École.



- Conclusion d'une entente de collaboration avec le Comité des directeurs généraux d'administration (CDGA), pour la création d'un lieu de réflexion sur le leadership dans le secteur public, Espace leadership, et la publication des Carnets du leadership.
- Signature d'une entente avec le Forum des jeunes de la fonction publique pour diverses activités de réflexion et de débats à l'intention de ses membres.

LES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE GESTION

La santé financière : l'École a terminé l'année avec un surplus accumulé de plus de deux millions de dollars réservé à deux fins : le financement des primes de départ à la retraite et de projets de développement qui n'impliquent pas de dépenses récurrentes et qui visent une augmentation des revenus.

Le plan stratégique : l'École a adopté son plan stratégique 2004-2010, construit à partir de consultations auprès des divers milieux de l'administration publique et au sein de la communauté de l'ENAP.

Les relations du travail : l'École a négocié et signé les premières conventions collectives avec ses différentes catégories de personnel et elle a révisé le système de classification des cadres et des professionnels en situation de gestion.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans la poursuite de sa mission, l'ENAP entend être la référence en matière d'administration publique, au Québec, tant auprès du milieu universitaire que des milieux de pratique. Pour ce faire, l'ENAP a ainsi choisi de regrouper ses capacités et ses ressources autour de quatre grandes orientations stratégiques qui guideront ses choix et ses actions :

- Améliorer la pertinence de la formation, de la recherche et de l'appui aux organisations en s'ancrant davantage dans les milieux et les besoins du secteur public.
- Accroître la visibilité et le rayonnement de l'École.
- Occuper plus largement le champ de l'administration publique au Québec et ses divers secteurs d'intervention.
- Axer la gestion sur la performance, la transparence et la responsabilisation.

Marcel Proulx, directeur général

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

DIRECTION

MARCEL PROULX, directeur général / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / ROBERT BRULOTTE, directeur des services administratifs et secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : MARCEL PROULX*, directeur général

Membres : JEAN-DENIS ASSELIN, directeur général, Cégep du Vieux-Montréal / CLAUDE BEAUREGARD, professeur / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / MARTINE COUTURE, directrice générale, CHCHSLD-CLSC Cléophas-Claveau / FRANÇOIS GIROUX*, secrétaire associé au secrétariat du Conseil du trésor / FRANÇOIS JOLY, président et chef d'exploitation, Desjardins Sécurité financière / HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure titulaire, Université Laval / DANNY LEPAGE, étudiant / RICHARD MARCEAU, professeur / MADELINE MOREAU, directrice des services aux organisations / GUY MORNEAU, président-directeur général, Régie des Rentes du Québec / FRANCINE SÉGUIN*, professeure, HEC / ANDRÉ TRUDEAU, sous-ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale / SERGE VIAU*, directeur général, Ville de Québec

Secrétaire : ROBERT BRULOTTE, secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : SERGE BOUTIN, étudiant / JEAN-PIERRE DUPLANTIE, directeur général, Les Centres de Jeunesse de Montréal / AURÉLIE LEBLANC-CÔTÉ, coordonnatrice de soins infirmiers, Hôpital du Haut-Richelieu

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : MARCEL PROULX, directeur général

Membres : JEAN ASSELIN, professeur associé / ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor / SERGE BELLEY, directeur des programmes de 3^e cycle / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / MARIE-JOSÉE CAYER, conseillère en ressources humaines, Agence des douanes et du revenu du Canada / MOHAMED CHARH, directeur des études à l'ENAP-Hull / ANDRÉ FORGET, professeur substitut / PIERRE GRENIER, directeur des ressources humaines / ministère des Transports, ANNIK LEMIELUX, étudiante / LOUISE LEMIRE, directrice des études à l'ENAP-Montréal / DANNY LEPAGE, étudiant / DANIEL LOZEAU, professeur / ALEXANDRE MICHAUD, étudiant, NELSON MICHAUD, professeur / LUC PERRON, président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec / LUCIE ROUILLARD, professeure / PIERRE VOYER, professeur / CLAUDIO ZOCCASTELLO, registraire (membre non votant)

Secrétaire : ROBERT BRULOTTE, secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année : / BENOIT BAZINET, étudiant / DIEUFERT BELLOT, étudiant / RAYMOND BLOUIN, directeur du perfectionnement, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation / SERGE BOUTIN, étudiant / ROBERT BRULOTTE, registraire (membre non votant) / FRANCIS GALTHIER, étudiant / NATALIE RINFRET, professeure

* Membre du Comité exécutif



L'ETS, 30 ANS DE GÉNIE ET D'AUDACE ! Voilà le thème qui a marqué l'année 2003-2004. En effet, c'est le 6 mars 1974 que l'ETS a vu le jour. L'année du 30^e anniversaire en a donc été une très bien remplie pour l'École : obtention de chaires de recherche, poursuite du développement du campus au centre-ville de Montréal, intensification de la recherche, de même qu'un nombre record de stages.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2004, l'ETS a accueilli près de 1100 nouveaux étudiants dans l'ensemble des programmes d'études qu'elle offre. La première cohorte du programme de baccalauréat en génie des opérations et de la logistique a pris son envol avec 24 étudiants, et ce, bien que l'ETS n'ait reçu l'autorisation de démarrage pour ce nouveau programme qu'en août 2004. Les premiers finissants du programme de baccalauréat en génie logiciel ont pour leur part reçu leur diplôme en cours d'année. De son côté, le Service de l'enseignement coopératif a franchi un important cap en 2004 : 1000 stages uniquement pour la session d'été, une progression de 29 % par rapport à l'été 2003. Au total, c'est plus de 2100 stages qui ont été comblés par des étudiants de l'École durant l'année.

Dans le cadre du programme de maîtrise en génie, l'ETS a créé deux nouveaux profils avec mémoire : en Technologies de la santé et en Service et gestion de télécommunications Internet. La maîtrise en génie logiciel, un programme conjoint avec l'UQAM pour lequel une autorisation temporaire avait été émise, a obtenu un avis favorable de la CREPUQ et est maintenant en attente de la décision finale du ministère de l'Éducation. En 2003, un nouveau département a aussi vu le jour à l'ETS. Il s'agit du Département de génie logiciel et des technologies de l'information, créé dans le but d'offrir de meilleures conditions d'enseignement et de réalisation des activités de recherche qui conviennent davantage aux clientèles étudiantes et aux professeurs de ces nouvelles disciplines particulières du génie.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

La recherche à l'ETS se porte très bien. D'ailleurs, les chiffres le prouvent : près de 9,7 millions en fonds de recherche, une augmentation de 37 % par rapport à l'an passé, 4 millions en contrats de recherche, une hausse de 46 %, ainsi que 4,8 mil-



L'ETS a décerné un doctorat honoris causa à M. Claude Ryan en reconnaissance de son apport exceptionnel au développement de l'ETS. L'événement a eu lieu à la Place des Arts, dans le cadre de la 26^e collation des grades des finissants de l'ETS. La contribution de M. Ryan au développement des établissements universitaires est incontestable, et son rôle auprès de l'École de technologie supérieure a été déterminant. En permettant le règlement du dossier de la reconnaissance professionnelle des diplômés de l'ETS, il a assuré la pérennité de cet établissement d'enseignement du génie tout en préservant sa vocation originale, soit la formation appliquée. Sur la photo, M. Ryan est entouré de Jacques Plamondon, alors président par intérim de l'Université du Québec, et d'Yves Beauchamp, directeur général de l'ETS.

lions en subventions de recherche, soit 45 % de plus qu'en 2002-2003. Les professeurs de l'École ont également reçu plus de 2 millions du CRSNG. De plus, l'ETS a obtenu le financement de deux projets de la Fondation canadienne pour l'innovation : Consortium de recherche en fabrication industrielle à haute performance (Fonds d'innovation) et Laboratoire analytique de recherche en géotechnique environnementale (Fonds de relève). Enfin, au cours de l'année, l'ETS a lancé deux nouvelles chaires de recherche : une Chaire de recherche du Canada en imagerie 3D et ingénierie biomédicale (niveau 1) ainsi qu'une Chaire de recherche en matériaux et équipements de protection utilisés en santé et sécurité du travail avec la collaboration de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail (IRSST).

Cette année, la direction de l'École a décerné au professeur François Gagnon, du Département de génie électrique, le Prix d'excellence en recherche, au professeur Edmond Miresco, du Département de génie de la construction, le Prix d'excellence pour une contribution exceptionnelle à la qualité de l'environnement éducatif, et à Gilles Picard, du Service des enseignements généraux, le Prix d'excellence en enseignement pour les maîtres d'enseignement.

L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Ce sont 32 élèves de l'école primaire De La Petite-Bourgogne et six animateurs étudiant à l'ETS qui ont pris part au projet Découverte. Cette activité, qui vise à initier des élèves de 6^e année aux sciences et aux technologies, consistait cette année en la réalisation de catapultes.

LE PERSONNEL

En 2003-2004, l'ETS comptait 523 postes réguliers, incluant 182 postes d'enseignants, dont 24 maîtres d'enseignement, 148 professeurs et 10 postes pour les candidats boursiers. De plus, le corps professoral a aussi été aidé dans sa tâche par de nombreux chargés de cours.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les travaux de construction du nouveau pavillon, situé au 1111 de la rue Notre-Dame Ouest, se sont poursuivis sans anicroche durant toute l'année. Ce tout nouveau pavillon a donc été terminé à temps pour accueillir étudiants et employés lors de la rentrée de l'automne 2004.

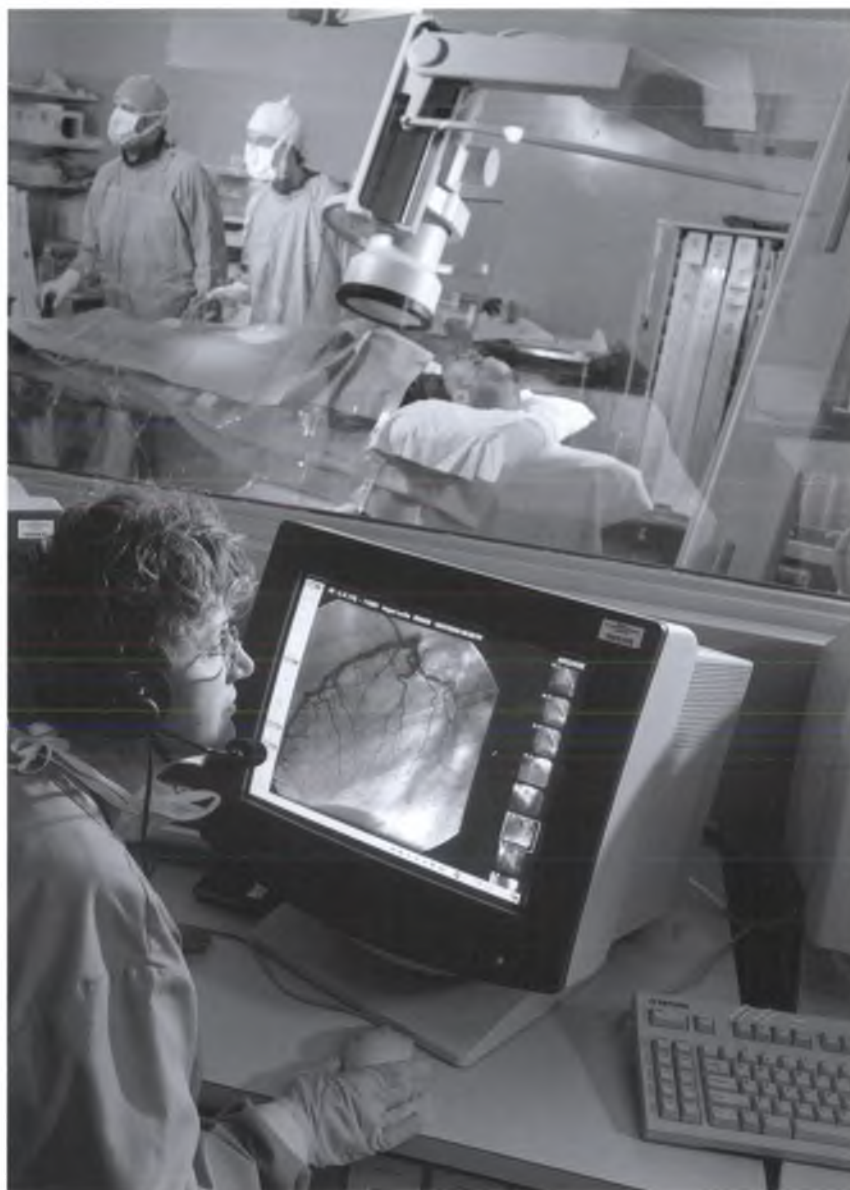
LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Pour le Bureau des relations internationales (BRI), l'année a été marquée par un accroissement du nombre d'étudiants ayant participé à des programmes de mobilité et par un nombre plus élevé d'étudiants étrangers ayant choisi l'ETS pour la continuité de leur formation.

Dans le prolongement d'une collaboration de plus de dix ans entre l'École et la Harbin University of Science and Technology (HUST) en Chine, les deux établissements ont convenu d'une entente qui permettra de délocaliser le programme de maîtrise en génie de l'ETS et de l'offrir en sol chinois à une première cohorte de vingt étudiants de la HUST. De nouvelles bases ont de plus été jetées avec les autorités mexicaines en matière de mobilité des étudiants aux cycles supérieurs et de collaboration des professeurs dans leurs activités de recherche. Les premières expériences de stages industriels en France se sont avérées concluantes, notamment dans la Région Nord - Pas de Calais chez Bombardier Transport, Hélogravure Didier Quebecor, Sevelnord et PSA Peugeot Citroën. Les relations ont été renforcées avec l'ENSIAME de l'Université de Valenciennes et avec le réseau POLYMECA qui regroupe trois autres établissements français partageant les mêmes préoccupations de formation, de recherche et de mobilité pour leurs étudiants.



Lors de la compétition Mini-Baja, division de l'Est, qui s'est déroulée à Bromont en mai 2004, l'équipe de l'ETS a non seulement terminé 1^{re} au classement général de la compétition réunissant 61 équipes, mais elle a aussi remporté plusieurs prix : la 1^{re} position pour l'endurance, la 1^{re} position pour la suspension et la traction, la 1^{re} position pour l'évaluation du design, la 2^e position pour le tir de charge, la 2^e position pour la manœuvrabilité sur terre et la 5^e position pour la manœuvrabilité sur l'eau.



Le génie, c'est bon pour la santé ! À l'ETS, les professeurs sont de plus en plus actifs dans le secteur des technologies de la santé. Plus d'une vingtaine d'entre eux travaillent activement dans le domaine ou dans des secteurs connexes. Tous contribuent à développer des connaissances de pointe et des technologies ultrasophistiquées qui permettent aux professionnels de la santé de remplir leur mission.

Un groupe d'étudiants en génie de la construction a effectué un séjour d'études à l'Université de Liège dans le cadre des activités de l'Agence Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. L'équipe de six étudiants du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRÉCI) a réalisé la construction de quatre bâtiments dans le village de N'Doss, au Sénégal. Cet important poste de santé est maintenant composé d'un dispensaire, d'une maternité, d'un bloc sanitaire et d'un logement pour l'infirmier.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

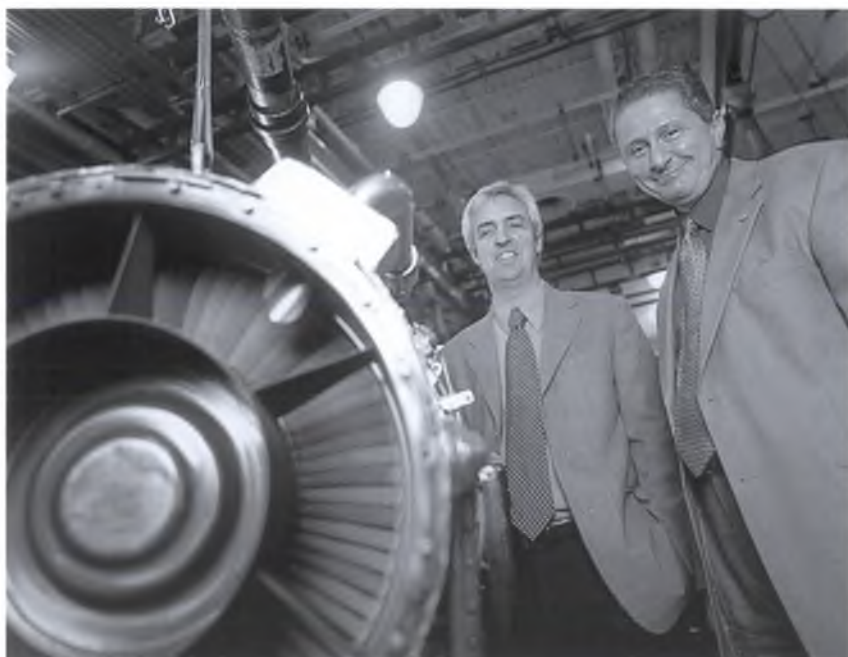
Grâce à son véhicule solaire Éclipse V, une équipe d'étudiants de l'ETS a remporté le prix AVENIR dans la catégorie Environnement, lors du cinquième Gala Forces AVENIR. Ainsi, la vingtaine d'étudiants en génie électrique, génie mécanique, génie logiciel et génie de la production automatisée a été récompensée pour son travail de promotion de l'énergie solaire et de sensibilisation à la protection de l'environnement. Le lauréat d'un des plus prestigieux prix de la soirée (AVENIR par excellence), a de plus été remis à Félix-Antoine Boudreault, diplômé de l'ETS en génie de la construction et actuellement étudiant à la maîtrise en génie civil à l'Université McGill.

Du côté des clubs étudiants, l'avion cargo de l'ETS, a terminé troisième de la compétition Aero Design West, en réussissant à soulever 36 lb, une charge qui constitue maintenant le nouveau record. Pas mal pour un avion qui ne pèse que 10 lb ! Le Mini-Baja de l'École, le véhicule tout-terrain amphibie, a remporté sa troisième coupe Dayton (2001, 2003 et 2004), dédiée à l'équipe championne de l'année, toutes compétitions confondues, grâce à sa victoire lors de la compétition SAE Mini-Baja, division de l'Est, à Bromont.

Au Michigan, l'équipe du club étudiant Évolution, le véhicule à faible consommation d'essence, a réussi à se positionner en quatrième place, sur 41 équipes, principalement grâce à sa faible consommation de carburant (1753 km au gallon). De plus, l'équipe a reçu le 1^{er} prix dans la catégorie design. Les membres du club étudiant Walking Machine, le robot marcheur, ont décroché la troisième place du classement général d'une compétition tenue dans l'État de New York. Au total, 23 équipes provenant du Mexique, des États-Unis et du Canada, étaient au nombre des compétiteurs. À Ottawa, le club de la catapulte en bois de l'ETS, Arbabelle, a terminé premier au classement général de la compétition organisée par le Conseil national du bois. La précision des lancers de la catapulte, associée à la puissance du rapport de poids, a permis aux concepteurs de se placer au premier rang de leur catégorie. En terminant, mentionnons aussi que la délégation de l'ETS participant à la 14^e édition des Jeux de génie du Québec a été déclarée grande gagnante.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La réalisation de la phase II de l'agrandissement de l'ETS ayant eu des répercussions sur les aménagements existants de la phase I, plusieurs travaux de réaménagement devront tout d'abord être effectués. De plus, au cours de la prochaine année, plu-



L'ETS a annoncé la création de l'Institut de conception et d'innovation en aérospatiale (ICIA), dans le but d'initier à la recherche des étudiants du premier cycle qui désirent parfaire leurs connaissances en aéronautique. On aperçoit Jean-François Chatelain, directeur de l'ICIA, et Hany Moustapha, Senior Fellow et directeur, programme de technologie et collaboration chez Pratt & Whitney Canada.

sieurs projets immobiliers viendront prendre leur place sur l'aire de développement de l'École. Le projet de construction de nouvelles résidences étudiantes viendra, pour sa part, doubler le nombre de places en résidences actuellement disponibles, portant le total à plus de 900. Un point final sera également apporté aux plans et devis de la phase 3 de l'agrandissement de l'École, qui portera à 4800 étudiants en équivalence au temps plein la capacité d'accueil de l'ETS.

Le Pavillon de l'industrie, qui abritera toute la Direction des relations avec l'industrie, laquelle comprend le Service de l'enseignement coopératif, le Centre de l'entrepreneuriat technologique ainsi que le Service du perfectionnement, sera aménagé dans l'ancien siège social de la brasserie O'Keefe, maintenant propriété de l'École. Le regroupement de tous les services en relation avec l'industrie dans cet ancien siège social constitue un beau clin d'œil au passé industriel de ce secteur et permettra à l'ETS de mieux répondre aux besoins de l'industrie et de demeurer à l'affût des nouvelles demandes de formation des entreprises.

Yves Beauchamp, directeur général

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

DIRECTION

YVES BEAUCHAMP, directeur général / ROBERT NELSON, directeur de l'administration / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / GILLES ROUSSEAU, directeur des relations avec l'industrie / NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : PATRICK CHAMPAGNE*, vice-président - ingénierie, CMC Électronique inc.

Vice-président : LUC J. FOUQUETTE*, directeur de projets, Bombardier Transport

Membres : KAMAL AL-HADDAD, professeur / FRANÇOIS ALLARD, directeur général, Collège Montmorency / YVES BEAUCHAMP*, directeur général / DOMINIC BRIAND-HUDON, étudiant / LUCIE COUSINEAU, directrice, École nationale d'aérospatiale du Collège Édouard-Montpetit / GABY GAUDORD, responsable de l'informatique et des systèmes d'informations - DSM Biologics inc. / RICHARD LAMARCHE, vice-président, division énergie, Alcoa Canada / YVES LANGHAME*, chef - Innovation stratégique, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) / CHRISTIANE MARCOUX*, directrice générale adjointe, BPR CSO / CHRISTIAN MASSON, professeur / ROBERT NELSON, directeur de l'administration / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / MARC PROTEAU*, vice-président - technique et développement, Constructions DJL inc.

Observateurs : OLIVIER AUDET, agent d'information / ALAIN HÉNAULT, maître d'enseignement

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président : YVES BEAUCHAMP, directeur général

Membres : CLAUDE BÉDARD, doyen à la recherche et au transfert technologique / HÉLÈNE BRISEBOIS, ingénieure en structure, chargée de projets, SAIA, DESLAURIERS KADA-NOFF & ASS. / MARTIN CARIGNAN, étudiant / BERNARD DIONNE, étudiant / PASCAL CLÉRY, directeur Fonderie, Aluminerie de Bécancour inc. / SYLVIE DORÉ, doyenne à la formation / MARTIN MCNICOLL, chef de service, Compagnie CGI / ROLAND MARANZANA, professeur / MARIE-JOSÉ NOLLET, professeure / RITA NOUMEIR, professeure / CLAUDE OLIVIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / JULES RICHARD, maître d'enseignement / JEAN SAUVÉ, directeur, rémunération et avantages sociaux, CAE inc.

Observateurs : FRANCINE GAMACHE, registraire / PAUL GELY, doyen de la gestion des ressources / LOUISE THIBAUDEAU, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire : NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

* Membre du Comité exécutif

Louise Bertrand, directrice générale



AVEC LES PERSPECTIVES POSITIVES de son rattachement à l'UQAM, la Télé-université a réaffirmé sa confiance en la pérennité de la formation à distance. Un plan stratégique, dont les axes majeurs ont été définis en accord avec sa mission universitaire, des ententes avec des partenaires québécois et internationaux, le développement de sa programmation et de sa recherche, une restructuration et un audacieux plan de développement de la formation à distance, dont fait partie le projet de rattachement à l'UQAM, confirment l'ampleur de la tâche réalisée en 2003-2004.

Essentielle à une relance et à une réflexion sur la mission et les valeurs fondamentales de la Télé-université, la nouvelle dynamique instaurée en 2003-2004 a imprimé un souffle nouveau à l'organisation tant au chapitre des relations de travail qu'en matière de recherche et d'enseignement. Aussi, pour réaliser les objectifs prioritaires en 2003-2004, le travail a été mené sur deux fronts, soit la poursuite du développement dans le cadre actuel, incluant une hausse de la fréquentation étudiante, et un travail énergique sur le dossier TÉLUQ-UQAM.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Les équipes pédagogiques ont déployé talents et énergies pour enrichir l'offre de programmes et de cours. Alors que de nouveaux programmes courts en gestion du tourisme, en accompagnement des aînés et en affaires électroniques s'ajoutaient à l'offre, douze programmes étaient en préparation, dont une majeure en éducation des adultes et un MBA pour cadres. D'autres projets ont été approuvés, soit les certificats en comptabilité et en sciences comptables et le programme court de 2^e cycle en management événementiel. La banque de cours s'est enrichie de nouveaux cours dans les domaines de l'administration, de la santé mentale, du design pédagogique, de l'informatique, des sciences sociales, de la psychologie et des langues.

L'EFFECTIF ÉTUDIANT

Le nombre d'étudiants en équivalence au temps plein pour 2003-2004 se chiffre à 2644; on note une hausse de 2,5 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse est marquée par des gains au niveau des baccalauréats et des programmes courts de 2^e cycle. On remarque une croissance de 10 % des étudiants à temps plein. Enfin, la Télé-université décernait 1217 diplômes et attestations.

LA RECHERCHE

Si l'université est un lieu privilégié d'accès aux connaissances, sa mission consiste aussi à faire progresser le savoir. Les professeurs de la TÉLUQ y veillent et mènent leurs recherches dans les domaines du téléapprentissage, de l'économie du savoir, du travail et de l'emploi, des relations du travail, de la littérature populaire, des problèmes liés à l'itinérance et à la schizophrénie, de la situation des minorités linguistiques, de l'éducation et du décrochage scolaire.

La TÉLUQ compte deux chaires de recherche du Canada de niveau I en ingénierie cognitive du téléapprentissage et sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Trois autres chaires de niveau II seront attribuées d'ici la fin de 2004.

La création d'un groupe de recherche, le CRESAGE, dont les travaux portent sur l'économie, le savoir et la gestion, réunit des chercheurs s'intéressant à la collaboration en milieu de travail et d'apprentissage, aux communautés de pratique, à la gestion, à l'économie du savoir et aux technologies de l'information.

Louise Bertrand, directrice générale de la Télé-université et Roch Denis, recteur de l'UQAM.





En compagnie de Louise Bertrand, Sir John Daniel, président-directeur général du Commonwealth of Learning de la Colombie-Britannique, sous-directeur général chargé de l'éducation à l'Unesco jusqu'à tout récemment.

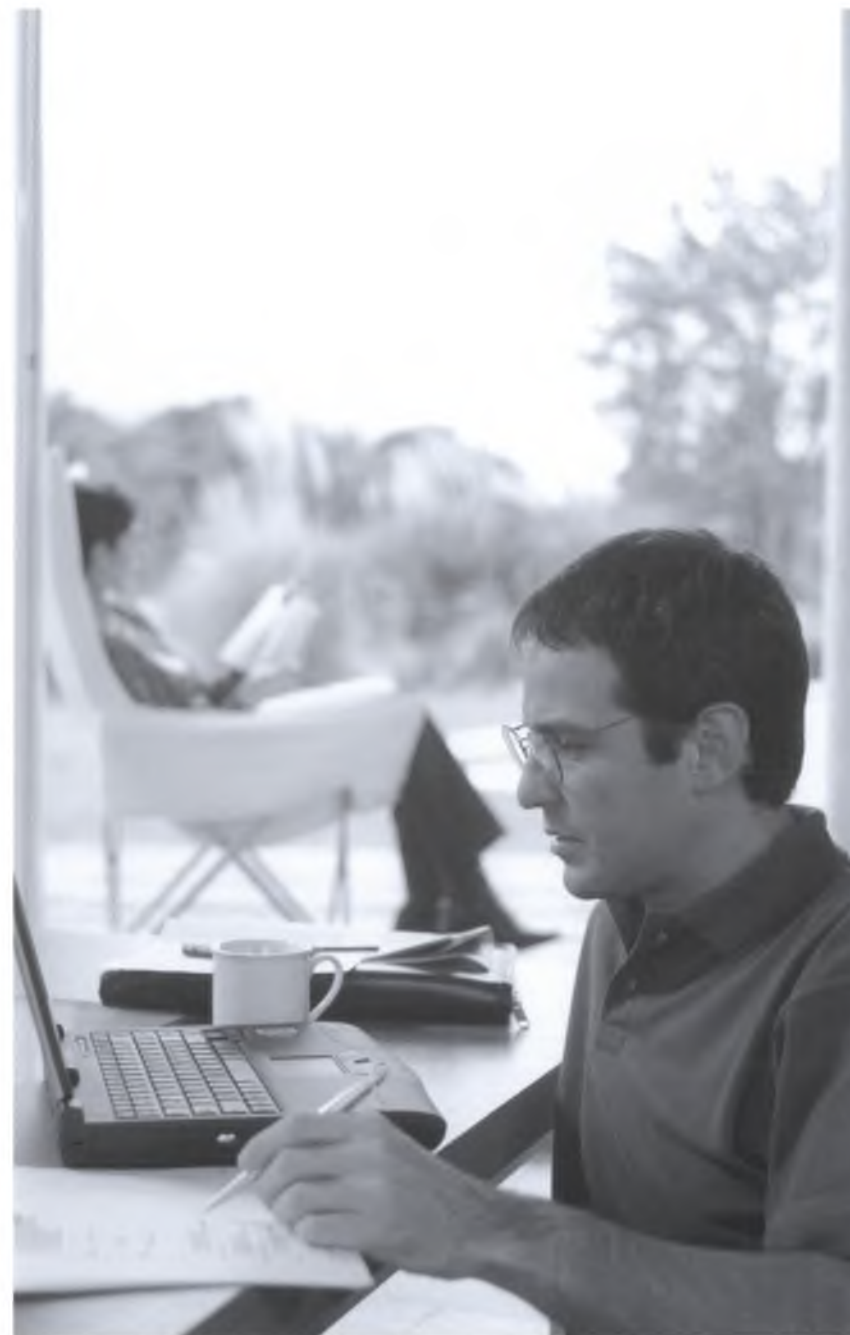
En plus de deux subventions CRSH obtenues récemment, deux professeurs bénéficient des subventions du FQRSC, dans le cadre de son programme d'appui à la recherche innovante. L'Association universitaire francophone a versé une subvention pour un projet intitulé Modernisation quotidienne au Vietnam : approche sociologique de l'innovation. Deux autres professeurs profitent de l'aide du conseil pour des recherches en santé mentale et sur les programmes d'équité en emploi. La TÉLUQ, avec l'UQAM et l'ETS, a reçu une subvention de 1 967 704 \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation dans le cadre d'un projet d'infrastructure d'un environnement distribué de soutien aux communautés de recherche scientifique, virtuelles et internationales et à leur relève. Enfin, une aide de 7,5 millions du CRSNG a permis de lancer le projet LORNET (*Learning Objects Repositories Network*).

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Sur la scène québécoise, la TÉLUQ a conclu des ententes témoignant des liens qu'elle a noués avec ses partenaires universitaires. Outre l'entente de collaboration avec l'UQAM pour l'offre d'activités de formation du baccalauréat en sciences du langage et pour l'offre du programme conjoint de formation à distance en gestion du tourisme offert au Québec et dans les pays francophones, notons la signature du protocole prolongeant sa collaboration avec l'ÉTI, l'UQAM et l'ETS. Divers accords de collaboration scientifique et pédagogique confirment la notoriété bien établie de la TÉLUQ sur la scène internationale.

LE PERSONNEL

La restructuration évolutive a donné lieu à des changements qui assureront à la TÉLUQ une gestion plus efficace et une meilleure visibilité. En ce sens, notons la création d'une direction des services académiques et technologiques et la mise sur pied d'un bureau des communications et relations publiques rattaché à la direction générale.





1^{re} rangée, Yvon Charbonneau, représentant de Industrie Canada, Louise Bertrand, directrice générale de la Télé-université ; 2^e rangée, Marcel Messier, président du conseil d'administration du réseau de recherche Lornet, Gilbert Paquette, directeur scientifique du réseau de recherche Lornet, Nygel Lloyd, vice-président général du CRSNG.

Raymond Duchesne, directeur de l'enseignement et de la recherche de la Télé-université, Pierre Filiatrault, doyen de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, Carole Lamoureux, vice-rectrice aux études de l'UQAM.



Enfin, la TÉLUQ signait en 2003-2004 deux conventions collectives : l'une avec le Syndicat des chargés d'encadrement de la Télé-université d'une durée de trois ans; l'autre qui renouvelle la convention collective avec le Syndicat des tuteurs et tutrices.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les activités des directions des ressources financières et des ressources matérielles visaient à offrir une meilleure qualité du service aux étudiants en consolidant le GDA et en créant un portail étudiant.

La saine situation financière a en outre permis d'accélérer le développement des technologies de support à l'enseignement par la création d'un fonds de 425 000 \$.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

La TÉLUQ a signé un accord avec le Laboratorio Nacional de Informatica Avanzada A.C. du Mexique pour une collaboration scientifique et pédagogique sur la recherche et l'enseignement. Une collaboration dans les domaines de la formation à distance et des technologies à des fins de formation avec l'Université de Buéa du Cameroun et l'École nationale supérieure polytechnique de Yaoundé a aussi été amorcée. Enfin, la signature d'une convention avec l'Université de Bretagne instaure un échange de contenu et de formation et une collaboration pédagogique et technologique en environnement.

Le Centre d'application, d'étude et de ressources en apprentissage à distance, Cærenad, programme quinquennal financé par l'ACDI, est arrivé à terme en 2003. Projet multipartenaire, Cærenad était un lieu d'étude et de recherche, d'échange d'expertises, un réseau de ressources et de services dans le domaine de la formation à distance.

Cinq ans après sa mise sur pied, quinze projets ont donné lieu à des réalisations intéressantes, entre autres des cours en environnement, en communication

interculturelle, en application des TIC dans l'enseignement. L'expertise acquise en formation à distance par ses partenaires a été reconnue dans leur pays : Brésil, Chili, Costa Rica, Île Maurice, Sénégal et Canada.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Subvention de 7,5 millions au projet Lornet. En 2003, la TÉLUQ lançait le projet Lornet grâce à une subvention du CRSNG. Sous l'égide du Centre interuniversitaire de recherche sur le télé-apprentissage et du Laboratoire en informatique cognitive et en environnements de formation, Lornet vise le développement d'objets d'apprentissage et de ressources d'information pour une utilisation nouvelle du Web.

Journée de l'enseignement - *Formations et distances : vers quelles pratiques?* Cette journée a fourni aux participants l'occasion d'une réflexion sur la pratique de la formation à distance de la TÉLUQ et des échanges sur ses pratiques dans le cadre du rattachement à l'UQAM, l'objectif étant d'établir un cadre de référence de l'évolution des pratiques d'enseignement à la TÉLUQ.

Journée de consultation - Projet de rattachement TÉLUQ-UQAM. Le 21 janvier se tenait la journée de consultation sur le projet TÉLUQ-UQAM. Divers représentants de facultés, départements, groupes de personnels des deux établissements y ont exprimé leur point de vue.

Débat en santé mentale. Diffusé en direct sur le Web au Québec, au Canada et en France, c'était le premier de trois débats sur l'avenir des soins psychiatriques au Québec.

Doctorat *honoris causa*. La TÉLUQ décernait un doctorat à titre honorifique au directeur de l'École normale supérieure Cheikh Anta Diop de Dakar, monsieur Valdiodio Ndiaye, pour l'ampleur de son travail en éducation dans l'Afrique francophone et pour son apport au développement de l'École Cheikh Anta Diop devenue un pilier de l'enseignement à distance. Sa participation dans le consortium Cærenad a été



Valdiodio Ndiaye, directeur de l'École normale supérieure Cheikh Anta Diop de Dakar.

soulignée par la même occasion, participation significative pour le Sénégal et les autres partenaires.

Visite de Sir John Daniel. Réunis en lien vidéo, les employés et les invités ont écouté avec intérêt la conférence d'un ancien collègue, Sir John Daniel. Actuellement président-directeur général du Commonwealth of Learning, Sir John Daniel a été auparavant sous-directeur général chargé de l'éducation à l'Unesco.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme établissement de pointe en formation à distance au Québec, les résultats de la Télé-université en 2003-2004 ont confirmé la pertinence et la qualité de ses enseignements, de sa recherche et de son développement technopédagogique.

Devant les besoins de la société québécoise, un rattachement à l'UQAM ouvre des perspectives remarquables en matière de programmation et de services aux étudiants de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec et suscite l'exploration de multiples possibilités.

Un travail important et approfondi reste à faire pour offrir les meilleurs services au plus grand nombre. C'est là la base même du projet d'expansion de la formation à distance par la mise en œuvre d'une nouvelle université bimodale.

Louise Bertrand, directrice générale

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

DIRECTION

ANNE MARREC*, directrice générale / LOUISE BERTRAND**, directrice générale / RAYMOND BRULOTTE, directeur des affaires administratives / RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'enseignement et de la recherche / PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques / GILBERT PAQUETTE, directeur par intérim des services académiques et technologiques

* jusqu'au 15 août 2003

** à compter du 10 septembre 2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : VINCENT TANGUAY*, président, conseiller directeur, AGTI Services conseils inc.

Membres : ANDRÉE BABIN, spécialiste en sciences de l'éducation / LOUISE BERTRAND*, directrice générale / STÉPHANE BRANEY, étudiant / BERNARD DEMERS, directeur général, Cégep de Granby - Haute Yamaska / RAYMOND DUCHESNE*, directeur de l'enseignement et de la recherche / CLAUDE FELTEAU, professeur, Université du Québec à Montréal / CHRISTIAN GOULET, vice-président adjoint, Bell Canada / HÉLÈNE GRÉGOIRE, retraitée de l'enseignement en soins infirmiers / YVES JEAN*, professeur / FLAVIUS PELLETIER, directeur général, Cégep@distance / JEAN-PIERRE RATHÉ, diplômé / PIERRE ROUTHIER*, étudiant / PATRICK SIMARD, avocat, Joli-Cœur, Lacasse, Geoffron, Jetté, St-Pierre SENC / KEVIN WILSON, professeur

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente : LOUISE BERTRAND, directrice générale, Télé-université

Membres : PIERRE CHAGNON, directeur, Service de la formation permanente au Barreau de Québec / RAYMOND DUCHESNE, directeur de l'enseignement et de la recherche et directeur des études / JACQUES DUVAL, directeur, Association canadienne pour la santé mentale / YVES GROLEAU, professeur / OTTO IKOMÉ, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications / MICHEL LAMONTAGNE, coordonnateur à l'encadrement / JEAN-PIERRE MASSON, spécialiste en sciences de l'éducation / LISE PARENT, professeure / SYLVIE PELLETIER, tutrice / YOLANDE PIEYNS, étudiante / DENIS ROBICHAUD, professeur / PIERRE ROUTHIER, étudiant / DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche / ROCH TREMBLAY, directeur des études, Collège Ahuntsic

Secrétaire : PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

ÉTATS FINANCIERS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET SES UNIVERSITÉS CONSTITUANTES,

ÉCOLES SUPÉRIEURES ET INSTITUTS DE RECHERCHE ET AUTRES CONSTITUANTES

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs

Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2004, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Université du Québec, du ministère de l'Éducation et des Institutions financières. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2004, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 3.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université du Québec, le ministère de l'Éducation du Québec ainsi que les Institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Québec

Le 18 octobre 2004

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS SYNOPTIQUE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2004 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	C.S.C.	RÉSEAU	ÉLIMI- NATIONS	2004 TOTAL	2003 TOTAL
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	116	(24 450)	(9 985)	(6 254)	(6 574)	(4 942)	2 489	1 033	34	(4 449)	95	214	(15 714)	-	(68 387)	(81 859)
REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (note 14)	-	2 069	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 069	-
SOLDE REDRESSÉ	116	(22 381)	(9 985)	(6 254)	(6 574)	(4 942)	2 489	1 033	34	(4 449)	95	214	(15 714)	-	(66 318)	(81 859)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	2 046	3 787	2 816	665	18	(194)	(444)	1 518	76	2 987	556	(190)	(39)	-	13 602	15 633
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	(600)	(500)	-	-	-	(109)	-	(379)	-	-	-	-	(1 588)	(2 161)
SOLDE (déficit) À LA FIN	2 162	(18 594)	(7 769)	(6 089)	(6 556)	(5 136)	2 045	2 442	110	(1 841)	651	24	(15 753)	-	(54 304)	(68 387)

FONDS DES IMMOBILISATIONS

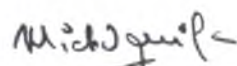
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2004 (en milliers de dollars)

	2004	2003
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	257 893	241 725
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	37 948	24 884
AVEC RESTRICTION	18 739	12 213
DOTATION	287	261
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MEQ		
SUBVENTIONS	10 288	23 463
SERVICE DE LA DETTE	92 712	88 952
GOUVERNEMENT DU CANADA	1 458	1 260
AUTRES	2 288	2 307
VENTE D'IMMOBILISATIONS	327	81
AUTRES REVENUS	2 456	3 299
DETTE À LONG TERME	168 325	2 632
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	119	170
INTÉRÊTS SUR LES PLACEMENTS	1 656	-
VIREMENT INTERFONDS	1 588	1 354
	596 084	402 601
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	290 033	73 153
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	636	600
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	42	83
ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)	-	2 882
FRAIS REPORTÉS	4 907	-
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	269 596	127 340
INTÉRÊTS	66 585	67 617
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	431	192
CONTRIBUTION AU FONDS DE FONCTIONNEMENT	631	-
AUTRES	524	1 024
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	1 368	1 757
VIREMENT INTERFONDS	14	151
	634 827	274 799
AUGMENTATION DES FONDS	(38 743)	127 802
SOLDE NON POURVU AU DÉBUT	(47 437)	(175 239)
SOLDE NON POURVU À LA FIN	(86 180)	(47 437)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2004 (en milliers de dollars)

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS AVEC RESTRICTION		FONDS DES IMMOBILISATIONS		FONDS DE DOTATION	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	95 019	89 744	-	-	-	-	-	-
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MEQ	542 505	499 566	6 004	5 315	94 593	92 347	-	-
AUTRES	4 692	6 102	44 080	46 905	188	1 646	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	10 014	154	84 281	61 376	1 662	1 666	-	-
AUTRES	2 831	1 831	15 405	12 357	9 273	20 355	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	355	587	-	-	-	-	2 135	1 681
ENTREPRISES AUXILIAIRES	19 549	18 081	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	55 488	53 616	34 829	31 476	2 400	972	1 094	721
VENTES EXTERNES	-	-	1 214	1 207	-	-	-	-
INTÉRÊTS	-	-	-	-	1 656	-	-	-
RECouvreMENT DE COÛTS INDIRECTS	4 036	4 187	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	882	760	597	554	56 918	36 530	-	-
GAIN SUR LA CESSIOn D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	317	73	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	1 003	2 673	-	-
	735 371	674 628	186 410	159 190	168 010	156 262	3 229	2 402
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	431 628	369 819	45 114	32 795	-	-	934	690
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	8 609	11 458	110 168	96 597	-	-	-	-
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	12 135	12 871	8 770	8 113	-	-	-	-
BIBLIOTHÈQUE	27 909	26 660	10	-	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	5 595	5 123	-	-	-	-	-	-
INFORMATIQUE	30 247	27 765	47	62	-	-	-	-
ADMINISTRATION	91 545	87 749	44	70	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	71 505	69 144	-	-	-	-	-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	17 447	16 817	1 231	986	-	-	1	1
ENTREPRISES AUXILIAIRES	19 224	17 843	-	-	-	-	-	-
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	127	14	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	843	165	1 338	760	-	-	440	365
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-	-	2 927	3 303	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 321	222	-	-	67 707	69 397	-	-
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSIOn D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	5 256	1 450	-	-
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	61 713	58 701	-	-
AMORTISSEMENT DE L'AUTRE ACTIF	-	-	-	-	422	-	-	-
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-	-	-	-	11	10	-	-
AUTRES	3 634	3 345	189	192	913	1 324	18	35
	721 769	668 995	169 838	142 878	136 022	130 882	1 393	1 091
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUIT EXCEPTIONNEL	13 602	5 633	16 572	16 312	31 988	25 380	1 836	1 311
PRODUIT EXCEPTIONNEL								
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	10 000	-	-	-	-	-	-
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	13 602	15 633	16 572	16 312	31 988	25 380	1 836	1 311

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILANS CONSOLIDÉS
AU 31 MAI 2004 (en milliers de dollars)

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS AVEC RESTRICTION		FONDS DES IMMOBILISATIONS		FONDS DE DOTATION		TOTAL	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
ENCAISSE	-	4 280	-	-	-	-	356	1 401	356	5 681
PLACEMENTS À COURT TERME (note 6)	649	743	22 311	15 496	7 474	-	151	-	30 565	16 239
COMPTES À RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	3 658	3 365	-	-	-	-	-	-	3 658	3 365
AUTRES	73 571	43 929	12 601	9 919	5 271	6 235	145	187	91 586	60 270
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	90 298	85 651	35 037	33 844	21 652	25 198	-	-	146 987	144 693
AVANCES INTERFONDS	5 920	5 473	71 734	63 740	2 643	777	187	495	80 484	70 485
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	7 282	6 236	519	328	-	2	-	-	7 801	6 566
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT REPORTÉS	-	-	2 160	1 994	-	-	-	-	2 160	1 994
	181 378	149 677	144 362	125 321	37 040	32 212	839	2 083	363 619	309 293
AVANCES INTERFONDS	10 142	13 012	-	-	-	-	-	-	10 142	13 012
FINANCEMENT À RECEVOIR (note 5)	-	-	-	-	116 133	-	-	-	116 133	-
PLACEMENTS, AU COÛT (notes 5 et 6)	-	-	-	-	114 462	163 892	16 034	12 928	130 496	176 820
IMMOBILISATIONS (NOTE 7)	-	-	-	-	1 110 021	995 925	-	-	1 110 021	995 925
EFFETS À RECEVOIR (NOTE 8)	-	-	-	-	4 923	5 011	-	-	4 923	5 011
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	4 352	4 262	-	-	4 352	4 262
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	4 925	-	-	-	4 925	-
AUTRE ACTIF, AU COÛT (note 9)	-	-	-	-	9 263	9 845	-	-	9 263	9 845
	191 520	162 689	144 362	125 321	1 401 119	1 211 147	16 873	15 011	1 753 874	1 514 168
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
DÉCOUVERT BANCAIRE	2 238	-	-	-	-	-	-	-	2 238	-
EMPRUNTS BANCAIRES (note 10)	95 205	83 028	-	-	47 989	21 672	-	-	143 194	104 700
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	59 025	56 203	8 774	6 543	47 253	29 479	43	-	115 095	94 225
RETENUES SUR CONTRATS	-	-	-	-	4 353	487	-	-	4 353	487
PRODUITS REPORTÉS	13 229	20 473	-	-	-	-	-	-	13 229	20 473
AVANCES INTERFONDS	65 704	54 422	2 665	2 428	11 796	13 299	319	336	80 484	70 485
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	-	14 208	-	-	107 627	316 016	-	-	107 627	330 224
	235 401	230 334	11 439	8 971	219 018	380 953	362	336	466 220	620 594
DETTE À LONG TERME (note 11)	9 775	-	304	303	1 033 262	678 998	-	-	1 043 341	679 301
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	648	742	-	-	-	-	-	-	648	742
AVANCES INTERFONDS	-	-	-	-	10 142	13 012	-	-	10 142	13 012
	245 824	231 076	11 743	9 274	1 262 422	1 072 963	362	336	1 520 351	1 313 649
SOLDES DE FONDS (NÉGATIF)										
NON AFFECTÉ	(72 772)	(84 784)	-	-	-	-	-	-	(72 772)	(84 784)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	18 468	16 397	451	346	-	-	154	3 309	19 073	20 052
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	-	-	132 168	115 701	-	-	16 357	11 366	148 525	127 067
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	138 697	138 184	-	-	138 697	138 184
	(54 304)	(68 387)	132 619	116 047	138 697	138 184	16 511	14 675	233 523	200 519
	191 520	162 689	144 362	125 321	1 401 119	1 211 147	16 873	15 011	1 753 874	1 514 168

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS SYNOPTIQUES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2004 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	FNAP	TTEUQ	ETS	INRS	UQ	C.S.C.	RÉSEAU	ÉLIMI- NATIONS	2004 TOTAL	2003 TOTAL
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	45 711	13 050	7 378	5 434	7 112	2 180	1 940	3 649	7 940	625	-	-	-	-	95 019	89 744
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - M.E.Q.	209 798	65 967	48 217	37 112	32 882	19 187	10 299	20 892	40 960	41 206	8 502	3 418	7 634	(3 569)	542 505	499 566
AUTRES	977	408	453	415	255	50	1 638	13	201	282	-	-	-	-	4 692	6 102
GOUVERNEMENT DU CANADA	3 431	1 268	1 159	-	394	-	104	350	727	2 581	-	-	-	-	10 014	154
AUTRES	-	526	-	686	201	326	309	474	-	303	6	-	-	-	2 831	1 831
PLACEMENTS ET DOTATIONS	174	37	-	6	7	-	10	43	-	28	-	-	50	-	355	587
ENTREPRISES AUXILIAIRES	12 664	1 037	497	385	1 185	175	111	95	3 400	-	-	-	-	-	19 549	18 235
AUTRES REVENUS	22 293	6 377	4 363	1 539	2 471	1 389	603	3 450	2 008	6 735	755	278	3 227	-	55 488	53 462
RECouvreMENT DE COÛTS INDIRECTS	-	405	196	250	-	154	138	169	607	2 117	-	-	-	-	4 036	4 187
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	631	251	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	882	760
	295 048	89 706	62 514	45 827	44 507	23 461	15 152	29 135	55 843	53 877	9 263	3 696	10 911	-	735 371	674 628
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	179 974	55 622	36 601	29 228	28 500	15 312	8 426	17 764	30 682	27 973	1 546	-	1 689	(1 689)	431 628	389 819
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	3 208	568	744	955	488	285	-	578	1 783	-	-	-	-	-	8 609	11 458
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	3 046	926	2 004	139	772	42	1 851	1 018	2 357	-	-	-	-	-	12 135	12 871
BIBLIOTHÈQUE	12 259	4 063	2 657	1 924	2 047	610	895	427	1 669	1 116	241	-	1	-	27 909	26 660
AUDIOVISUEL	3 508	-	271	-	412	447	-	499	411	47	-	-	-	-	5 595	5 123
INFORMATIQUE	9 490	3 939	2 728	2 022	1 539	770	403	1 417	2 564	1 489	-	3 886	-	-	30 247	27 765
ADMINISTRATION	33 598	9 800	6 224	5 504	5 236	3 074	2 604	4 003	5 183	6 875	6 364	-	4 960	(1 880)	91 545	87 749
TERRAINS ET BÂTIMENTS	26 679	6 546	4 931	4 003	2 801	1 812	1 272	1 123	7 651	9 958	556	-	4 173	-	71 505	69 144
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	6 937	3 064	2 817	1 037	1 251	301	88	683	1 269	-	-	-	-	-	17 447	16 817
ENTREPRISES AUXILIAIRES	12 945	1 324	623	350	1 443	159	77	105	2 198	-	-	-	-	-	19 224	17 843
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	127	-	127	14
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	-	-	843	-	-	-	-	-	-	-	-	843	165
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	685	-	98	-	-	-	-	-	-	538	-	-	-	-	1 321	222
AUTRES	673	67	-	-	-	-	-	-	2 894	-	-	-	-	-	3 634	3 345
	293 002	85 919	59 698	45 162	44 489	23 655	15 596	27 617	55 767	50 890	8 707	3 886	10 950	-	721 769	668 995
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES																
AVANT PRODUIT EXCEPTIONNEL	2 046	3 787	2 816	665	18	(194)	(444)	1 518	76	2 987	556	(190)	(39)	-	13 602	5 633
PRODUIT EXCEPTIONNEL																
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES																
	2 046	3 787	2 816	665	18	(194)	(444)	1 518	76	2 987	556	(190)	(39)	-	13 602	15 633
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT																
	10 982	(1 236)	3 323	234	(897)	243	209	715	(55)	1 388	(3)	249	481	-	-	15 633

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS CONSOLIDÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2004 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS AVEC RESTRICTION		FONDS DES IMMOBILISATIONS		FONDS DE DOTATION		TOTAL	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	(68 387)	(81 859)	116 047	98 777	138 184	111 601	14 675	13 364	200 519	141 883
REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (note 14)	2 069	-	-	-	884	-	-	-	2 953	-
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	13 602	15 633	16 572	16 312	31 988	25 380	1 836	1 311	63 998	58 636
AJUSTEMENT À LA SUITE DE LA COMPTABILISATION DU FINANCEMENT À RECEVOIR (note 5)	-	-	-	-	(13 947)	-	-	-	(13 947)	-
VIREMENTS INTERFONDS	(1 588)	(2 161)	-	958	1 588	1 203	-	-	-	-
SOLDE (déficit) À LA FIN	(54 304)	(68 387)	132 619	116 047	138 697	138 184	16 511	14 675	233 523	200 519

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE FONCTIONNEMENT

BILAN SYNOPSIS AU 31 MAI 2004 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	TELUQ	ETS	INRS	UQ	ÉLIMI- NATIONS	2004 TOTAL	2003 TOTAL
ACTIF														
ENCAISSE	-	789	2 767	-	-	-	-	1 040	1 645	4 270	-	(10 511)	-	4 280
PLACEMENTS À COURT TERME (note 6)	-	-	-	1	-	-	-	-	-	648	-	-	649	743
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	2 280	370	48	129	277	312	-	146	96	-	-	-	3 658	3 365
AUTRES	26 159	5 637	3 148	3 677	6 724	401	3 422	3 567	15 825	3 424	910	677	73 571	43 929
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	35 200	10 573	7 789	6 510	5 976	3 676	1 665	3 360	6 529	6 340	90 577	(87 897)	90 298	85 651
AVANCES INTERFONDS	-	-	142	-	-	2 666	-	227	-	-	2 885	-	5 920	5 473
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	3 549	698	722	271	404	346	233	233	593	107	126	-	7 282	6 236
	67 188	18 067	14 616	10 588	13 381	7 401	5 320	8 573	24 688	14 789	94 498	-	181 378	149 677
AVANCES INTERFONDS	10 142	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 142	13 012
	77 330	18 067	14 616	10 588	13 381	7 401	5 320	8 573	24 688	14 789	94 498	-	191 520	162 689
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	8 263	-	-	1 114	845	-	223	-	-	-	2 304	(10 511)	2 238	-
EMPRUNTS BANCAIRES (note 10)	20 000	12 000	-	7 802	15 700	9 115	1 001	-	12 000	-	17 587	-	95 205	83 028
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	22 345	6 495	7 398	3 161	2 441	3 055	1 166	3 615	3 568	3 875	1 906	-	59 025	58 203
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	87 220	(87 220)	-	-
PRODUITS REPORTÉS	4 344	1 828	1 453	407	877	367	331	1 112	1 444	1 022	44	-	13 229	20 473
AVANCES INTERFONDS	20 216	6 563	13 534	4 193	74	-	554	1 404	7 566	11 085	515	-	65 704	54 422
VERSEMENTS EXIGIBLES À COURT TERME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 208
	75 168	26 886	22 385	16 677	19 937	12 537	3 275	6 131	24 578	15 982	109 576	-	235 401	230 334
DETTE À LONG TERME (note 11)	-	9 775	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 775	-
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	648	-	-	648	742
	75 168	36 661	22 385	16 677	19 937	12 537	3 275	6 131	24 578	16 630	109 576	-	245 624	231 076
SOLDES DE FONDS (négatif)														
NON AFFECTÉ	18 315	(19 370)	(8 065)	(6 306)	(7 949)	(5 191)	799	1 230	110	(2 591)	(17 124)	-	(72 772)	(84 784)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	10 477	776	296	217	1 393	55	1 246	1 212	-	750	2 046	-	18 468	16 397
	2 162	(18 594)	(7 769)	(6 089)	(6 556)	(5 136)	2 045	2 442	110	(1 841)	(15 076)	-	(54 304)	(68 387)
	77 330	18 067	14 616	10 588	13 381	7 401	5 320	8 573	24 688	14 789	94 498	-	191 520	162 689

Engagements et éventualités (note 12)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MAI 2004

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TELUQ), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec.

Pour les fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan et des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus par les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le cahier des définitions, de termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec publié par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

En l'absence de directives du MEQ, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et plus particulièrement celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel par les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus sont :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs;
- ii. Les acquisitions d'immobilisations acquises à même les revenus du fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charge dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MEQ sont comptabilisés à titre de dépenses dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iv. Les redressements s'appliquant aux exercices antérieurs sont comptabilisés au solde de fonds correspondant. Les chiffres de l'exercice antérieur fournis pour fins de comparaison ne sont pas redressés;
- v. La dépense d'amortissement est comptabilisée pour la période entière plutôt que la portion d'année, dans l'exercice financier au cours duquel le bien a été mis en service;
- vi. Les revenus de commandites du fonds avec restrictions non utilisés à la fin de l'exercice pour supporter les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement ne sont pas comptabilisés comme revenus reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables contenus au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2003-2004 du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories:

- i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.
- ii) Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.
- iii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.
- iv) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit:

- i) Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.
- ii) Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et les ajustements sont portés à l'état des résultats de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis.
- iii) Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.
- iv) Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.
- v) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.
- vi) Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.
- vii) Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes.
- viii) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pourvoient, sont inscrits à ce fonds.
- ix) Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou débiteures.

Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations.

Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1^{er} juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date.

L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (escomptes) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et débiteures.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent:

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations de terrains	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif et Linéaire	2 % - 30 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Appareillage et outillage	Linéaire	8 ans
Équipements audiovisuels et informatiques	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Brevets	Linéaire	40 ans

x) L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et débiteures.

xi) Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse

xii) L'Université du Québec utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où ils sont reçus ou déboursés.

c) Estimation comptables

Pour dresser ces états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

4 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2004 comprend :

- Un montant de 72 544 200 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de "l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2004;"
- une subvention de 12 820 300 \$ qui a été comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le ministère de l'Éducation du Québec.

Ce montant représente le manque à gagner par l'Université suite aux compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le ministère de l'Éducation du Québec.

La direction de l'Université a comptabilisé cette subvention à recevoir à la suite d'une correspondance reçue du Ministre de l'Éducation qui s'engage à compenser cette compression dans le cadre d'un redressement financier à venir.

5 - FINANCEMENT À RECEVOIR

Fonds d'immobilisations

UQAM

À la suite d'un décret gouvernemental, les équipements acquis par la Société de gestion Marie-Victorin de la Ville de Montréal, soit le Jardin botanique, le Biodôme et le Planétarium, ont été transférés à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été dévaluée à zéro puisque cette société ne détient plus d'actif.

Cependant, en vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$. Par conséquent un financement à recevoir équivalant aux emprunts correspondants a été comptabilisé au 31 mai 2004.

L'écart entre le placement dans la société de 160 800 000 \$ et le financement à recevoir au 1^{er} juin 2003 de 126 853 327 \$, soit 33 946 673 \$, a été comptabilisé au solde de fonds du fonds des immobilisations.

Au 31 mai 2004, le financement à recevoir est de 116 133 325 \$.

6 - PLACEMENTS

Placements à court terme

	2004	2003
	\$	\$
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
a) UQAR		
Dépôts à terme	615	615
b) INRS		
Dépôts à terme, 2,90 %, échéant en août 2004	648 060	741 642
	648 675	742 257

FONDS AVEC RESTRICTIONS

a) INRS		
Dépôts à terme, 2,15 % à 2,90 %, échéant jusqu'en mai 2005	11 280 449	15 484 824
Fonds du marché monétaire (valeur du marché 11 016 761 \$)	11 016 761	-
	22 297 210	15 484 824
b) UQ		
Unités de fonds mutuels (valeur du marché 13 516 \$)	13 516	12 259
	22 310 726	15 497 083

FONDS DES IMMOBILISATIONS

a) UQAM		
Portion à court terme applicable à des dépenses d'immobilisations effectuées au cours de l'exercice	7 473 633	-
	30 433 034	16 239 340

Placements à long terme

FONDS DES IMMOBILISATIONS		
a) UQAM		
Participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, dévaluée au cours de l'exercice		160 800 000
Coupon de la Province de Québec, 5,641 %, échéant en janvier 2036 (valeur marchande de 15 654 678 \$)	17 344 609	-
Dépôt à terme, 3,4 %, échéant en mai 2010	101 500 000	-
	118 844 609	160 800 000
Portion à court terme applicable à des dépenses d'immobilisations effectuées au cours de l'exercice	7 473 633	-
	111 370 976	160 800 000
b) UQAC		
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c.	40 468	40 468

c) INRS

Sociétés Satellites ¹

Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C. 2 550 000 parts (33,33 %), à la valeur de consolidation	2 550 000	2 550 000
9110-5528 Québec Inc, société agissant à titre de commandité du Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C. 255 actions ordinaires (33,33 %), à la valeur de consolidation	255	255
	<u>2 550 255</u>	<u>2 550 255</u>

Placements de portefeuille

Corporation technologique Bioenvelop ²

2 099 999 actions de catégorie «A», au coût (valeur du marché de 1 133 999 \$, 126 000 \$ en 2003)	441 000	441 000
--	---------	---------

Biophage Inc.

117 161 actions de catégorie «A», au coût (valeur du marché de 16 403 \$; 19 917 \$ en 2003)	60 000	60 000
---	--------	--------

Shire Pharmaceuticals Group

49 actions ordinaires, au coût (valeur du marché de 1 376 \$; 3 901 \$ en 2003)	217	833
	<u>3 051 472</u>	<u>3 052 088</u>
	<u>114 462 916</u>	<u>163 892 556</u>

FONDS DE DOTATION

Encaisse	31 801	
Bons du Trésor du gouvernement du Canada, échéants en août 2004	373 466	
Fonds du marché monétaire	593 970	2 992 190
Dépôts à terme, 1,80 % (2,55 % en 2003), échéant en mai 2005	190 004	209 703
Actions de sociétés publiques (valeur du marché de 2 493 004 \$; 381 310 \$ en 2003)	2 474 272	448 955
Obligations, taux d'intérêts de 3,5 % à 10,25 % (3,45 % à 10,25 % en 2003), échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2029 (valeur du marché 10 762 145 \$, 6 596 304 \$ en 2003)	10 841 532	6 533 602
Débitures convertibles en actions ordinaires d'une société fermée, 15 %, échéant en juin 2006	470 000	
Fonds d'investissement en actions et en obligations (valeur du marché 1 064 001 \$, 2 728 002 \$ en 2003)	1 058 655	2 743 151
	<u>16 033 700</u>	<u>12 927 601</u>

7 - IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	2004 Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	57 638	-	57 638
Améliorations de terrains	10 604	6 479	4 125
Bâtiments	999 713	195 941	803 772
Améliorations locatives	1 343	676	667
Mobilier, appareillage et outillage - transitoire	25 015	25 015	-
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	297 160	166 636	130 524
Documents de bibliothèque	156 045	48 054	107 991
Matériel roulant	904	579	325
Collections et oeuvres d'art	4 863	-	4 863
Brevets	234	118	116
	<u>1 553 519</u>	<u>443 498</u>	<u>1 110 021</u>

	Coût	Amortissement cumulé	2003 Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	51 614	-	51 614
Améliorations de terrains	10 241	6 068	4 173
Bâtiments	892 345	181 141	711 204
Améliorations locatives	3 471	2 774	697
Mobilier, appareillage et outillage - transitoire	86 045	86 045	-
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	289 445	169 629	119 816
Documents de bibliothèque	147 473	44 097	103 376
Matériel roulant	712	459	253
Collections et oeuvres d'art	4 694	-	4 694
Brevets	186	88	98
	<u>1 486 226</u>	<u>490 301</u>	<u>995 925</u>

8 - EFFETS À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Effet à recevoir, garanti par une hypothèque immobilière, 7 % encaissable par des versements trimestriels de 108 369 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2012	4 914	4 998
Effet à recevoir, sans intérêt, encaissable au moyen de levées de fonds spécifiques	9	13
	<u>4 923</u>	<u>5 011</u>

9 - AUTRE ACTIF

(en milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifique du Québec (RISQ) Inc., au coût non amorti.	9 263	9 845

Au cours de l'exercice, l'Université a commencé à amortir ce droit d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

10 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires d'un montant autorisé de 539 M \$ portent intérêt à des taux variant de 2,08 % à 2,78 % (3,14 % à 3,37 % en 2003) ou au taux préférentiel (3,75 %) et sont renégociables entre mai 2004 et mai 2005.

1 Les placements dans des sociétés satellites sont présentés à la valeur de consolidation selon les états financiers de ces sociétés du 31 décembre précédent.

2 Selon ses politiques internes en vigueur, lors de la réception du capital-actions émis par la société concernée dans le cadre du projet de recherche ayant généré le placement, l'Institut s'est engagé à remettre 25 % du placement au chercheur et 25 % du placement à l'unité de recherche de ce dernier, au fonds avec restriction.

11 - DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,68 % (5,3 % en 2003), avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant en totalité en décembre 2006	9 775	14 208
Versements exigibles à court terme		14 208
	<u>9 775</u>	<u>14 208</u>
FONDS AVEC RESTRICTION		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, sans modalités de remboursement	<u>304</u>	<u>303</u>
FONDS DES IMMOBILISATIONS		
Débitures et autres dettes		
Débitures générales portant intérêts au taux moyen pondéré de 6,82 % (7,24 % en 2003) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2004 à 2013 ¹	254 723	274 263
Effets à payer, 3,85 % et 6,24 % (4,83 % à 6,36 % en 2003), payables par versements annuels à des fonds d'amortissement jusqu'en 2011 ¹	542 989	530 805
Emprunts bancaires, coûts des fonds majorés de 0,35 % ou 0,425 % ou taux préférentiel plus 0,6 %, échéant à différentes dates jusqu'en avril 2014 ¹	116 133	126 853
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux variant de 3,68 % à 6,10 % (5,52 % à 6,10 % en 2003), avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant jusqu'en septembre 2004	16 766	17 684
Débitures non garanties de premier rang, série A, 5,86 %, échéant en 2044	150 000	
Solde de prix de vente, 6 % à compter du 31 mai 2005, remboursable par versements annuels de 250 000 \$ en 2005 et de 500 000 \$ en 2006 et 2007	1 250	
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en 2010	59 028	45 409
	<u>1 140 889</u>	<u>995 014</u>
Versements exigibles à court terme	107 627	316 016
	<u>1 033 262</u>	<u>678 998</u>

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit:

(en milliers de dollars)	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
	\$	\$	\$	\$	\$
Billets, débitures et autres dettes	107 367	132 859	188 109	70 455	196 279
Contrats de location-acquisition	260	50	16	-	-
	<u>107 627</u>	<u>132 909</u>	<u>188 125</u>	<u>70 455</u>	<u>196 279</u>

12 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
	\$	\$
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit:		
Fonds de fonctionnement	21 968	7 808
Fonds avec restriction	22 924	8 674
Fonds des immobilisations	32 761	13 282
Fonds de dotation	4	-

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2004, payables mensuellement, représentent des engagements totalisant 17 238 925 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2004-2005	7 852 411
2005-2006	3 094 410
2006-2007	2 385 527
2007-2008	1 325 907
2008-2009	1 218 430
2009 et suivants	<u>1 362 240</u>
	<u>17 238 925</u>

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2004 un montant de 19 461 901 \$ (16 044 000 \$ en 2003).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'insuffisance des produits sur les charges du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2004 aurait été de 4 074 000 \$.

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal et de l'École de technologies supérieures au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 12 659 484 \$ (12 217 000 \$ en 2003).

d) Dans le cadre de la construction du Pavillon des sciences biologiques et du cœur des sciences, dont le coût total prévu est de 95 500 000 \$, l'Université du Québec à Montréal s'est engagée auprès de firmes de professionnels (architectes et ingénieurs) et d'un gérant de travaux de construction pour une somme approximative de 4 400 000 \$.

e) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention en date du 1^{er} avril 1983, a acquis la collection Robert-Lionel Séguin. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Au 31 mai 2004, le solde éventuel de cet engagement est de 1 540 750 \$ et la valeur capitalisée de la «Collection Robert-Lionel Séguin» à cette date est de 1 404 250 \$. De plus, une somme de 300 000 \$ a été réservée dans le fonds de dotation et dont les intérêts servent à pourvoir en partie au paiement annuel de 65 000 \$ au vendeur. Le capital de 300 000 \$ servira à l'amélioration et à l'amélioration de la collection et ce dans un délai de dix ans à compter du paiement par l'acquéreur aux ayants droit du vendeur de toutes sommes précitées.

f) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 6 337 056 \$ sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes:

	\$
Université du Québec à Montréal	3 322 613
Université du Québec à Trois-Rivières	99 521
Université du Québec - Abitibi-Témiscamingue	1 654 922
École de technologie supérieure	<u>1 260 000</u>
	<u>6 337 056</u>

g) Assurance responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits.

En matière de responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits, l'Institut national de la recherche scientifique prend fait et cause pour tous ses employés.

i) Les débitures générales, effets à payer et emprunts bancaires émis par les constituantes sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général des corporations émettrices et par le transport de subventions du gouvernement du Québec accordées par décrets.

h) Cautionnement

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti pour un montant maximal de 9 154 060 \$ des emprunts de trois sociétés apparentées, soit : La Société du Centre Pierre-Péladeau, L'Agora de la danse et ICI Environnement Inc. Au 31 mai 2004, les emprunts se chiffrent à 5 642 981 \$ (6 477 727 \$ en 2003). Les emprunts de la Société du Centre Pierre-Péladeau et de l'Agora seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications.

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université du Québec à Montréal s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas un million de dollars.

L'Université du Québec à Chicoutimi a cautionné, conjointement avec d'autres sociétés, un emprunt bancaire de La Centrale de Chauffage jusqu'à concurrence de 400 000 \$. Au 31 mai 2004, cet emprunt n'était pas utilisé. Elle a également cautionné un effet à payer de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC Inc. jusqu'à concurrence de 216 500 \$. Au 31 mai 2004, cet emprunt totalise 166 309 \$.

L'Université du Québec à Trois-Rivières s'est portée garante pour un montant de 23 500 000 \$ relativement à un projet d'emprunt d'une société apparentée. En date du 31 mai 2004, aucun montant de cet emprunt n'avait encore été encaissé par la société.

L'Université du Québec a accordé et souscrit un acte de cautionnement solidaire au montant de 5 400 000 \$ relativement à un emprunt hypothécaire consentie à une société apparentée, soit La Société en commandite Sainte-Hélène. Au 31 mai 2004, l'emprunt hypothécaire se chiffre à 5 344 527 \$.

13 - RÉGIME DE RETRAITE

Les universités constitutives, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 7 301 (6 979 en 2003). La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco en date du 31 décembre 2001.

Charges de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 27 987 894 \$ (24 328 076 \$ en 2003) pour l'exercice se terminant le 31 mai 2004.

La méthode d'évaluation pour le calcul de la charge comptable est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Si l'Université du Québec avait appliqué les normes du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, Avantages sociaux futurs, en utilisant la méthode de la valeur ajustée de l'actif, la charge de retraite par application rétroactive avec un rendement prévu de l'actif à 7,5 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 aurait été de 33,6 millions de dollars (25,6 millions de dollars au 31 décembre 2002) et ce conformément à l'évaluation actuarielle à cette date.

Sur la base des directives du chapitre 3461, selon la méthode de la valeur ajustée de l'actif, la caisse de retraite comporte un surplus estimé à 111,8 millions de dollars au 31 décembre 2003 et ce selon l'évaluation actuarielle, soit :

	31-12-2003	31-12-2002
(en milliers de dollars)	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	1 495 813	1 461 531
Valeur marchande des actifs du régime	1 464 634	1 257 325
Situation de capitalisation - insuffisance selon la méthode de la valeur marchande de l'actif	(31 179)	(204 206)
Ajustement de la valeur de l'actif	142 953	273 305
Situation de capitalisation - surplus selon la méthode de la valeur ajustée de l'actif	111 774	69 099

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

14 - REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Fonds de fonctionnement

UQTR

L'Université a relevé que le montant de la subvention ayant trait à la variation des effectifs étudiants pour l'exercice 2001-2002 a été sous-évalué. En conséquence, le solde du fonds de fonctionnement au 1^{er} juin 2002 a été augmenté de 2 069 300 \$ correspondant à la réévaluation de la subvention en cause et les états financiers de l'exercice 2002-2003 ont été redressés. Au 31 mai 2003, le compte à recevoir MEQ- Variation des effectifs étudiants du fonds de fonctionnement a été augmenté d'un montant de 469 400 \$ et le compte à payer a été diminué d'un montant de 1 599 900 \$.

Fonds des immobilisations

TELUQ

Pour tenir compte d'une correction apportée à la charge d'amortissement des immobilisations des exercices antérieurs, le solde au début du fonds des immobilisations a été augmenté de 884 129 \$.

15 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constitutives, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université du Québec sont annexés ou inclus en note aux états financiers de celles-ci.

16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université du Québec utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où il sont reçus ou déboursés.

Afin de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt, l'Université a conclu un contrat à terme de taux d'intérêt portant sur un montant notionnel total de 5 100 000 \$, échéant en février 2012, en vertu duquel l'Université a accepté d'échanger, sur une base trimestrielle, la différence entre le taux fixe de 5,52 % et le taux d'acceptation bancaire à 90 jours.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effets à recevoir

La juste valeur des effets à recevoir est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt du marché à la date du bilan pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable.

Placements

La juste valeur du placement dans la société Marie-Victorin, une société fermée, et dans la société La Centrale de Chauffage, s.e.n.c. et les placements de sociétés satellites ne sont pas déterminables au prix d'un effort raisonnable car les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché public.

La juste valeur des placements de portefeuille du fonds des immobilisations et des placements du fonds de dotation a été établie en fonction des cours officiels, normalement le cours acheteur courant moins des frais de courtage estimatifs.

Dettes à long terme

La juste valeur des dettes à long terme assorties d'un taux d'intérêt variable est équivalente à la valeur comptable étant donné qu'ils portent intérêt à des taux qui varient en fonction du marché.

La juste valeur des dettes à long terme assorties d'un taux fixe a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable. De plus, le taux des prêts à terme sous forme d'acceptation bancaire est ajusté à tous les trois mois.

